

**VETAGRO SUP  
CAMPUS VETERINAIRE DE LYON**

Année 2020 - Thèse n° 113

***MOTIVATIONS ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES  
DES ETUDIANTS VETERINAIRES NE SOUHAITANT PAS  
DEVENIR PRATICIEN LIBERAL***

**THESE**

Présentée à l'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I  
(Médecine - Pharmacie)  
et soutenue publiquement le 11 décembre 2020  
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

par

*BOUISSY Mathilde*  
Née le 14 juin 1993  
à *Porto Vecchio (2A)*





**VETAGRO SUP  
CAMPUS VETERINAIRE DE LYON**

Année 2020 - Thèse n° 113

***MOTIVATIONS ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES  
DES ETUDIANTS VETERINAIRES NE SOUHAITANT PAS  
DEVENIR PRATICIEN LIBERAL***

**THESE**

Présentée à l'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I  
(Médecine - Pharmacie)  
et soutenue publiquement le 11 décembre 2020  
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

par

*BOUISSY Mathilde*  
Née le 14 juin 1993  
à *Porto Vecchio (2A)*





[Motivations et Perspectives Professionnelles des Étudiants Vétérinaires ne Souhaitant pas Devenir Praticien Libéral](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0) by Mathilde Bouissy is licensed under [CC BY-NC 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0)  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>

## Liste des Enseignants du Campus Vétérinaire de Lyon (01-09-2019)

ABITBOL	Marie	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
ALVES- DE- OLIVEIRA	Laurent	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
ARCANGIOLI	Marie-Anne	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
AYRAL	Florence	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
BECKER	Claire	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
BELLUCO	Sara	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
BENAMOU- SMITH	Agnès	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
BENOIT	Etienne	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
BERNY	Philippe	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
BONNET- GARIN	Jeanne- Marie	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
BOULOCHER	Caroline	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
BOURDOISEAU	Gilles	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
BOURGOIN	Gilles	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
BRUYERE	Pierre	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
BUFF	Samuel	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
BURONFOSSE	Thierry	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
CACHON	Thibaut	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
CADORÉ	Jean- Luc	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
CALLAIT - CARDINAL	Marie- Pierre	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
CAROZZO	Claude	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
CHABANNE	Luc	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
CHALVET- MONFRAY	Karine	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
DE BOYER DES ROCHES	Alice	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
DELIQUETTE- MULLER	Marie- Laure	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
DJELOUADJI	Zorée	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
ESCRIOU	Catherine	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
FRIKHA	Mohamed- Ridha	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
GALIA	Wessam	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
GILOT - FROMONT	Emmanuelle	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
GONTHIER	Alain	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
GRANCHER	Denis	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
GREZEL	Delphine	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
HUGONNARD	Marine	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
JANKOWIAK	Bernard	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
JOSSON- SCHRAMME	Anne	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
JUNOT	Stéphane	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
KODJO	Angeli	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
KRAFFT	Emilie	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
LAABERKI	Maria- Halima	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
LAMBERT	Véronique	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
LE GRAND	Dominique	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
LEBLOND	Agnès	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
LEDoux	Dorothee	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
LEFEBVRE	Sébastien	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
LEFRANC- POHL	Anne- Cécile	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
LEGROS	Vincent	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
LEPAGE	Olivier	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
LOUZIER	Vanessa	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
MARCHAL	Thierry	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
MOISSONNIER	Pierre	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
MOUNIER	Luc	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
PEPIN	Michel	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
PIN	Didier	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
PONCE	Frédérique	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
PORTIER	Karine	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
POUZOT - NEVORET	Céline	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
PROUILLAC	Caroline	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
REMY	Denise	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
RENE MARTELLET	Magalie	DEPT - ELEVAGE- SPV	Maître de conférences
ROGER	Thierry	DEPT - BASIC - SCIENCES	Professeur
SABATIER	Philippe	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
SAWAYA	Serge	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
SCHRAMME	Michael	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
SERGEANTET	Delphine	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur
THIEBAULT	Jean- Jacques	DEPT - BASIC - SCIENCES	Maître de conférences
THOMAS- CANCIAN	Aurélie	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
TORTEREAU	Antonin	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
VIGUIER	Eric	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Professeur
VIRIEUX- WATRELOT	Dorothee	DEPT - AC - LOISIR- SPORT	Maître de conférences
ZENNER	Lionel	DEPT - ELEVAGE- SPV	Professeur



## REMERCIEMENTS

Au jury de thèse,

**À Monsieur le Professeur Stéphane TRINGALI,**

De l'Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de Médecine de Lyon,

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse,

Pour l'intérêt porté à mon travail,

Hommage respectueux.

**À Madame le Docteur Véronique LAMBERT,**

Du campus Vétérinaire de Lyon, VetAgro Sup,

Pour avoir accepté d'encadrer ma thèse

Pour votre bienveillance, votre patience et vos conseils inestimables tout au long de ce travail et pendant toute ma scolarité,

Pour votre disponibilité, votre dévouement et votre ténacité,

Sincères et chaleureux remerciements.

**À Monsieur le Professeur Luc MOUNIER,**

Du campus Vétérinaire de Lyon, VetAgro Sup,

Pour avoir soufflé l'idée de ce sujet et pour avoir accepté de participer à ce jury de thèse,

Pour vos conseils avisés,

Sincères remerciements.

**A tous les membres de l'équipe VetFuturs Junior Lyon et à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à cette enquête,**

Pour votre implication et votre participation sans lesquels ce travail n'aurait pas pu exister,

Mes remerciements les plus sincères.

*A mes parents, mon frère, mes grands-parents, C.Q.-Z., C.Z.,*

*A mes amis, T.W., S.D., A.P., A.M., P.C., D.C., M.R., V.W., D.C.,*

*Merci*





# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES ANNEXES</b>	<b>10</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>	<b>10</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX</b>	<b>12</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b>	<b>13</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>15</b>
<b>PARTIE 1 : ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE : LA PROFESSION VETERINAIRE FACE A LA GENERATION Y</b>	<b>17</b>
<b>1. Recrutement, formation et possibilités d'orientation des vétérinaires français</b>	<b>19</b>
1.1 <i>Les modalités de recrutement des vétérinaires en France</i>	19
1.2 <i>La formation des vétérinaires en France</i>	22
1.2.1 La formation initiale dans le tronc commun	23
1.2.2 L'année d'approfondissement et les filières	23
1.2.3 Réforme du cursus vétérinaire français prévue pour la rentrée universitaire 2021	24
1.2.4 Les spécialisations et la formation continue	24
1.2.5 Les différents métiers vétérinaires	25
<b>2 Les diplômés des ENV non-inscrits au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires</b>	<b>27</b>
2.1 <i>Conditions d'exercice de la médecine vétérinaire en France</i>	27
2.1.1 L'Ordre des Vétérinaires	27
2.1.2 L'obligation d'inscription au Tableau de l'Ordre	27
2.1.3 Situation avant la loi n°2001-6 du 4 janvier 2001 (JO du 5 janvier 2001) - article 8	29
2.1.4 Statistiques concernant les vétérinaires diplômés ne s'étant jamais inscrits à l'Ordre	30
<b>3 La profession vétérinaire dans la société du XXIème siècle</b>	<b>33</b>
3.1 <i>Vétérinaire, un des métiers les plus appréciés des Français</i>	33
3.2 <i>Vétérinaire praticien : une profession féminine et de plus en plus urbaine</i>	34
3.3 <i>Un contexte économique plutôt favorable pour la profession mais des revenus inférieurs aux autres professions de la santé</i>	36
3.3.1 La consommation des services vétérinaires en augmentation	36
3.3.2 Les revenus des vétérinaires libéraux sont inférieurs à ceux des professions comparables	37
3.4 <i>La gestion des ressources humaines est de plus en plus complexe pour la profession</i>	40
3.4.1 Des difficultés de recrutements croissantes entraînant une incertitude importante pour les libéraux	40
3.4.2 Les récentes réformes engagées par le Ministère de l'Agriculture et l'Ordre National des Vétérinaires ne semblent pas inverser ce phénomène	41
<b>4 Les spécificités du rapport de la génération Y ou <i>millennials</i> au monde du travail</b>	<b>44</b>

4.1	<i>Le concept de génération en sciences humaines</i>	44
4.1.1	Définition de génération	44
4.1.2	La génération Y ou <i>millennials</i> , une génération résolument différente par rapport à celle de ses aînés	44
4.1.2.1	<i>Les spécificités de la génération Y</i>	44
4.1.2.2	<i>Le rapport de la génération Y au travail</i>	45
4.2	<i>Construction du projet professionnel vétérinaire</i>	46
4.2.1	Orientation des étudiants vers une formation vétérinaire	46
4.2.2	Choix de filière chez les étudiants vétérinaires	47
4.3	<i>La bifurcation professionnelle précoce est un phénomène de plus en plus fréquent chez les jeunes de la génération Y</i>	47
4.3.1	Définition de la bifurcation professionnelle	47
4.3.2	La bifurcation professionnelle précoce chez les diplômés de Grandes Écoles	48
4.3.3	La bifurcation professionnelle précoce chez les vétérinaires	49
<b>PARTIE 2 : ENQUETE AUPRES D'ETUDIANTS VETERINAIRES NE SOUHAITANT PAS S'ORIENTER VERS UNE CARRIERE DE PRATICIEN LIBERAL</b>		<b>51</b>
<b>1</b>	<b>VetFuturs Jr Lyon : une vaste enquête réalisée auprès d'étudiants vétérinaires européens en mai et juin 2017</b>	<b>54</b>
1.1	<i>Qu'est-ce que le projet VetFuturs ?</i>	54
1.1.1	VetFutures UK	54
1.1.2	VetFuturs France	55
1.1.3	L'équipe VetFuturs Junior Lyon	55
1.2	<i>Matériel et méthode</i>	56
1.2.1	Définition de la pratique libérale telle qu'utilisée ci-après	56
1.2.2	Le questionnaire	57
1.2.3	Sélection du panel	58
1.2.4	Diffusion du questionnaire	59
1.2.5	Méthode d'analyse du questionnaire	60
<b>2</b>	<b>Analyse des résultats de l'enquête</b>	<b>61</b>
2.1	<i>Nombre de répondants dans le panel</i>	61
2.2	<i>Caractéristiques du panel</i>	61
2.3	<i>Analyse des réponses</i>	64
2.3.1	Une expérience professionnelle en clinique vétérinaire assez rare	64
2.3.2	La réalisation d'un internat ne semble pas envisagée	64
2.3.3	Souhait d'orientation professionnelle et motivations	66
2.3.3.1	<i>Le secteur public est privilégié</i>	66
2.3.3.2	<i>Le choix de l'orientation post-école est assez précoce</i>	68
2.3.3.3	<i>Les motivations économiques ne sont pas motrices du choix d'orientation contrairement aux perspectives de carrière</i>	69
2.3.3.4	<i>Les différents aspects du métier de vétérinaire praticien sont globalement appréciés</i>	70

2.3.3.5	<i>Des motivations pour les études vétérinaires assez classiques</i>	71
2.3.3.6	<i>Une maturation du projet professionnel plutôt lente et aidée par les stages</i>	72
2.3.4	<i>Aspirations professionnelles et personnelles</i>	73
2.3.4.1	<i>L'expatriation est massivement désirée</i>	73
2.3.4.2	<i>Les prétentions salariales en sortie d'étude du panel sont en dessous de la barre des 3 000€ nets mensuels</i>	73
2.3.4.3	<i>Une hausse des prétentions salariales à l'horizon 2030</i>	74
2.3.4.4	<i>Le salaire n'est pas un déterminant pour le choix de carrière</i>	74
2.3.4.5	<i>Un statut souhaité plutôt élevé</i>	75
2.3.4.6	<i>Un choix de lieu de vie plutôt urbain</i>	75
2.3.4.7	<i>Le souhait d'aménagement du temps de travail divise le panel</i>	76
2.3.5	<i>Confiance en l'avenir professionnel</i>	77
2.3.5.1	<i>Les sondés semblent plutôt confiants dans le choix de leur domaine professionnel</i>	77
2.3.5.2	<i>Les sondés sont partagés quant à la modification de leur poste</i>	77
2.3.5.3	<i>Les sondés sont plutôt confiants en l'avenir du domaine professionnel qu'ils ont choisi</i>	78
<b>3</b>	<b>Discussion</b>	<b>79</b>
3.1	<i>Au sujet de la méthode</i>	79
3.2	<i>Au sujet de la sélection du panel</i>	79
3.3	<i>Commentaires et comparaison des résultats des l'enquêtes</i>	80
3.3.1	<i>Souhait d'orientation professionnelle et motivations</i>	81
3.3.2	<i>Aspirations professionnelles et personnelles</i>	81
3.3.2.1	<i>Les prétentions salariales en sortie d'étude du panel sont un peu plus élevées que celles de leurs camarades futurs praticiens</i>	82
3.3.2.2	<i>Les prétentions salariales à l'horizon 2030 sont moins élevées chez les étudiants ne se destinant pas à la pratique</i>	83
3.3.2.3	<i>Un statut professionnel visé en 2030 plutôt élevé</i>	83
3.3.2.4	<i>Un choix de lieu de vie plutôt urbain</i>	84
3.3.2.5	<i>Les aménagements du temps de travail sont moins recherchés chez les étudiants ne se destinant pas à la pratique</i>	85
3.3.2.6	<i>Confiance en l'avenir professionnel</i>	86
3.4	<i>Perspectives</i>	87
	<b>CONCLUSION</b>	<b>91</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>93</b>
	<b>ANNEXE</b>	<b>97</b>

## TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE PROPOSE AUX ETUDIANTS NE SE DESTINANT PAS A LA PRATIQUE LIBERALE.....	97
--	----

## TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 - CARTE DES ÉCOLES NATIONALES VETERINAIRES FRANÇAISES.....	19
FIGURE 2 - LES DIFFERENTES VOIES D'ACCES AUX ENV FRANÇAISES (SCAV 2019).....	20
FIGURE 3 - LE DEROULE DE LA FORMATION DANS LES ECOLES NATIONALES VETERINAIRES FRANÇAISES D'APRES (ONV 2019).....	22
FIGURE 4 - SCHEMA DU CHAMP D'ETUDES DE L'ATLAS DE LA DEMOGRAPHIE DE LA PROFESSION VETERINAIRE (OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE 2018).....	29
FIGURE 5 - PYRAMIDE DES AGES DE LA PROFESSION VETERINAIRE EN 2019 (ONV 2019).....	34
FIGURE 6 - REPARTITION DES INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE EN 2019 EN FONCTION DES ESPECES TRAITEES (ONV 2019).....	34
FIGURE 7 - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE PAR DEPARTEMENT ENTRE 2015 ET 2019 (ONV 2019).....	35
FIGURE 8 - POPULATION D'ANIMAUX EN FRANCE - EN MILLION (XERFI/INSEE 2019).....	36
FIGURE 9 - REPARTITION DE LA POPULATION D'ANIMAUX DE COMPAGNIE EN 2006 (XERFI/FACCO 2019).....	36
FIGURE 10 - REPARTITION DE LA POPULATION D'ANIMAUX DE COMPAGNIE EN 2016 (XERFI/FACCO 2019).....	36
FIGURE 11 - ÉVOLUTION DU REVENU DES EMPLOIS NON-SALARIES DANS LE SECTEUR DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE (INSEE, 2019).....	39
FIGURE 12 - CHIFFRE D'AFFAIRE DES SERVICES VETERINAIRES (XERFI/INSEE).....	40
FIGURE 13 - CARACTERISATION DES PROFILS OBSERVES LORS DE BIFURCATION PROFESSIONNELLE PRECOCE (SCHEMOUL 2018).....	48
FIGURE 14 - ARBRE DECISIONNEL POUR L'ORIENTATION DES ETUDIANT VERS L'UNE OU L'AUTRE DES VERSIONS DU QUESTIONNAIRE.....	57
FIGURE 15 - SEXE DES PARTICIPANTS (EFFECTIF : 39 REpondANTS).....	61
FIGURE 16 - ANNEE DE NAISSANCE DES REpondANTS (EFFECTIF : 39 REpondANTS).....	62
FIGURE 17 - ÂGE DES REpondANTS AU MOMENT DE L'ENQUETE (EFFECTIF : 39 REpondANTS).....	62
FIGURE 18 - ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE DES REpondANTS (EFFECTIF : 39 REpondANTS).....	62
FIGURE 19 - REPARTITION DES ETUDIANTS DES ENV EN FONCTION DE L'ANNEE D'ETUDE (EFFECTIF : 34 REpondANTS).....	63
FIGURE 20 - REPARTITION DES REpondANTS PROVENANT D'UNIVERSITES ETRANGERES SELON L'ANNEE D'ETUDE (EFFECTIF : 6 REpondANTS).....	63
FIGURE 21 - REpondANTS DE 5A ET PLUS AYANT UNE EXPERIENCE DE PRATICIEN LIBERAL (EFFECTIF : 7 REpondANTS).....	64
FIGURE 22 - SOUHAIIT DE REALISER UN INTERNAT (EFFECTIF : 39 REpondANTS).....	64
FIGURE 23 - STRUCTURE SOUHAIITEE POUR L'INTERNAT (EFFECTIF : 5 REpondANTS).....	65
FIGURE 24 – MOTIVATIONS POUR LA REALISATION D'UN INTERNAT (EFFECTIF : 5 REpondANTS).....	65

FIGURE 25 - SOUHAIT D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE A L'ISSUE DE LA FORMATION VETERINAIRE (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	66
FIGURE 26 - SOUHAIT D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE A L'ISSUE DE LA FORMATION VETERINAIRE (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	66
FIGURE 27 - SOUHAIT DE REALISER UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE A L'ISSUE DE LA FORMATION VETERINAIRE (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	67
FIGURE 28 - ANNEE D'ETUDE LORS DU CHOIX DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (EFFECTIF : 39 REpondants).....	68
FIGURE 29 - RAISONS DU CHOIX D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	69
FIGURE 30 - NIVEAU D'APPRECIATION DES DIFFERENTS ASPECTS DU METIER DE VETERINAIRE PRATICIEN (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	70
FIGURE 31 - MOTIVATIONS POUR LA POURSUITE D'ETUDES EN MEDECINE VETERINAIRE (EFFECTIF : 39 REpondants).....	71
FIGURE 32 - ÉLABORATION DU PROJET PROFESSIONNEL (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	72
FIGURE 33 - VOLONTE D'EXPATRIATION AU COURS DE LA CARRIERE (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	73
FIGURE 34 - SALAIRE DE SORTIE ESPERE POUR LE PREMIER POSTE, SALAIRE NET (EFFECTIF : 39 REpondants).....	73
FIGURE 35 - SALAIRE SOUHAITE EN 2030, SALAIRE NET (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	74
FIGURE 36 - IMPORTANCE DU SALAIRE (EFFECTIF : 39 REpondants).....	74
FIGURE 37 - STATUT SOUHAITE EN 2030 (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	75
FIGURE 38 - LIEU DE VIE SOUHAITE EN 2030 (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	75
FIGURE 39 - SOUHAIT D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DE LA VIE DE FAMILLE (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	76
FIGURE 40 - TYPE D'AMENAGEMENT ENVISAGE EN FONCTION DE LA VIE DE FAMILLE (EFFECTIF : 21 REpondants).....	76
FIGURE 41 - POSSIBILITE DE CHANGEMENT DE DOMAINE PROFESSIONNEL A L'HORIZON 2030 (EX: PASSAGE DU SECTEUR PUBLIQUE A L'INDUSTRIE, ...) (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	77
FIGURE 42 - POSSIBILITE DE CHANGEMENT DE METIER A L'HORIZON 2030 (EX: PASSAGE D'UN POSTE TECHNIQUE A UN POSTE DE MANAGEMENT; RECONVERSION PROFESSIONNELLE, ...) (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	77
FIGURE 43 - CONFIANCE EN L'AVENIR DU DOMAINE PROFESSIONNEL CHOISI (EFFECTIF : 39 REpondants) .....	78
FIGURE 44 - CHAMPS D'ACTIVITES SOUHAITES PAR LES ETUDIANTS AYANT REpondU "NON" OU "JE NE SAIS PAS" A LA QUESTION "SOUHAITEZ-VOUS VOUS DEDIER A LA PRATIQUE VETERINAIRE EN CLIENTELE A LA SORTIE DE L'ECOLE (POST-5A OU POST-INTERNAT OU POST-RESIDANAT) ? " (EFFECTIF : 267 REpondants) (VETFUTURS JR LYON 2017) .....	80
FIGURE 45 - SALAIRE MENSUEL NET ESPERE EN SORTIE D'ECOLE PAR LES ETUDIANTS SE DESTINANT A LA PRATIQUE LIBERALE (EFFECTIF = 1233 REpondants) .....	82
FIGURE 46 - SALAIRE MENSUEL NET SOUHAITE EN 2030 PAR LES ETUDIANTS SE DESTINANT A LA PRATIQUE LIBERALE (EFFECTIF = 1233 REpondants).....	83
FIGURE 47 - LIEU DE VIE SOUHAITE EN 2030 PAR LES ETUDIANTS SE DESTINANT A LA PRATIQUE LIBERALE (EFFECTIF = 1233 REpondants) .....	84
FIGURE 48 - SOUHAIT D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DE LA VIE DE FAMILLE DES ETUDIANTS SE DESTINANT A LA PRATIQUE LIBERALE (EFFECTIF = 1233 REpondants) .....	85
FIGURE 49 - TYPE D'AMENAGEMENT ENVISAGE EN FONCTION DE LA VIE DE FAMILLE PAR LES ETUDIANTS SE DESTINANT A LA PRATIQUE LIBERALE (EFFECTIF = 932 REpondants).....	85

FIGURE 50 - MOYENNE DE LA CONFIANCE EN L'AVENIR PROFESSIONNEL DES ETUDIANTS SE DESTINANT A LA PRATIQUE LIBERALE (EFFECTIF = 1233 REpondANTS) .....	86
--	----

## TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU I - NOMBRE DE PLACES OFFERTES DANS LES ENV FRANÇAISES AUX CONCOURS 2019 (MINISTERE DE L'AGRICULTURE 2018) .....	20
TABLEAU II - PLACES OFFERTES AUX CONCOURS COMMUN D'ENTREE DANS LES ENV ENTRE 2007 ET 2012 (SCAV).....	30
TABLEAU III - PRIMO-INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE ENTRE 2012 ET 2017 (ONV) .....	30
TABLEAU IV - DELTA NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS -NOMBRE DIPLOMES THEORIQUES POUR LES PROMOTIONS 2007 A 2017 DES ENV.....	31
TABLEAU V - REVENUS D'ACTIVITE MENSUELS EN 2017 DES EMPLOIS NON-SALARIES DANS LE SECTEUR DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE (INSEE 2019).....	38

## LISTE DES ABREVIATIONS

AEEEV / EAEVE: Association Européenne des Établissements d'Enseignement Vétérinaire / *European Association of Establishments for Veterinary Education*

AVMA : *American Veterinary Medical Association*

BCPST : Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

BVA : *British Veterinary Association*

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CEAV : Certificat d'Études Approfondies Vétérinaires

CES : Certificat d'Études Supérieures

CHUV : Centre Hospitalo-Universitaire Vétérinaire

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

DEFV : Diplôme d'Études Fondamentales Vétérinaires

DESV : Diplôme d'Études Spécialisées Vétérinaires

DEV : Diplôme d'État de docteur Vétérinaire

DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

DVM : *Doctor of Veterinary Medicine*

EEE : Espace Économique Européen

ENV : École Nationale Vétérinaire

ENVA : École Nationale Vétérinaire d'Alfort

ENVL : École Nationale Vétérinaire de Lyon

ENVN : École Nationale Vétérinaire de Nantes

ENVT : École Nationale Vétérinaire de Toulouse

ESA : École de Santé des Armées

FAO : *Food and Agriculture Organization* - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FVE : *Federation of Veterinarian of Europe*

Insee : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

JO : Journal Officiel

NAC : Nouveaux Animaux de Compagnie

NDA : note de l'auteur

OIE : Office International des Épizooties - Organisation mondiale de la santé animale

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

Onisep : Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

ONV : Ordre National des Vétérinaires

RCVS : *Royal College of Veterinary Surgeons*

SCAV : Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires

SNVEL : Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral

TB : Technologie et Biologie

UE : Union Européenne

VAS : VetAgro Sup





## INTRODUCTION

La profession vétérinaire jouit d'une très bonne réputation auprès du grand public et n'a aucun mal à recruter des étudiants dans les écoles vétérinaires. Néanmoins, les difficultés de recrutement sont un sujet de préoccupation récurrent chez de nombreux praticiens. Le milieu des années 2010 a marqué le début du phénomène de « fuite des diplômés ». Le chiffre de 20% circule régulièrement dans la profession et a été évoqué pour la première fois en 2017 dans un éditorial de la *Dépêche Vétérinaire* (BUISSON 2017). Le nombre de places offertes chaque année au concours d'entrée dans les Écoles Nationales Vétérinaires (ENV) étant fixé chaque année par décret, si 20% d'une promotion décide de ne pas exercer la médecine et la chirurgie des animaux, il y a mécaniquement un déficit en main d'œuvre qualifiée.

Les vétérinaires qui choisissent une voie différente de celle collectivement associée au mot « vétérinaire » sont parfois ostracisés par le reste de la profession car ils ne partagent pas le même quotidien que la majorité de leurs confrères (SLOVE 2017).

Les étudiants ne souhaitant pas s'orienter vers une carrière de praticien libéral constituent une population atypique parmi les vétérinaires en formation. Il est légitime de se poser la question de leur orientation, de leurs motivations pour ce choix de carrière et celui de poursuivre des études vétérinaires et de leurs attentes vis-à-vis de leur avenir professionnel.

A partir de 2015, au Royaume-Uni, a été lancé le projet *Vet Futures* qui consistait à définir l'avenir de la profession vétérinaire à l'horizon 2030 (BVA, RCVS 2018). Cette initiative a inspiré de nombreux autres projets dans les pays membre de la Fédération des Vétérinaires d'Europe (FVE).

Le mouvement a été lancé en France en 2016 à l'initiative de l'Ordre National des Vétérinaires (ONV) et du Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL). Une déclinaison du projet a été proposée aux étudiants des ENV donnant naissance à VetFuturs Junior Lyon, menée par un groupe d'étudiants de VetAgro Sup, dont j'ai fait partie. En mai et juin 2017, une vaste enquête a été proposée à tous les étudiants vétérinaires des quatre ENV ainsi qu'aux étudiants francophones de l'Université de Liège en Belgique et de l'Université de Cluj en Roumanie.

La première partie est une étude bibliographique qui présente les études vétérinaires en France. Les conditions et les obligations d'inscriptions au Tableau de l'Ordre sont exposées, puis nous discutons de l'évolution de la profession vétérinaire depuis les années 2000. Enfin le concept de génération et les spécificités de la génération Y par rapport aux générations qui l'ont précédée sont expliqués.

La seconde partie présente une enquête dédiée aux étudiants ne souhaitant pas s'orienter vers une carrière de praticien libéral. Ce travail correspond à une version inédite de l'enquête VetFuturs qui sera exposée et discutée.

Bien qu'étant un sujet d'actualité important pour la profession, les causes et le profil des vétérinaires qui choisissent de ne pas exercer en tant que praticien libéral sont mal connus. Cette thèse a pour but d'apporter un éclairage sur le sujet.

**PARTIE 1 : ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE :  
LA PROFESSION VETERINAIRE FACE A LA  
GENERATION Y**



## 1. Recrutement, formation et possibilités d'orientation des vétérinaires français

En France, les vétérinaires sont formés dans l'une des quatre écoles nationales vétérinaires (ENV) : École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), École Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT), Oniris et VetAgro Sup (Figure 1). Ces écoles sont publiques et sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, l'accès se fait exclusivement sur concours.



Figure 1 - Carte des Écoles Nationales Vétérinaires françaises

### 1.1 Les modalités de recrutement des vétérinaires en France

Le recrutement des étudiants s'effectue par le biais de l'une des six voies du concours commun d'accès aux écoles nationales vétérinaires (Tableau I). L'accès est sélectif, le taux de réussite varie de 9 à 21 % selon le type des concours (SCAV 2018).

Les étudiants admis intègrent une école en fonction de leurs vœux et de leur rang de classement.

Il n'est pas possible de se présenter plus de deux fois aux concours d'admission aux écoles vétérinaires, toutes voies confondues (MINISTERE DE L'AGRICULTURE 2014).

Tableau I - Nombre de places offertes dans les ENV françaises aux concours 2019 (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE 2018)

Concours Établissement	A ENV	A TB	B	C	D ENV	E ENS- ENV	Total
ENVA	109	2	11	30	1	3	156
VetAgro Sup	120	3	15	18	1	3	160
Oniris	116	3	21	19	1	0	160
ENVT	114	3	15	26	2	0	160
<b>Total</b>	<b>459</b>	<b>11</b>	<b>62</b>	<b>93</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>636</b>

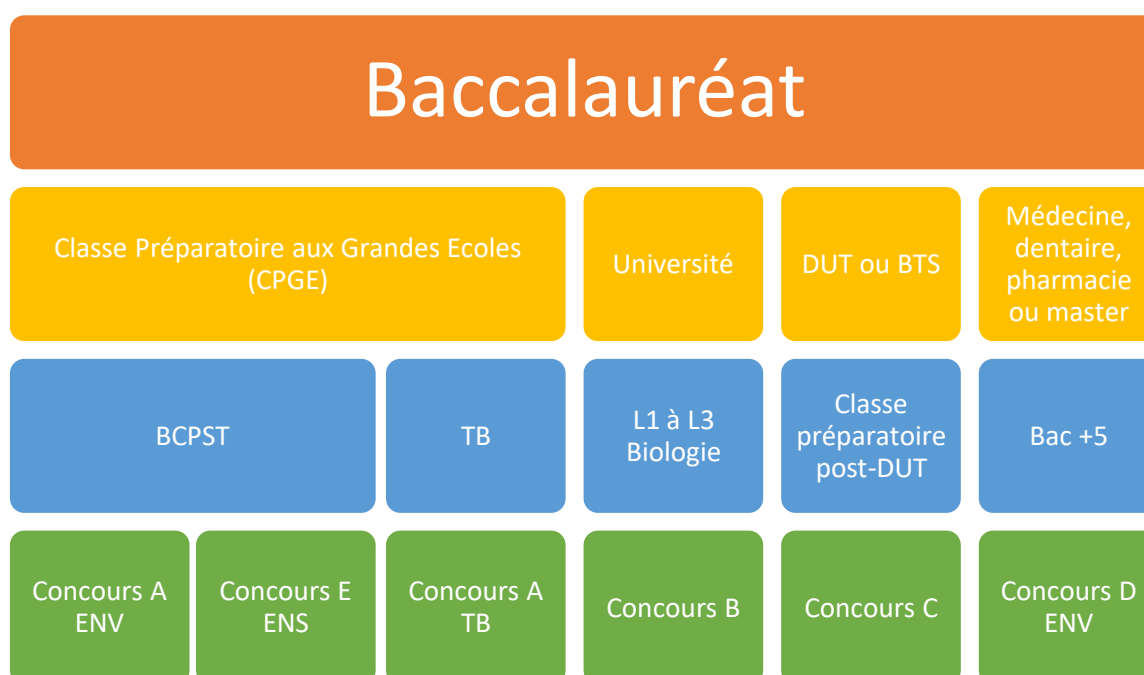


Figure 2 - Les différentes voies d'accès aux ENV françaises (SCAV 2019)

La Figure 2 illustre les différentes voies d'accès aux écoles vétérinaires. Les voies A ENV et A TB recrutent à Bac+2 à l'issue d'une classe préparatoire BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) ou TB (technologie biologique). La voie A ENV s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat général, la voie A TB aux titulaires d'un baccalauréat technologique. Ce sont les deux voies qui recrutent le plus, 74% de la promotion intégrée à la rentrée 2019.

Jusqu'en 2003, il existait une classe préparatoire scientifique Biologie qui menait aux concours des écoles d'agronomie et une préparation spécifique au concours commun des quatre écoles vétérinaires. La classe préparatoire vétérinaire ne durait qu'un an (sauf redoublement), au lieu de deux pour toutes les autres classes préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), et elle ne menait qu'à un seul concours. En cas d'échec définitif au concours, les possibilités de réorientation pour les étudiants étaient très limitées. C'est pour cette raison qu'à la rentrée

2003, la classe préparatoire vétérinaire a fusionné avec la CPGE Biologie pour donner naissance à la CPGE BCPST (FONTANINI 2011).

La voie B est réservée aux étudiants de troisième année d'une licence scientifique, en général mention science de la Vie. Elle a conduit au recrutement d'environ 10% de la promotion intégrée à la rentrée 2019.

La voie C recrute à Bac+3 après l'obtention d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur dans des spécialités scientifiques souvent liées aux sciences de la Vie ou à l'agroalimentaire. Les étudiants suivent ensuite une préparation aux épreuves dans une CPGE accessible aux titulaires de diplômes professionnels niveau Bac+2. A la rentrée 2019, 15% de la promotion est recrutée par cette voie.

La voie D recrute à partir du niveau Bac+5, les candidats sont titulaires du diplôme d'État de docteur en médecine ou du diplôme d'État de docteur en pharmacie ou du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire, ou d'un diplôme national à dominante biologie conférant le grade de master. Cette voie permet le recrutement d'étudiants en réorientation professionnelle par rapport à leur projet initial.

La voie E permet de recruter de futurs chercheurs en science de la Vie. Elle est ouverte aux étudiants inscrits en première année d'études dans l'École Normale Supérieure de Cachan ou de Lyon, à condition qu'ils aient réussi le concours A ENV l'année précédente.

Les étudiants des écoles vétérinaires sont majoritairement des femmes, entre 70 et 85% de femmes selon les promotions (PAULET 2011) et une proportion importante d'étudiants réussissent à intégrer une ENV à l'issue de leur seconde tentative (SCAV 2018).

En France, l'étude de la médecine vétérinaire est accessible aux étudiants après au moins deux années d'études supérieures et la réussite du concours national d'admission. L'enseignement est dispensé dans l'une des quatre écoles nationales vétérinaires présentes sur le territoire national.

## 1.2 La formation des vétérinaires en France

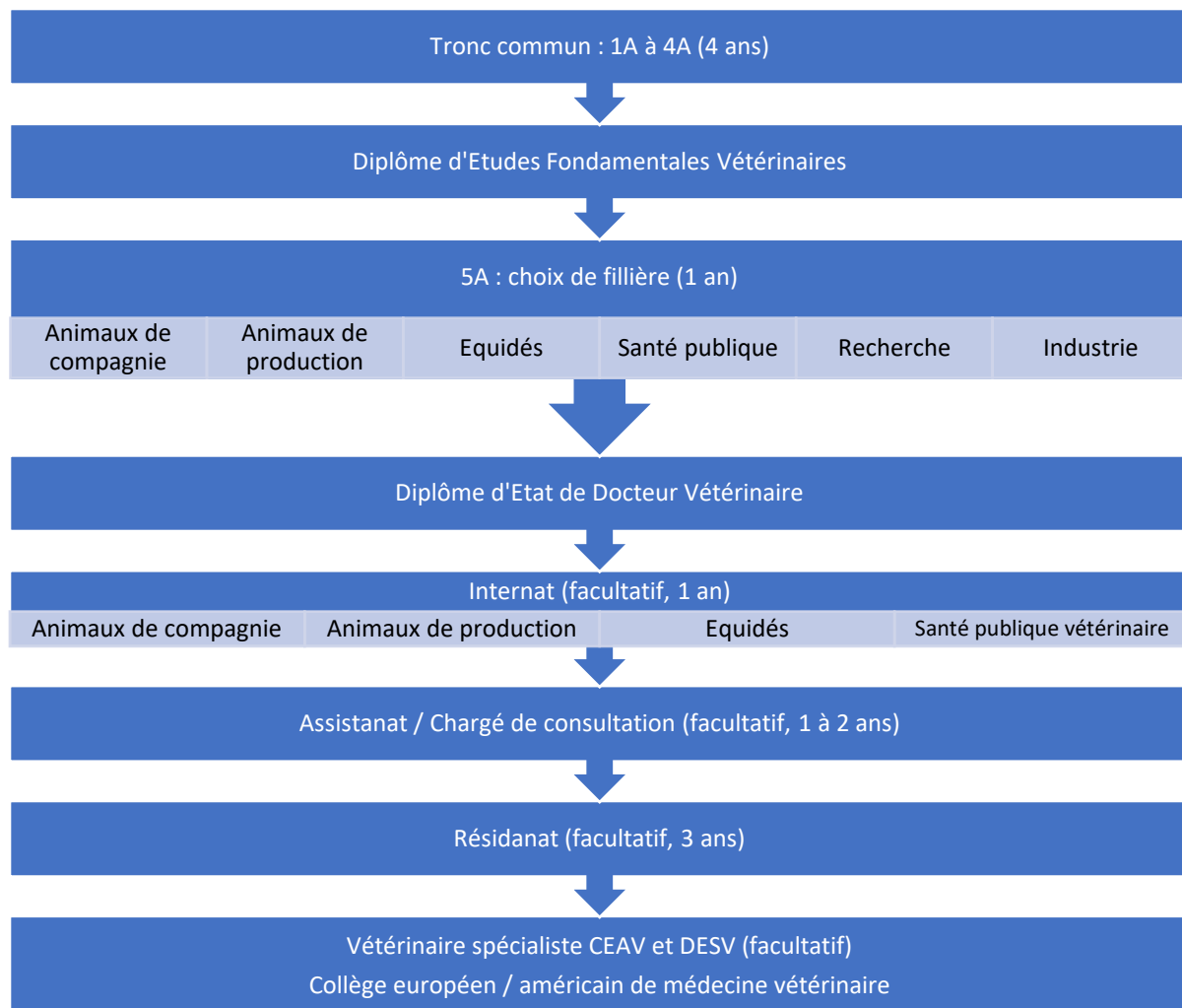


Figure 3 - Le déroulé de la formation dans les écoles nationales vétérinaires françaises d'après (ONV 2019)

La Figure 3 présente les différentes étapes et filières de la formation des vétérinaires en France.

A l'issue de l'intégration dans une des quatre ENV, les étudiants suivent quatre années de tronc commun. Ils choisissent ensuite une des six filières pour leur année d'approfondissement. A l'issue de ces cinq années obligatoires et après la soutenance d'une thèse d'exercice, ils obtiennent le diplôme de Docteur d'État de Docteur Vétérinaire qui les autorise à pratiquer la médecine et la chirurgie des animaux. L'internat, l'assistantat, le résidanat et la spécialisation sont des formations facultatives permettant d'accéder aux diplômes de spécialiste en médecine vétérinaire.

Ces différentes étapes sont détaillées ci-après.



### 1.2.1 La formation initiale dans le tronc commun

Depuis la réforme des études de 2007, la formation en école se déroule en cinq ans, avec au fil de l'avancement dans les années d'études une place de plus en plus importante accordée à la pratique. Les ENV délivrent le même diplôme. L'essentiel de l'enseignement est commun à toutes les écoles puisqu'imposé par le *Référentiel d'activité professionnelle et de compétences à l'issue des études vétérinaire* révisé en 2017 (DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE 2017). Il existe également un référentiel européen auquel les ENV se conforment dans le cadre de leur accréditation européenne (EAEVE, FVE 2016).

Les quatre premières années constituent un tronc commun à tous les étudiants avec des cours dédiés aux sciences fondamentales (anatomie, physiologie, pathologie, bactériologie, virologie, parasitologie, pharmacologie, zootechnie, chirurgie, etc.), mais aussi à la santé publique et à la législation. Des stages à l'extérieur de l'école ponctuent également la scolarité. A l'issue de leur quatrième année, sous réserve d'avoir validé toutes les unités d'enseignement et les stages obligatoires, les étudiants obtiennent le Diplôme d'Études Fondamentales Vétérinaires (DEFV) conférant le grade de master.

### 1.2.2 L'année d'approfondissement et les filières

En cinquième année, les étudiants font un choix de filière : animaux de compagnie, animaux de production, équine, santé publique vétérinaire, recherche, industrie (MINISTERE DE L'AGRICULTURE 2007). Les élèves peuvent changer d'établissement pour leur année d'approfondissement, cette mobilité inter-école est quasi impossible les quatre premières années. Ils peuvent aussi choisir de compléter leur formation ailleurs, à l'université (M2 ou première année de thèse d'université selon leur parcours) ou à l'École nationale des services vétérinaires (en santé publique vétérinaire).

Les étudiants rédigent également, durant cette année d'approfondissement, une thèse d'exercice qui leur permet d'obtenir le Diplôme d'État de Docteur Vétérinaire (DEV).

D'après le site internet de l'Onisep, les choix de filière des étudiants sont les suivants :

- 47 % sont vétérinaires pour animaux de compagnie ou NAC.
- 14 % sont vétérinaires pour animaux de production.
- 3 % sont spécialisés dans les équidés.
- 31 % ont une activité mixte, intervenant dans au moins deux types d'activité (animaux de compagnie, animaux de production, équidés).

- 5 % s'insèrent ailleurs, dans l'inspection, la recherche et le développement, l'enseignement ou le commerce. (ONISEP 2019)

Il existe une septième filière qui n'est proposée que de manière aléatoire. Un concours d'entrée à l'école de santé des armées (ESA) est organisé certaines années par le Ministère de la Défense, permettant l'accès à la filière administration de la sécurité sanitaire et vétérinaire des armées (MINISTERE DE LA DEFENSE 2017).

### 1.2.3 Réforme du cursus vétérinaire français prévue pour la rentrée universitaire 2021

A la rentrée universitaire 2021, les études vétérinaires vont subir un changement important : la durée totale des études va passer de sept ans minimum à six ans suite à une réforme des voies d'admission dans les écoles vétérinaires françaises.

Une nouvelle voie d'accès aux ENV sera accessible aux élèves de Terminale préparant le baccalauréat général après inscription sur la plateforme de choix des études supérieures (actuellement ParcoursSup®). Les études vétérinaires comprendront alors une première année à visée propédeutique, quatre années de tronc commun et une année d'approfondissement.

D'autres voies d'admissions sont prévues, permettant aux étudiants après une année d'étude supérieure de rentrer directement en deuxième année.

Une réforme des conditions d'accès à l'année d'approfondissement est également prévue. Elle mettrait en place un examen classant à l'issue du tronc commun dont le résultat déterminerait l'affectation des étudiants en dernière année. Le choix de la filière d'approfondissement ne serait donc plus libre.

A la fin de l'année 2020 les décrets n'ont pas encore été publiés au journal officiel.

### 1.2.4 Les spécialisations et la formation continue

Au terme des cinq ans, il est possible de poursuivre ses études en effectuant un internat, éventuellement suivi d'un résidanat, qui mène à un diplôme de spécialiste. Les vétérinaires ayant effectué un résidanat seul sont désignés comme spécialistes sur le territoire national. A l'issue du résidanat, les résidents présentent généralement l'examen du collège européen ou américain dans leur spécialité. S'ils le réussissent, ils obtiennent le grade de diplômé du collège européen / américain.

De plus en plus de vétérinaires choisissent de se former dans un domaine précis de la médecine vétérinaire grâce à la formation continue en préparant un CEAV (certificat d'études approfondies vétérinaires) en un an suivi d'un DESV (diplôme d'études spécialisées vétérinaires).

Depuis le 26 mars 2016, les vétérinaires praticiens dans un centre de soin vétérinaire ont une obligation de maintien à jour de leurs connaissances scientifiques au travers de la formation continue tout au long de leur carrière (CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME 2015). La formation pour un vétérinaire généraliste doit être d'au minimum 100 heures tous les cinq ans soit environs 20 heures de formation par an. Ce volume horaire est doublé pour les vétérinaires spécialistes (ONV 2016).

#### 1.2.5 Les différents métiers vétérinaires

Le grand public se représente le métier de vétérinaire comme celui du vétérinaire praticien exerçant en cabinet, clinique vétérinaire ou parc animalier.

Comme en témoigne la thèse de Johanna Lees, le diplôme de vétérinaire conduit à une grande diversité de profession parfois bien loin du soin aux animaux. Les vétérinaires sont présents dans des secteurs comme les laboratoires d'analyses médicales, la santé publique vétérinaire, l'industrie pharmaceutique, le conseil, la recherche, l'enseignement, l'expertise, la politique et bien d'autres encore. L'annuaire de Roy, recensait 4000 vétérinaires exerçant un métier en dehors d'un cabinet ou d'une clinique en 2013 (LEES 2014).

Ces vétérinaires n'ayant pas d'obligation d'inscription au Tableau de l'Ordre pour exercer leur métier, il est difficile d'avoir des statistiques précises concernant cette population. Ils représentaient seulement 3,1% des vétérinaires inscrits au Tableau, ceux inscrits comme « sans espèce traitée » (OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE 2018).

La formation des vétérinaires en France se fait dans les ENV.

La formation initiale est composée de quatre années de tronc commun et une année d'approfondissement. A l'issue de la formation initiale les vétérinaires soutiennent une thèse d'exercice et obtiennent le Diplôme d'État de Docteur Vétérinaire.

Ils peuvent éventuellement choisir de se spécialiser dans un domaine précis de la médecine vétérinaire.

La formation continue tout au long de la carrière est une obligation légale pour tous les vétérinaires.

Les ENV ne préparent pas qu'au métier de praticien libéral. Une minorité de vétérinaires choisit d'exercer hors des structures traditionnelles.

## 2 Les diplômés des ENV non-inscrits au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires

### 2.1 Conditions d'exercice de la médecine vétérinaire en France

La profession vétérinaire comme d'autres professions libérales est une profession réglementée. A ce titre, son exercice dans l'Union Européenne est soumis à des conditions de nationalité, de diplôme et à l'obtention d'une autorisation. (PARLEMENT EUROPEEN, CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE 2005)

Les professions libérales « *groupent les personnes exerçant à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité, une activité de nature généralement civile ayant pour objet d'assurer, dans l'intérêt du client ou du public, des prestations principalement intellectuelles, techniques ou de soins mises en œuvre au moyen de qualifications professionnelles appropriées et dans le respect de principes éthiques ou d'une déontologie professionnelle, sans préjudice des dispositions législatives applicables aux autres formes de travail indépendant.* » (CODE DE COMMERCE 2012)

#### 2.1.1 L'Ordre des Vétérinaires

L'Ordre des Vétérinaires est l'organisme d'habilitation à l'exercice de la profession vétérinaire en France. Il est le garant de la compétence des professionnels et de leur éthique.

Il a des missions administratives, réglementaires, disciplinaires, de représentation et sociales. La mission administrative consiste entre autres à tenir à jour la liste des personnes physiques ou morales habilitées à exercer la médecine et la chirurgie des animaux sur le territoire national. Cette liste est appelée Tableau de l'Ordre.

Il est organisé en un conseil national et douze conseils régionaux.

#### 2.1.2 L'obligation d'inscription au Tableau de l'Ordre

Les conditions d'exercice de la médecine vétérinaire en France sont les suivantes :

- Être un ressortissant français, un ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne, un ressortissant d'un autre État appartenant à l'Espace économique européen.

- Être titulaire d'un diplôme reconnu sur le territoire national : diplôme d'État de Doctorat vétérinaire, les diplômes délivrés dans l'Union Européenne, l'EEE et la Suisse par des établissements accrédités par l'AEEEV.

Par ailleurs, il existe un examen d'aptitude permettant aux personnes qui répondent à la condition de nationalité mais dont le diplôme n'est pas reconnu, de recevoir une autorisation d'exercice.

Enfin, préalablement à l'exercice effectif de la profession, « les personnes autorisées à pratiquer la médecine et la chirurgie des animaux doivent procéder aux formalités d'enregistrement et d'inscription » auprès de l'Ordre des vétérinaires. Les Conseils régionaux de l'Ordre des Vétérinaires délivrent l'autorisation nécessaire pour exercer sur le sol français. Les vétérinaires autorisés à pratiquer la profession vétérinaire sont ainsi inscrits au Tableau de l'Ordre.

Ainsi, doivent être inscrits au Tableau de l'Ordre tous les vétérinaires pratiquant la médecine vétérinaire dont :

- Les vétérinaires souhaitant exercer la médecine et la chirurgie des animaux en clientèle.
- Les vétérinaires travaillant en tant que vétérinaires au sein d'entreprises/établissements pharmaceutiques ou bien au sein d'entreprises fabricant, important, ou distribuant des aliments médicamenteux.

Les vétérinaires travaillant exclusivement dans le Service Public, comme par exemple les enseignants des ENV ou les vétérinaires dans les instituts de recherche publics sont exemptés d'inscription au Tableau de l'Ordre. Les enseignants des ENV sont néanmoins soumis au respect du code de déontologie.

Les vétérinaires travaillant dans une entreprise pharmaceutique ou d'aliments médicamenteux, mais ne pratiquant pas la médecine vétérinaire, ne sont pas tenus de s'inscrire à l'Ordre National des Vétérinaires. De même pour les vétérinaires qui travaillent dans d'autres entreprises en dehors du cadre de la médecine et la chirurgie des animaux.

L'inscription est soumise au paiement annuel d'une cotisation.



Figure 4 - Schéma du champ d'études de l'ATLAS de la démographie de la profession vétérinaire (OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE 2018)

La Figure 4 synthétise les grands types d'exercices vétérinaires. Les vétérinaires de la fonction publique et les « autres vétérinaires » ne sont pas tenus de s'inscrire au Tableau de l'Ordre.

### 2.1.3 Situation avant la loi n°2001-6 du 4 janvier 2001 (JO du 5 janvier 2001) - article 8

Avant 2001, les vétérinaires salariés pouvaient exercer sous l'autorité de leur employeur ayant soutenu une thèse et inscrits au Tableau de l'Ordre. Ils avaient le statut de vétérinaire assistant ou remplaçant. Ce statut dérogatoire les dispensait de l'obligation d'avoir soutenu une thèse et d'inscription au Tableau de l'Ordre.

La loi n°2001-6 du 4 janvier 2001 (JO du 5 janvier 2001) a apporté de nombreuses modifications du code rural concernant l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux en France. Ces modifications correspondent à la transcription tardive en droit national, de la directive européenne de 1982 qui fixe les règles d'exercice de la médecine vétérinaire pour tous les pays membre de l'UE et de l'EEE.

Avec cette modification, seuls les étudiants vétérinaires ayant obtenus leur DEFV mais pas encore soutenu leur thèse peuvent avoir le statut de vétérinaire assistant. Ils doivent s'inscrire à l'Ordre pour pouvoir pratiquer la médecine et la chirurgie vétérinaire sous l'autorité de leur employeur. Ce statut est valable jusqu'à la soutenance de la thèse ou au plus tard au 31 décembre de l'année suivant l'obtention du DEFV.

Les vétérinaires en exercice sortis de l'école après 1982 doivent impérativement avoir soutenu leur thèse d'exercice et être inscrits au Tableau de l'Ordre. Dans le cas contraire, leur pratique est considérée comme un exercice illégal de la médecine vétérinaire. (CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME 2001)

Les vétérinaires diplômés avant 1980 n'ont pas été concernés par ces changements.

## 2.1.4 Statistiques concernant les vétérinaires diplômés ne s'étant jamais inscrits à l'Ordre

Les vétérinaires n'étant pas inscrits à l'Ordre sont une population difficile à suivre. Que ce soit ceux qui ne se sont jamais inscrits en sortant de l'école ou ceux qui ont demandé leur sortie du Tableau de l'Ordre. On estime qu'ils étaient entre 230 et 250 vétérinaires âgés de moins de 40 ans entre 2016 et 2018 (OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE 2018), mais il n'existe que peu de moyens en dehors des réponses volontaires aux enquêtes pour suivre leur devenir.

La promulgation de la loi de 2001 a entraîné une période de latence de cinq ans durant lesquels les vétérinaires ont dû se mettre en conformité avec la loi pour pouvoir continuer à exercer. Le nombre d'inscriptions à l'Ordre a augmenté de manière importante entre 2001 et 2006, il était largement supérieur au nombre d'étudiants sortant des ENV à cette même période. C'est pourquoi ces années ont été exclues du calcul ci-après.

Depuis tous les vétérinaires sortis d'école doivent impérativement être inscrits au Tableau de l'Ordre pour pratiquer la médecine et la chirurgie de animaux.

Tableau II - Places offertes aux concours commun d'entrée dans les ENV entre 2007 et 2012 (SCAV)

Année du concours Établissement	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
ENVA	110	114	117	117	117	117	692
ENVL	110	114	117	117	117	117	692
ENVN	110	114	117	117	117	117	692
ENVT	109	114	117	117	117	117	691
Total	441	456	468	468	468	468	2 769

Tableau III - Primo-inscrits au Tableau de l'Ordre entre 2012 et 2017 (ONV)

Année d'obtention du DEFV Établissement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
ENVA	92	116	121	112	107	104	652
ENVL	80	106	124	123	121	100	654
ENVN	76	106	119	116	115	109	641
ENVT	94	99	121	119	104	115	652
Total	342	427	485	470	447	428	2 599



Tableau IV - Delta nombre de nouveaux inscrits -nombre diplômés théoriques pour les promotions 2012 à 2017 des ENV

Établissement \ Année	Année						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
ENVA	-18	2	4	-5	-10	-13	-40
	-16,4%	1,8%	3,4%	-4,3%	-8,5%	-11,1%	-5,8%
ENVL	-30	-8	7	6	4	-17	-38
	-27,3%	-7,0%	6,0%	5,1%	3,4%	-14,5%	-5,5%
ENVN	-34	-8	2	-1	-2	-8	-51
	-30,9%	-7,0%	1,7%	-0,9%	-1,7%	-6,8%	-7,4%
ENVT	-15	-15	4	2	-13	-2	-39
	-13,8%	-13,2%	3,4%	1,7%	-11,1%	-1,7%	-5,6%
Total	-99	-29	17	2	-21	-40	-170

Depuis 2007, la durée des études vétérinaires est de cinq ans (MINISTERE DE L'AGRICULTURE 2007).

Pour les calculs ci-dessus, il a été fait l'approximation qu'aucun étudiant n'avait redoublé et donc que l'année d'obtention du diplôme d'État de Docteur Vétérinaire était l'année d'entrée à l'école plus cinq ans.

Pour chaque année, de 2012 à 2017 et pour chaque établissement, nous avons calculé la différence entre le nombre de places offertes au concours, toutes les places offertes au concours sont toujours pourvues (Tableau II) et le nombre de primo-inscrits au Tableau de l'Ordre (Tableau III). Il en résulte le Tableau IV qui présente pour chaque année et chaque établissement, la perte ou le gain de diplômés.

Sur ces six dernières années, la « perte » de jeunes diplômés est de 6,1%, soit 170 étudiants pour les diplômés des promotions 2012 à 2017 qui ne se seraient pas inscrits à l'Ordre à leur sortie d'école. Ce chiffre est loin des 20% de fuite de jeunes diplômés évoqué à partir de 2017 dans un édit de la Dépêche Vétérinaire (BUISSON 2017). Il se rapproche également des 7,7% évoqués par Konstantopedos pour les diplômés de la période 2008-2016 (KONSTANTOPEDOS 2017).

Une enquête insertion réalisée par la DGER (DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE, AGROSUP DIJON - EDUTER 2017) datée de 2017 indique que pour les promotions DEFV 2013 et DEFV 2014, entre 8 et 9% des étudiants poursuivaient leurs études au moment de l'enquête. Un peu plus d'un tiers préparent une thèse d'université, 42 % approfondissent un secteur dans la médecine vétérinaire (résidanat, internat, assistantat...) et 22 % préparent un diplôme de type master ou mastère spécialisé (DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE, AGROSUP DIJON - EDUTER 2017).

On peut supposer que les étudiants en thèse d'université et les étudiants préparant un master ou un mastère spécialisé sont parmi ces 170 étudiants ne s'étant pas inscrits au Tableau de l'Ordre.

Il est très difficile de répondre à la question de l'activité professionnelle exercée par les personnes ne s'inscrivant pas au tableau de l'Ordre. En effet, une fois diplômés, il n'existe pas de moyen de suivi pour ceux n'exerçant pas la médecine vétérinaire.

Vétérinaire est une profession libérale et réglementée, son exercice en France est soumis à des conditions de nationalité, de diplôme et d'autorisation.

L'ordre des Vétérinaires est l'organisme qui autorise les vétérinaires à pratiquer la médecine vétérinaire sur le territoire national. L'inscription au Tableau de l'Ordre et le paiement de la cotisation sont obligatoires pour pouvoir pratiquer la médecine vétérinaire. Depuis 2001 tous les vétérinaires doivent être inscrits au Tableau de l'Ordre qu'ils soient salariés, étudiants de dernière année, collaborateurs libéraux ou à leur compte.

Depuis quelques années, la profession s'inquiète d'une « fuite des diplômés » : des vétérinaires formés en France choisissent de ne pas exercer la médecine vétérinaire après l'obtention de leur diplôme. Il y aurait environ 6% des diplômés des ENV françaises qui ne s'inscriraient pas à l'Ordre après l'obtention de leur diplôme et qui donc n'exerceraient pas la médecine vétérinaire en France. Le suivi de cette population est compliqué et peu de données permettent de comprendre quelle est leur activité professionnelle à leur sortie d'école.

### 3 La profession vétérinaire dans la société du XXIème siècle

La profession vétérinaire jouit depuis des années d'une très bonne image auprès des Français. La consommation des ménages pour les services vétérinaires est en augmentation de même que le nombre d'animaux sur le territoire. Malgré ce contexte plutôt favorable, la vision des praticiens sur leur avenir semble plutôt mitigée.

#### 3.1 Vétérinaire, un des métiers les plus appréciés des Français

Les Français ont une opinion favorable des vétérinaires. Les nombreuses émissions télévisées comme les très populaires *Vétérinaire, leur vie en direct* ou *Véto junior* et les reportages réguliers sur la profession contribuent à entretenir cette bonne image. En 2014, vétérinaire était au quatrième rang des métiers préférés des Français (ORIENTATIONS 2014) et en 2015 il était même considéré comme le métier idéal par 10% de la population (Direct Matin/CSA 2015).

De même, les Français ont confiance dans les vétérinaires pour prendre en charge leurs animaux. D'après un sondage réalisé en 2013 par OpinionWay, huit Français sur dix considèrent que le vétérinaire reste le professionnel de référence en santé animale, même si les forums et autres réseaux sociaux prennent une place de plus en plus importante lorsqu'ils recherchent des informations concernant leur animal. Lorsque leur animal va mal, un Français sur deux l'amène directement chez un vétérinaire et seulement 12% cherchent des conseils sur internet (SantéVet/IPSOS 2020). De même, 96% des français sont satisfaits des services proposés par les vétérinaires (VETFUTURS France 2017).

Néanmoins de nombreux vétérinaires soulignent que cette opinion se fonde sur une image partielle de la profession. En effet, l'expérience en clientèle les confronte souvent à des critiques sur le coût de la santé des animaux, une remise en cause de leurs pratiques médicales et les questionne sur la reconnaissance du statut social du vétérinaire dans la société. De plus, le rôle de gardien de la santé publique, notamment au travers de l'exécution du mandat sanitaire n'est que très peu connu du grand public.

### 3.2 Vétérinaire praticien : une profession féminine et de plus en plus urbaine

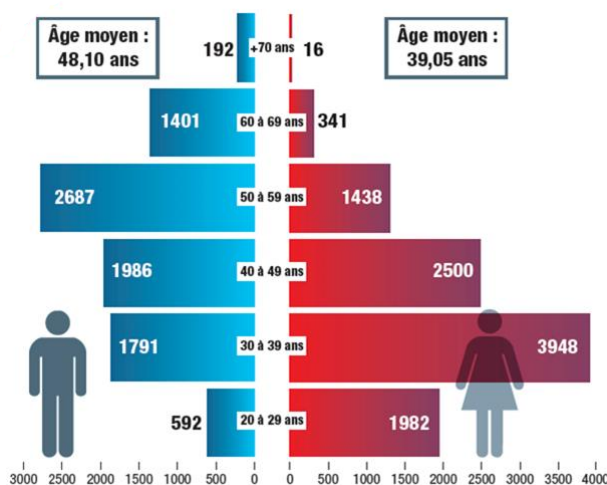


Figure 5 - Pyramide des âges de la profession vétérinaire en 2019 (ONV 2019)

En 2019, 54,2% des vétérinaires praticiens étaient des femmes. La profession se féminise de plus en plus avec -7% d'hommes inscrits à l'Ordre entre 2015 et 2019. (OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE 2020)

L'âge moyen de 43 ans est stable depuis cinq ans.

En revanche, comme illustré par la Figure 5 la population masculine est vieillissante et les jeunes praticiens sont majoritairement des femmes.

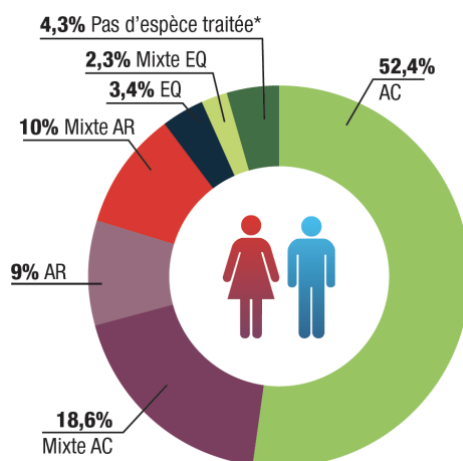


Figure 6 - Répartition des inscrits au tableau de l'Ordre en 2019 en fonction des espèces traitées (ONV 2019)

Sur les cinq dernières années, la progression du nombre d'inscrits déclarant une compétence « animaux de compagnie » se stabilise et a augmenté de 2,1 %. Avec 19 % de vétérinaires inscrits déclarant une activité pour les animaux de rente, le nombre est en constante baisse depuis 2013 (Figure 6).

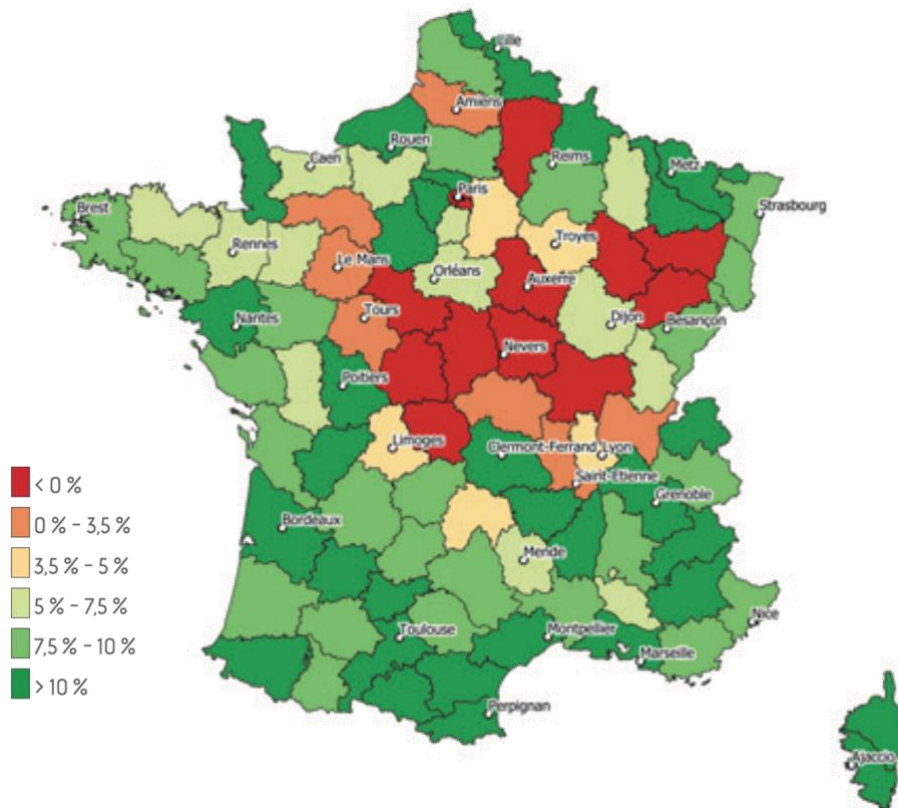


Figure 7 - Évolution du nombre d'inscrits au tableau de l'Ordre par département entre 2015 et 2019 (ONV 2019)

Le nombre de vétérinaires inscrits au Tableau de l'Ordre a augmenté de 2,6 % entre 2015 et 2019, mais comme illustré par la Figure 7, la répartition de ces inscriptions est inhomogène sur le territoire. On observe une baisse du nombre de vétérinaires inscrits en Île-de-France (3 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (0,8 %).

A l'exception de l'Île-de-France, ce sont plutôt les départements ruraux qui semblent perdre des vétérinaires alors que les départements comptant de grandes métropoles semblent plus attractifs. Ceci confirme la tendance à la réduction de l'activité rurale au profit de l'activité animaux de compagnie.

### 3.3 Un contexte économique plutôt favorable pour la profession mais des revenus inférieurs aux autres professions de la santé

#### 3.3.1 La consommation des services vétérinaires en augmentation

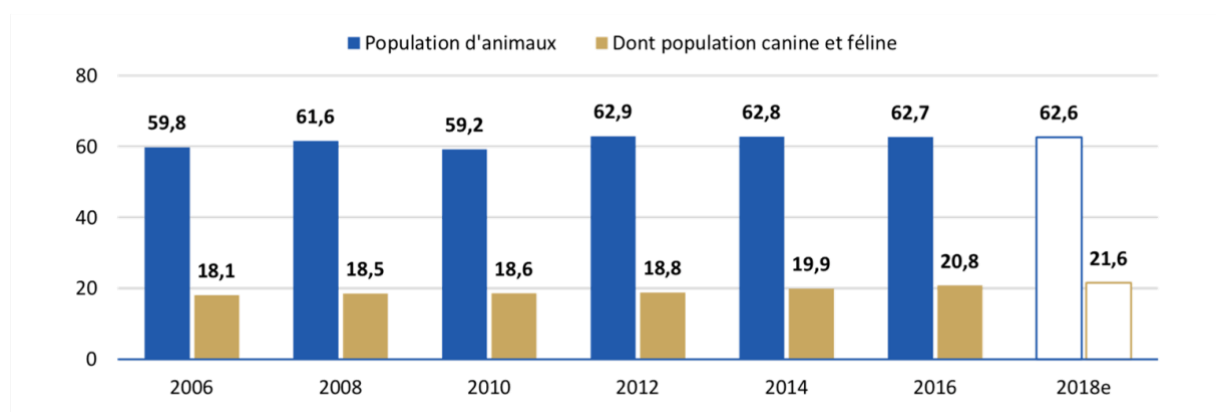
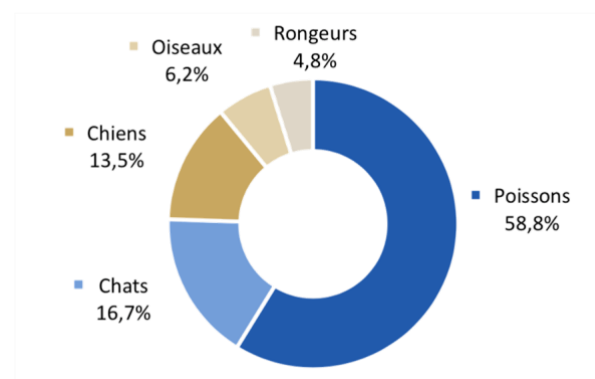
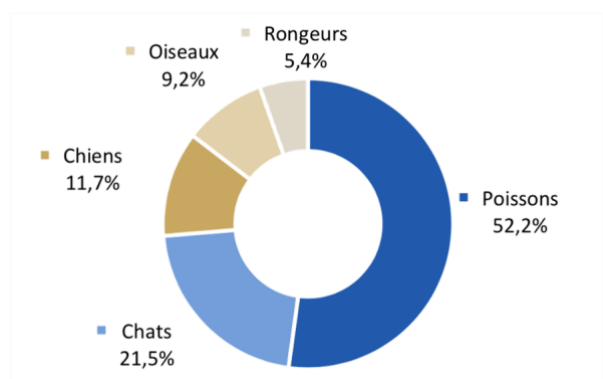


Figure 8 - Population d'animaux en France - en million (Xerfi/Insee 2019)



Unité : part en pourcentage du nombre total d'animaux,  
Figure 9 - Répartition de la population d'animaux de compagnie en 2006 (Xerfi/FACCO 2019)



Unité : part en pourcentage du nombre total d'animaux,  
Figure 10 - Répartition de la population d'animaux de compagnie en 2016 (Xerfi/FACCO 2019)

Depuis 10 ans la population animale augmente en France (Figure 8).

Si la population des animaux de production est stable ces quatre dernières années, celle des animaux de compagnie ne cesse d'augmenter. La population féline est en augmentation au détriment de la population canine (Figure 9 et Figure 10), les modes de vie de plus en plus urbains sont une explication de cette tendance. (XERFI 2019)

D'après l'Observatoire SantéVet, les chiens et les chats de compagnie sont considérés comme des membres de la famille et leur présence augmente le bien-être au sein du foyer. De plus la médicalisation des animaux de compagnie est en constante augmentation depuis 2016. En effet, 82% des propriétaires de chiens et 69% des propriétaires de chats déclarent vacciner leurs animaux tous les ans.

En 2020 les propriétaires de chiens ont visité leur vétérinaire 1,9 fois au cours des 12 derniers mois, les propriétaires de chats 1,2.

Le montant des frais vétérinaires continue d'augmenter pour les propriétaires de chiens (275 € en 2020, 223 € en 2019) et a tendance à diminuer pour les propriétaires de chats (158 € contre 174 €).

La souscription à une assurance santé animale est en forte augmentation ces dernières années : 9% des propriétaires de chiens interrogés ont souscrit une assurance santé en 2020 contre 5% en 2019, 8% en 2020 contre 2% en 2019 pour les propriétaires de chats. Face à des dépenses de soins supérieures à 1 000€, 13% des propriétaires de chats sont prêts à emprunter de l'argent.

On constate donc une augmentation de la prise en charge médicale des animaux de compagnie, les chiens semblant plus médicalisés que les chats. Les propriétaires ne paraissent pas facilement découragés par la réalisation de soins ou les frais qui peuvent en découler.

De plus, 34% des propriétaires de chiens et 36% des propriétaires de chats effectuent une recherche des symptômes de leur animal avant une consultation. La consultation des sites vétérinaires est en hausse en 2020 par rapport à 2019, 15% chez les propriétaires de chiens et 14% chez les propriétaires de chats en 2020, contre 4% pour les premiers en 2019 (sans réponse pour les chats en 2019). (SantéVet/IPSOS 2020)

### 3.3.2 Les revenus des vétérinaires libéraux sont inférieurs à ceux des professions comparables

Pour les vétérinaires salariés, la convention collective fixe chaque année une grille des salaires minimaux pour la profession en fonction de l'expérience. Les salariés vétérinaires ont un statut de cadre. Il est difficile de connaître la proportion de salariés dont la rémunération est supérieure à la convention collective.

Le revenu moyen net d'un salarié vétérinaire à temps complet était de 2 813,25€ nets mensuels (33 759€ annuels) en 2017. (OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE 2020)

Pour les vétérinaires libéraux, c'est le revenu d'activité qui est retenu. Le revenu d'activité des non-salariés correspond à l'assiette qui sert au calcul de leurs cotisations personnelles d'allocations familiales. Cette assiette est définie par les organismes sociaux (Urssaf), sur la base des déclarations sociales de revenu effectuées par les non-salariés auprès de leur centre

d'affiliation. Elle repose sur le revenu professionnel imposable auquel sont réintégrés certains allègements fiscaux et certaines cotisations sociales facultatives, et après déduction de l'éventuelle majoration de 25 % en cas de non-adhésion à un centre de gestion ou à une association agréée ou de non-recours à un expert-comptable.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (net des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), net des impôts directs. (INSEE 2020)

Tableau V - Revenus d'activité mensuels en 2017 des emplois non-salariés dans le secteur de la santé et de l'action sociale (Insee 2019)

	Revenu mensuel moyen			Dispersion des revenus (hors micro-entrepreneurs)			
	Ensemble	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Part des revenus nuls (en %)	Médiane <sup>1</sup>	D1 <sup>1</sup>	D9 <sup>1</sup>
Médecine	8 800	8 810	ns	1,8	7 150	2 010	17 830
Médecine générale	7 220	7 220	ns	1,8	6 380	1 950	13 400
Médecine spécialisée, analyses médicales	11 010	11 040	ns	1,8	8 930	2 140	22 460
Pratique dentaire	9 110	9 120	ns	1,3	7 370	2 670	17 330
Vétérinaires	5 440	5 610	ns	1,9	5 050	1 760	10 350
Professions paramédicales et sages-femmes	3 510	3 570	820	1,9	3 300	1 380	6 190
Infirmiers et sages-femmes	3 860	3 860	ns	1,9	3 610	1 660	6 460
Autres professions paramédicales	3 170	3 290	820	1,8	2 970	1 200	5 880
Autres services de santé et action sociale	1 040	2 080	460	9,3	1 630	280	4 680
<b>Ensemble des activités de santé et action sociale</b>	<b>5 020</b>	<b>5 600</b>	<b>500</b>	<b>2,3</b>	<b>4 040</b>	<b>1 360</b>	<b>11 700</b>
<b>Ensemble hors agriculture</b>	<b>2 580</b>	<b>3 580</b>	<b>470</b>	<b>8,3</b>	<b>2 460</b>	<b>510</b>	<b>8 330</b>

ns : non significatif. 1. Hors revenus nuls. Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors taxés d'office et hors agriculture.

Source : Insee, base non-salariés 2017.

Unité : euros

D'après l'Insee et illustré par le Tableau V, en 2017, la profession vétérinaire comptait plus de 11 000 libéraux dont les revenus mensuels d'activité s'élevaient à 5 540€ euros en moyenne. La médiane des revenus d'activité s'élevait 5 050€. La médiane étant plus élevée que la moyenne de 10%, on constate que les hauts revenus tirent la moyenne vers le haut. L'analyse par décile montre qu'un vétérinaire sur dix a des revenus inférieurs à 1 760€ mensuels.

Pour les professions libérales, le calcul du revenu d'activité au revenu disponible correspond à un rabot important, de l'ordre de 50-60%.

Pour rappel, en 2017, le revenu disponible médian en France métropolitaine était de 1 735€ nets (INSEE 2019).

En 2018, on observe une augmentation du revenu d'activité médian à 5 966€ mensuels.

A noter, il existe une importante disparité du taux horaire entre les hommes et les femmes dans la profession : 37€/h pour les hommes contre 31€/h pour les femmes. De même, on constate une différence des moyennes horaires annuelles, 2 225 heures pour les hommes et



1 765 heures pour les femmes. (OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE 2020)

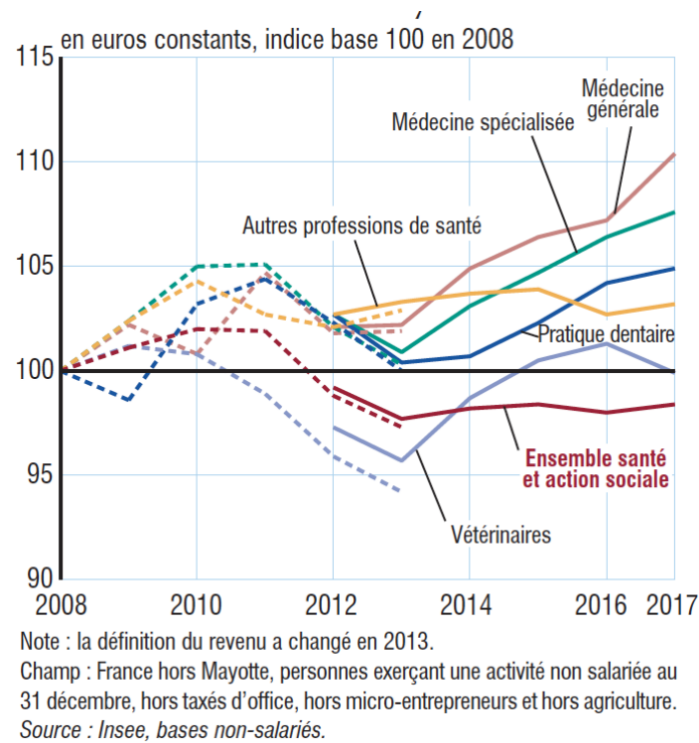
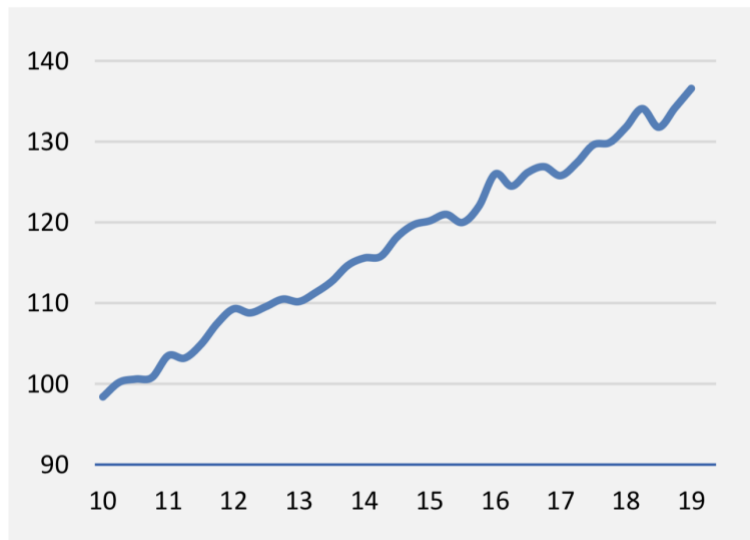


Figure 11 -Évolution du revenu des emplois non-salariés dans le secteur de la santé et de l'action sociale (Insee, 2019)

Les revenus d'activité des vétérinaires sont inférieurs aux revenus générés par les autres professions de santé nécessitant un niveau d'étude équivalent ou supérieur sur toute la période 2008-2017 (Figure 11). En effet, les revenus des vétérinaires sont inférieurs à ceux des médecins, dentistes et des autres professions de santé. Seules les professions paramédicales et sages-femmes et les autres services de santé et action sociale (exemple : psychologues, diététiciens, etc.) ont des revenus d'activité inférieurs.

On constate également que la profession vétérinaire génère des revenus moins importants mais aussi que la croissance des revenus ces 10 dernières années est plus faible voire même en recul.



Unité : indice de valeur base 100 en 2010

Figure 12 - Chiffre d'affaire des services vétérinaires (Xerfi/Insee)

L'évolution du chiffre d'affaire des cliniques vétérinaires est en revanche en constante augmentation depuis 10 ans (Figure 12). Cette différence d'évolution entre les chiffres d'affaires des structures et les revenus d'activité peut être liée à l'augmentation des charges et de l'équipement des structures.

### 3.4 La gestion des ressources humaines est de plus en plus complexe pour la profession

#### 3.4.1 Des difficultés de recrutements croissantes entraînant une incertitude importante pour les libéraux

Les difficultés de recrutement sont un sujet de préoccupation récurrent chez de nombreux praticiens. Le milieu des années 2010 a marqué le début du phénomène de « fuite des diplômés » (BUISSON 2017).

Même si les reconversions professionnelles au cours ou après les études vétérinaires ne sont pas un phénomène totalement nouveau, le nombre de cas a augmenté ces dernières années. L'activité vétérinaire a aussi connu un bond lié à l'augmentation de la population des animaux de compagnie et du budget du foyer dédié aux animaux, entraînant une augmentation de la demande de main d'œuvre qualifiée.

Les jeunes diplômés français ont tendance à s'inscrire plus tard que leurs aînés et leurs confrères diplômés à l'étranger. Ainsi, 6 mois après la fin de leurs études, 25,7% des diplômés de l'année 2014 n'étaient pas inscrits au Tableau de l'Ordre (GUÉRIN, MORIN, LABOULAIS

2015). On notera que les diplômés en poursuite d'étude comme les internes des ENV par exemple, n'ont pas à s'inscrire à l'Ordre s'ils n'exercent pas en dehors du CHUV.

D'après un sondage réalisé par la Semaine Vétérinaire en 2018, les vétérinaires praticiens se sentaient découragés face au recrutement. 89,1% déclaraient avoir des difficultés à recruter des salariés vétérinaires. Le faible taux ou l'absence de réponse étaient cités comme la première cause de difficulté. Leur vision de l'activité pour l'année à venir était plutôt pessimiste pour 22,8% des répondants.

Il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande en termes d'emploi vétérinaire. Ce déséquilibre est à la faveur des candidats.

Ce phénomène a mis en place une tension générationnelle. Les reproches formulés par les employeurs font apparaître des différences majeures de vision de la vie professionnelle et personnelle. Les jeunes générations accordent plus de place à leur vie en dehors de leur lieu de travail, à leur épanouissement personnel. Ils sont très attentifs aux contraintes liées à l'exercice libéral (horaires flexibles, gardes ou astreintes nuits et/ou week-end...). Les attentes en matière de rémunération sont aussi fortes et parfois très différentes des propositions des potentiels employeurs. De plus une déception et une inquiétude vis-à-vis de la pratique libérale et du contact client sont aussi évoqués. La féminisation de la profession est aussi souvent mise en cause lorsque l'on évoque les difficultés de recrutement (VETFUTURS France 2017).

Ces difficultés sont particulièrement exacerbées pour les postes en clientèle rurale. Le milieu rural traverse une crise et les postes dans des communes isolées, éloignées des grands centres urbains n'attirent plus. Cette crise n'est pas propre au milieu vétérinaire, toutes les professions, et en particulier les professions médicales, sont concernées par cette désertification.

#### 3.4.2 Les récentes réformes engagées par le Ministère de l'Agriculture et l'Ordre National des Vétérinaires ne semblent pas inverser ce phénomène

Depuis 2012, le nombre d'étudiants admis au sein des ENV est passé de 468 à 646 en 2020, soit une augmentation de 38% (SCAV 2020).

De plus, le concours 2021, une nouvelle voie d'admission accessible aux élèves de Terminale sera créée ce qui ajoutera 170 étudiants supplémentaires dans les ENV.

Des rumeurs récentes font aussi état de la possibilité de l'ouverture d'une cinquième école vétérinaire sur le territoire français. Cette école serait privée et gérée par un groupe qui

possède également une école d'ingénieurs. Un amendement a été déposé et sera étudié prochainement par le Sénat. (LA DEPECHE VETERINAIRE 2020)

La suppression du quota du nombre d'admis dans les ENV a souvent été évoquée par les instances ministérielles ou dans un rapport de l'Inspection Générale des Finances en 2014.

L'objectif de l'augmentation du nombre de places à l'entrée en école serait donc d'augmenter le nombre de vétérinaires disponibles sur le marché du travail et compenser « la fuite » des diplômés.

Cependant le numerus clausus a deux principaux objectifs :

- La formation d'un vétérinaire est coûteuse et est prise en charge en majorité par l'État. Il est donc nécessaire de limiter l'accès aux écoles à un nombre d'étudiants cohérent avec le budget alloué par l'État.
- Limiter l'accès à la formation aux personnes aptes intellectuellement de recevoir cette formation et d'assumer la pleine responsabilité du métier de vétérinaire à l'image d'autres professions comme médecin ou avocat.

Néanmoins, le budget accordé aux ENV est stable depuis une dizaine d'années de même que le nombre d'enseignants chercheurs. Cela est en opposition nette avec l'augmentation majeure du nombre d'étudiants et peut faire craindre une diminution de la qualité d'enseignement (HALFON 2018).

Depuis 2013, des stages tutorés ont été mis en place avec l'objectif de relancer l'attractivité du secteur rural. Ces stages offrent la possibilité aux étudiants en année d'approfondissement de choisir une filière mixte animaux de production et animaux de compagnie. Les étudiants alternent durant l'année universitaire les périodes en école et les périodes sur le terrain avec le vétérinaire tuteur.

Le vétérinaire à une bonne image auprès du public. Diverses émissions documentaires entretiennent cette image et sont parfois à l'origine de vocations. Néanmoins la représentation du métier est souvent biaisée et incomplète.

La profession est majoritairement féminine. Cette tendance va s'accroître dans les prochaines années avec le vieillissement et le départ à la retraite des vétérinaires hommes, remplacés par des vétérinaires femmes.

L'activité rurale est en perte de vitesse par rapport à l'activité des animaux de compagnie. On constate également une urbanisation des praticiens.

Les dépenses des ménages pour leurs animaux de compagnie augmentent régulièrement depuis plusieurs années. On observe une médicalisation plus importante des chiens par rapport aux chats et des dépenses de santé globalement à la hausse. Le vétérinaire reste le référent en santé animale malgré le recours de plus en plus fréquent des propriétaires aux recherches en ligne préalablement à la consultation.

On constate une forte disparité des revenus d'activité pour les vétérinaires libéraux avec une dispersion importante des revenus au sein de la profession. Le revenu d'activité moyen est plus faible chez les vétérinaires que chez les professions de santé à niveau d'études équivalent ou supérieur. De plus les revenus d'activité des vétérinaires ont connu une augmentation moins importante que pour les autres professions de santé.

Les praticiens ont de plus en plus de difficultés à recruter pour leurs structures créant ainsi une incertitude quant à la pérennité de leur activité. Les employeurs évoquent un changement de manière de penser chez les jeunes vétérinaires et une inadéquation de leurs aspirations avec la réalité du terrain. Malgré plusieurs initiatives du Conseil de l'Ordre et du ministère de l'agriculture, tout spécialement en faveur du milieu rural, le déficit en praticien reste un problème.

## 4 Les spécificités du rapport de la génération Y ou *millennials* au monde du travail

### 4.1 Le concept de génération en sciences humaines

#### 4.1.1 Définition de génération

Sur le marché du travail, se côtoient actuellement quatre générations (GARDNER, CENAMO 2008):

- Les baby-boomers nés entre 1946 et 1961, enfants nés après la seconde guerre mondiale ayant le plus bénéficié de la période d'expansion économique des Trente Glorieuses. Cette génération est en fin de carrière, une partie est déjà à la retraite.
- La génération X née entre 1962 et 1979, enfants nés jusqu'au second choc pétrolier ayant grandi dans une période de déclin social, déclin de l'empire colonial et de mondialisation.
- La génération Y ou *millennials*, née entre 1980 et 1996
- La génération Z à partir de 1997, enfants n'ayant peu ou pas connu le monde avant internet et sans informatique dans leur foyer. Cette génération est très minoritaire, les membres les plus âgés entrent à peine dans la vie active.

D'après Kupperschmidt (2000), une génération est un « *groupe identifiable qui partage les années de naissance et des événements de vie significatifs, à des moments de développement personnel importants* ». Ces événements peuvent être des guerres, des événements historiques majeurs, l'apparition de nouvelles technologies ou bien des modifications socio-culturelles importantes. Ils vont s'exprimer dans « *des traits de personnalité, des valeurs, des attitudes ainsi que les motivations au travail* ». Pour nombre de chercheurs, les caractéristiques de la génération Y, en particulier son rapport au travail, sont très différentes de celles des générations précédentes.

#### 4.1.2 La génération Y ou *millennials*, une génération résolument différente par rapport à celle de ses aînés

##### 4.1.2.1 Les spécificités de la génération Y

La génération Y a grandi avec de nombreuses nouveautés culturelles et technologiques ce qui explique en partie sa différence par rapport aux générations précédentes (MARTIN 2005).

C'est une génération qui :

- N'a pas connu la menace nucléaire de la guerre froide
- Ne connaît pas le monde sans SIDA
- A grandi avec l'essor de l'informatique grand public et qui a acquis une maîtrise intuitive du numérique d'où le surnom de *digital natives*
- Est née avec le développement de l'intérêt du grand public sur les questions d'écologie et de développement durable.

Ces éléments et notamment le rôle important que joue internet et la libre circulation des informations crée un besoin accru de liberté par rapport à leurs aînés.

Cette génération est aussi caractérisée par sa capacité à effectuer plusieurs tâches en simultanée. Le *multitasking* a pour conséquences principales sur ses utilisateurs de les rendre agiles et dépendants de cette rapidité. Il existe un lien entre cette pratique et un "sentiment d'urgence" qui fait écho à l'envie de la génération Y de vivre sans cesse de nouvelles expériences. (MARTIN 2005)

De plus, l'utilisation importante des réseaux sociaux par cette génération et les suivantes crée un sentiment de peur de passer à côté de quelque chose (PRZYBYLSKI et al. 2013). Le *Fear of Missing Out (FoMo)* est une des conséquences psychologiques liées à l'usage des réseaux sociaux. Il correspond à un sentiment de pression sociale plutôt négatif. Ce sentiment est renforcé par la conception même des applications et sites web de réseaux sociaux.

#### 4.1.2.2 *Le rapport de la génération Y au travail*

La génération Y montre une certaine défiance vis-à-vis du monde du travail et une mauvaise perception des rapports humains en entreprise (BERGER 2004).

La combinaison caractéristique évoquée dans la partie précédente crée un besoin de changement, augmente le sentiment de lassitude et pousse les jeunes de la génération Y à multiplier les expériences. L'agilité de cette génération lui permet de s'adapter rapidement sans crainte du changement ou de la nouveauté.

De plus, la remise en cause du rapport sacrificiel au travail a vu le jour avec la génération des parents des jeunes de la génération Y. La frustration d'un emploi qui empiète sur la vie personnelle a été transmise à la génération Y via une plus grande communication dans les familles. En découle un rejet de ce modèle par les enfants ayant observé les conséquences de ces frustrations chez leurs parents (NEGRONI 2005).

L'équilibre vie privée-vie professionnelle, la reconnaissance et la rémunération sont les trois éléments les plus fréquemment cités comme primordiaux face au choix d'un emploi (BERGER

2004). Les perspectives de salaire trop bas ou les conditions de travail non satisfaisantes sont dans l'immense majorité des cas les raisons du rejet d'une offre emploi. La peur de la précarité liée à l'absence d'emploi n'est pas un moteur suffisamment puissant pour pousser les jeunes de la génération Y à accepter un emploi qui ne les satisferait pas. Cette génération a le sentiment d'avoir déjà expérimenté la précarité avant même son premier emploi ne serait-ce qu'au travers de l'expérience de leurs proches, des médias ou des réseaux sociaux (EISNER 2005).

## 4.2 Construction du projet professionnel vétérinaire

### 4.2.1 Orientation des étudiants vers une formation vétérinaire

Langford (2009) propose une étude très complète des facteurs ayant conduit les étudiants à choisir la profession vétérinaire.

La notion de vocation est évoquée pour 70% des étudiants interrogés. Les expériences antérieures et l'attrait des sciences du vivant sont aussi cités, mais beaucoup moins fréquemment. Le choix de devenir vétérinaire n'est donc pas lié au hasard mais est inscrit dans la durée.

Lorsque l'on s'intéresse à l'âge de détermination de ce choix, on constate qu'il est très précoce. La moitié déclare avoir choisi cette carrière avant l'âge de 8 ans, 81% avant 12 ans. Les filles semblent développer cette vocation plus tôt vers 9 ans contre 14 pour les garçons. La confirmation de ce choix apparaît vers l'âge de 15 ans. Pour la moitié des étudiants, le stage de 3<sup>ème</sup> au collège est l'élément déclencheur de cette confirmation.

L'exposition aux animaux, chevaux ou animaux de compagnie est une des raisons de cette orientation professionnelle précoce (FONTANINI 2010). Une étude de 2013 montre aussi que l'exposition aux documentaires influence également le choix de carrière des lycéens. Le fait de regarder régulièrement un feuilleton documentaire portant sur les sages-femmes, les vétérinaires ou les parachutistes a été un prédicteur significatif d'une perception plus positive de cette profession. La probabilité de s'inscrire comme étudiant dans un métier récemment montré dans un feuilleton documentaire a augmenté de 15 % (BEULLENS, BULCK 2010).

Mais le choix précoce d'orientation professionnelle a aussi des conséquences sur la probabilité de réorientation professionnelle précoce. La représentation idéalisée du métier de vétérinaire lors de l'enfance n'est pas toujours contrariée lors des premières expositions professionnelles avant l'entrée en école. Ces expériences semblent focalisées sur le soin aux animaux, mettant de côté tous les autres aspects et contraintes inhérents à la profession vétérinaire (DERNAT 2014)



#### 4.2.2 Choix de filière chez les étudiants vétérinaires

De nombreux étudiants ne prennent conscience des différentes filières et débouchés professionnels offerts par leur formation qu'une fois entrés en école. Il en est de pour même la connaissance des conditions de travail et de rémunération. La vocation semble retenir les futurs étudiants de s'informer en amont. Ceci peut entraîner des déceptions et frustrations lors de l'exercice professionnel et mener à des reconversions précoces.

De même, les expériences de stage, même courtes, ont une influence considérable sur le choix de filière des étudiants en ENV. Les expériences malheureuses ont tendance à détourner les étudiants de certaines filières, en particulier la rurale ou l'équine. Les stages, qui sont l'un des rares moments où l'étudiant se confronte à la réalité, n'ont pas toujours un impact positif.

Le choix de l'activité est aussi grandement influencé par le lieu d'exercice. Le choix de la filière animaux de compagnie est intimement lié au rejet du territoire rural. Les étudiants refusent de vivre et s'installer dans un territoire qui ne correspond pas à leurs besoins. La recherche d'une qualité de vie avec des équipements à proximité et du temps libre pour en profiter est le principal critère de choix d'orientation en école. La perspective d'exercice dans une zone rurale isolée est rejetée par tous les étudiants y compris ceux qui s'orientent vers le soin aux animaux de production (DERNAT, SIMEONE 2014).

Enfin, l'exposition aux réseaux sociaux peut aussi influencer les futurs praticiens. En effet, on retrouve de nombreux groupes de discussions et d'entraide où les praticiens expriment leur frustrations, difficultés ou leur contentement. Ces témoignages donnent aux étudiants une vision brute de la profession, parfois à l'opposé de ce qu'ils imaginaient. (TREES 2016).

#### 4.3 La bifurcation professionnelle précoce est un phénomène de plus en plus fréquent chez les jeunes de la génération Y

##### 4.3.1 Définition de la bifurcation professionnelle

« On observe une bifurcation professionnelle :

- Lorsque le choix de carrière à la sortie d'école est atypique, inhabituel par rapport à la majorité des parcours [des autres diplômés de l'école]
- Lorsque ce choix professionnel est radicalement différent (métier, secteur, statut, rémunération, lieu de travail, etc.) du début de carrière de la personne »

Une bifurcation professionnelle est précoce lorsqu'elle est opérée après un maximum de trois années d'ancienneté dans le métier initial (SEGUY 2010).

#### 4.3.2 La bifurcation professionnelle précoce chez les diplômés de Grandes Écoles

Le phénomène de bifurcation professionnelle précoce chez les jeunes diplômés de Grandes Écoles est de plus en plus observé et documenté. De nombreux jeunes cadres issus d'écoles de commerce ou d'ingénieurs choisissent de changer de carrière moins de 3 ans après l'obtention de leur diplôme et leur entrée dans la vie active (SCHEMOUL 2018).

Les jeunes diplômés de Grandes Écoles ayant entamé leur carrière professionnelle entre les années 2010 et 2015 appartiennent à un contexte socio-économique très spécifique marqué par la phase de déclin économique qui a suivi la crise financière de 2008, de nouvelles représentations du marché du travail, la diffusion d'outils comme internet et l'ultra culture mondiale.

Le sujet des bifurcations professionnelles de milieu de vie ou « crise de la quarantaine » est bien documenté. En revanche les travaux portant sur les bifurcations précoces sont encore peu nombreux.

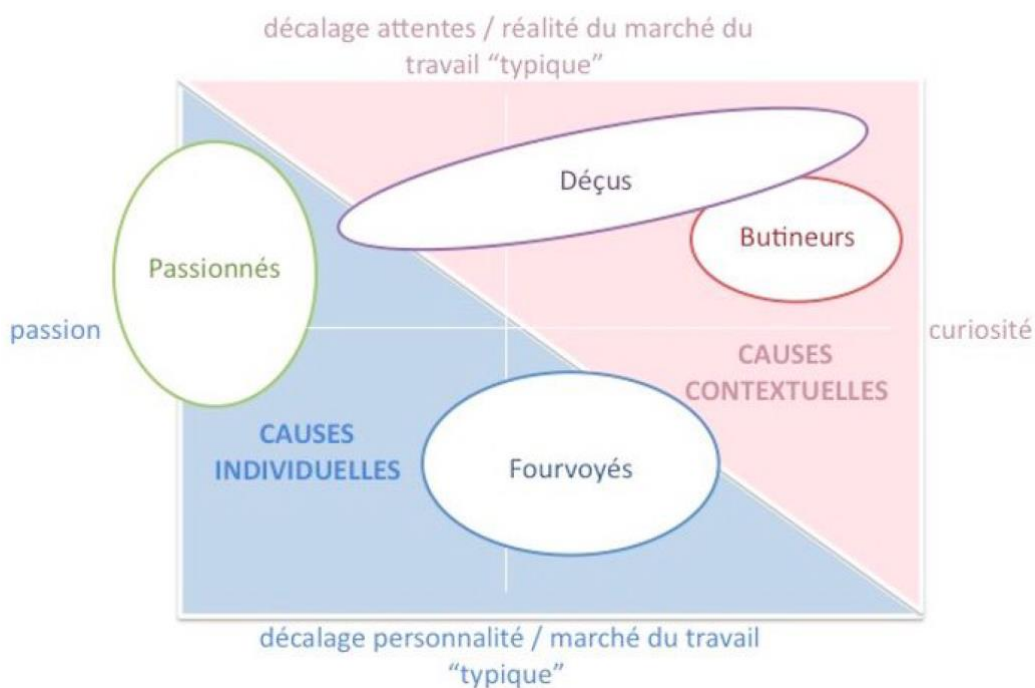


Figure 13 - Caractérisation des profils observés lors de bifurcation professionnelle précoce (SCHEMOUL 2018)

Comme illustré par la Figure 13, les types de profils opérant une bifurcation professionnelle précoce peuvent se classer dans quatre catégories : les passionnés et les fourvoyés plutôt poussés par des causes individuelles, et les déçus et les butineurs plutôt poussés par des causes générationnelles et contextuelles. Ces deux derniers profils sont majoritaires chez les diplômés de Grandes Écoles qui bifurquent (SCHEMOUL 2018).

Les passionnés poursuivent un rêve tenace. Ils ont choisi de faire une Grande École pour assurer leurs arrières ou en essayant vainement d'oublier leur vocation, qui s'est rappelée à eux pendant ou à la fin des études. La passion qui les anime est clairement une cause individuelle.

Les fourvoyés, qui prennent conscience d'un manque de congruence entre leur personnalité et les emplois correspondants à leur diplôme, sont aussi portés par des motivations personnelles. Ils ne se sentent simplement pas faits pour exercer un métier "classique" après quelques expériences professionnelles, et n'ont rien à reprocher à personne à ce sujet.

Les déçus, étonnés (voire choqués parfois) par le manque de sens de leur travail en entreprise et des rapports humains négatifs qui y ont cours, étaient pourtant convaincus qu'ils exerceraient un métier "classique" avant d'avoir effectué leurs premières expériences professionnelles. Les besoins de sens et d'humain qu'ils expriment sont en ligne avec les nouvelles envies fortes exprimées par la génération Y.

Les butineurs, qui s'essayent à plusieurs métiers, en quête d'indépendance et d'assouvissement de leur curiosité, sont aussi portés par des valeurs caractéristiques de la génération Y. Ces valeurs se révèlent au contact avec l'entreprise ou étaient présents en eux en amont de leurs premières expériences professionnelles.

#### 4.3.3 La bifurcation professionnelle précoce chez les vétérinaires

Comme chez tous les diplômés de Grandes Écoles, les bifurcations professionnelles s'observent de plus en plus fréquemment chez les jeunes vétérinaires. Victorion (2018) a réalisé une des seules études réalisées sur le sujet. Il s'est intéressé aux sorties du Tableau de l'Ordre chez les moins de 40 ans.

La population des jeunes sortants représente près de 40% de la population totale des sortants et elle est constituée essentiellement de femmes (78%). Entre 2015 et 2016 l'Ordre a enregistré moins de sorties sur l'ensemble de la population (810 en 2015 et 738 en 2016) mais ce constat n'est pas le même chez les jeunes vétérinaires. En effet, chez les moins de 40 ans, il y a eu 39 sorties supplémentaires (+ 13%). La majeure partie de ces sorties supplémentaires concerne la tranche d'âge inférieure à 30 ans.

Même si les motivations conduisant aux demandes de sorties du Tableau sont inconnues, les motifs se divisent en plusieurs catégories :

- Motif « classique » : retraite, maladie, décès
- Départ à l'étranger
- Réorientation professionnelle
- Retour vers le salariat

La génération Y se distingue des générations précédentes. C'est la première génération qui maîtrise intuitivement l'informatique, internet et les outils digitaux.

Ces caractéristiques ne sont pas sans conséquence sur le rapport de cette génération au travail. Elle manifeste une certaine défiance vis-à-vis du monde du travail. Le besoin de changement et la peur de la lassitude sont des moteurs puissants pour cette génération. De même, l'équilibre vie privée-vie professionnelle, la reconnaissance et la rémunération sont les facteurs essentiels pour eux lors du choix d'un emploi.

La détermination du choix de la profession vétérinaire par les étudiants est plutôt atypique. Les étudiants décident d'embrasser cette voie à un âge très jeune (moins de 12 ans). L'exposition aux animaux est un facteur clé de ce choix. Pour les étudiants en formation vétérinaire, ce sont les expériences de stages qui sont déterminantes pour le choix de la filière. La bifurcation professionnelle précoce est un phénomène observé chez tous les diplômés de Grandes Écoles. Les facteurs générationnels et contextuels sont majoritairement à l'origine des bifurcations. Ce phénomène est également en augmentation chez les jeunes vétérinaires.

**PARTIE 2 : ENQUETE AUPRES D'ETUDIANTS  
VETERINAIRES NE SOUHAITANT PAS  
S'ORIENTER VERS UNE CARRIERE DE  
PRATICIEN LIBERAL**



La suite de ce travail repose sur une enquête qui s'est inscrite dans le cadre du projet VetFuturs Junior, mené par un groupe d'étudiants de VetAgro Sup, dont j'ai fait partie. Ce projet est à l'initiative de l'Ordre National des Vétérinaires et du Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral. C'est un projet inspiré de l'initiative britannique *Vet Futures* qui consistait à définir l'avenir de la profession vétérinaire à l'horizon 2030 (BVA, RCVS 2018).

En mai et juin 2017, une vaste enquête a été proposée à tous les étudiants vétérinaires des quatre ENV ainsi qu'aux étudiants francophones de l'Université de Liège en Belgique et de l'Université de Cluj en Roumanie. En effet, ces deux universités forment chaque année de nombreux vétérinaires français qui viennent ensuite exercer sur le territoire national.

Les résultats de cette enquête ont été synthétisés dans un rapport intitulé : *VetFuturs : Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur avenir professionnel*. Ce rapport est consultable en ligne sur le site internet de VetFuturs France (VETFUTURS JR LYON 2017). Il a ensuite fait l'objet d'une présentation publique à Nancy, le 10 novembre 2017 lors du congrès des élus de l'Ordre.

Le travail ci-après propose une version inédite de l'enquête VetFuturs et s'intéresse spécifiquement aux étudiants ne souhaitant pas s'orienter vers une carrière de praticien libéral. En effet le rapport VetFuturs VetAgro Sup se concentre sur la vision et les attentes des étudiants souhaitant exercer la profession de praticien libéral.

Les étudiants ne souhaitant pas s'orienter vers une carrière de praticien libéral constitue une population atypique parmi les vétérinaires en formation. Il est légitime de se poser la question de leur orientation, de leurs motivations pour ce choix de carrière et celui de poursuivre des études vétérinaires et de leurs attentes vis-à-vis de leur avenir professionnel.

# 1 VetFuturs Jr Lyon : une vaste enquête réalisée auprès d'étudiants vétérinaires européens en mai et juin 2017

## 1.1 Qu'est-ce que le projet VetFuturs ?

### 1.1.1 VetFutures UK

*« Le projet Vet Futures a été lancé en Novembre 2014 à l'initiative du Royal College of Veterinary Surgeons (RCVS) et de la British Veterinary Association (BVA) avec l'idée que la profession vétérinaire devait prendre son avenir en main plutôt que de le subir. Ce projet a donc été l'occasion pour les vétérinaires, les infirmiers, les gestionnaires de cliniques et les clients de s'exprimer sur leur vision de la profession à l'horizon 2030.*

*Un travail d'un an a permis d'aboutir à un rapport composé de 34 recommandations regroupées en six ambitions pour la profession :*

- *Une force motrice pour la santé et le bien-être animal*
- *Une reconnaissance de tous les rôles du vétérinaire vis-à-vis de la société*
- *Des professionnels confiants, résilients, en bonne santé et épaulés*
- *Des carrières diverses et enrichissantes*
- *Des entreprises vétérinaires prospères, innovantes et au service du client*
- *Un management de grande qualité*

*Ces différents objectifs ont pu être formulés grâce à un travail de recherches, des rencontres, des contributions sur les réseaux sociaux et plusieurs sondages auprès du grand public, des étudiants, des jeunes diplômés, et des membres de la BVA. Le rapport final (Taking charge of our future : A vision for the veterinary profession for 2030 (2015) - Vet Futures Project Board) a été publié à l'automne 2015 à l'issue de nombreuses concertations : 450 vétérinaires ont participé aux rencontres et aux groupes de travail, un panel représentatif de 46 vétérinaires et infirmières vétérinaires a répondu à des interviews téléphoniques et plus de 600 membres de la BVA, quelques 2 000 jeunes diplômés, 900 étudiants et 2 000 non professionnels ont répondu aux différents sondages du projet.*

*Les ambitions et les recommandations sont déclinées en actions concrètes destinées à l'ensemble des acteurs de la profession (vétérinaires, infirmiers*



*et étudiants) et applicables à partir de 2016 et le premier état des lieux de ces actions est prévu pour 2020. »*

Extrait du rapport *VetFuturs : Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur avenir professionnel*, VetFuturs VetAgro Sup, 2017

### 1.1.2 VetFuturs France

*« Suite au succès du projet britannique lancé par la BVA [NDA : British Veterinary Association] en 2014, l'idée de son application à d'autres pays membres de la FVE (Federation of Veterinarian of Europe) voit le jour en 2016. Le projet français débute en 2017 et les premiers résultats des travaux seront connus à la fin de l'année. »*

Extrait du rapport *VetFuturs : Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur avenir professionnel*, VetFuturs VetAgro Sup, 2017

### 1.1.3 L'équipe VetFuturs Junior Lyon

*« C'est grâce à une équipe encadrée et motivée que le projet a pu se mettre en place. L'équipe étudiante du projet VetFuturs Lyon s'est composée suite à un appel à volontaires de Luc Mounier, appuyé conjointement par l'Ordre et le SNVEL [NDA : Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral]. Elle regroupe 11 étudiants allant de la 2ème à la 5ème année. [...]*

*L'équipe VetFuturs Lyon a souhaité choisir un sujet transversal, recoupant plusieurs thèmes parmi les 5 thèmes proposés et a eu la volonté de présenter un point de vue étudiant au sein du projet VetFuturs France. Il nous a donc paru primordial de nous baser sur les envies professionnelles et la vision future du métier par les étudiants car ils représenteront la population vétérinaire de demain. Le sujet choisi est donc intitulé « Attentes des étudiants vis à vis de leur futur professionnel ». [...]*

*Quatre thèmes principaux ont été retenus :*

- Le praticien vétérinaire*
- La structure vétérinaire*
- La qualité de vie des praticiens*

- *Les compétences des praticiens*

*Un questionnaire a ensuite été rédigé par les étudiants [...]. Chaque partie du questionnaire aborde un thème différent. »*

Extrait du rapport *VetFuturs : Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur avenir professionnel*, VetFuturs VetAgro Sup, 2017

## 1.2 Matériel et méthode

### 1.2.1 Définition de la pratique libérale telle qu'utilisée ci-après

L'expression *pratique libérale* désigne la pratique de la médecine et de la chirurgie des animaux dans des établissements de soins de type clinique ou hôpital vétérinaire. Elle recouvre donc l'ensemble des activités de soins sur tous les types d'animaux courants dans des structures de service à destination du grand public.

Les *praticiens libéraux* sont les vétérinaires pratiquant la médecine et la chirurgie des animaux dans des établissements de soins de type clinique ou hôpital vétérinaire. Le terme praticien libéral est ici employé indépendamment du statut professionnel du praticien tels que salarié, collaborateur libéral ou associé.

### 1.2.2 Le questionnaire

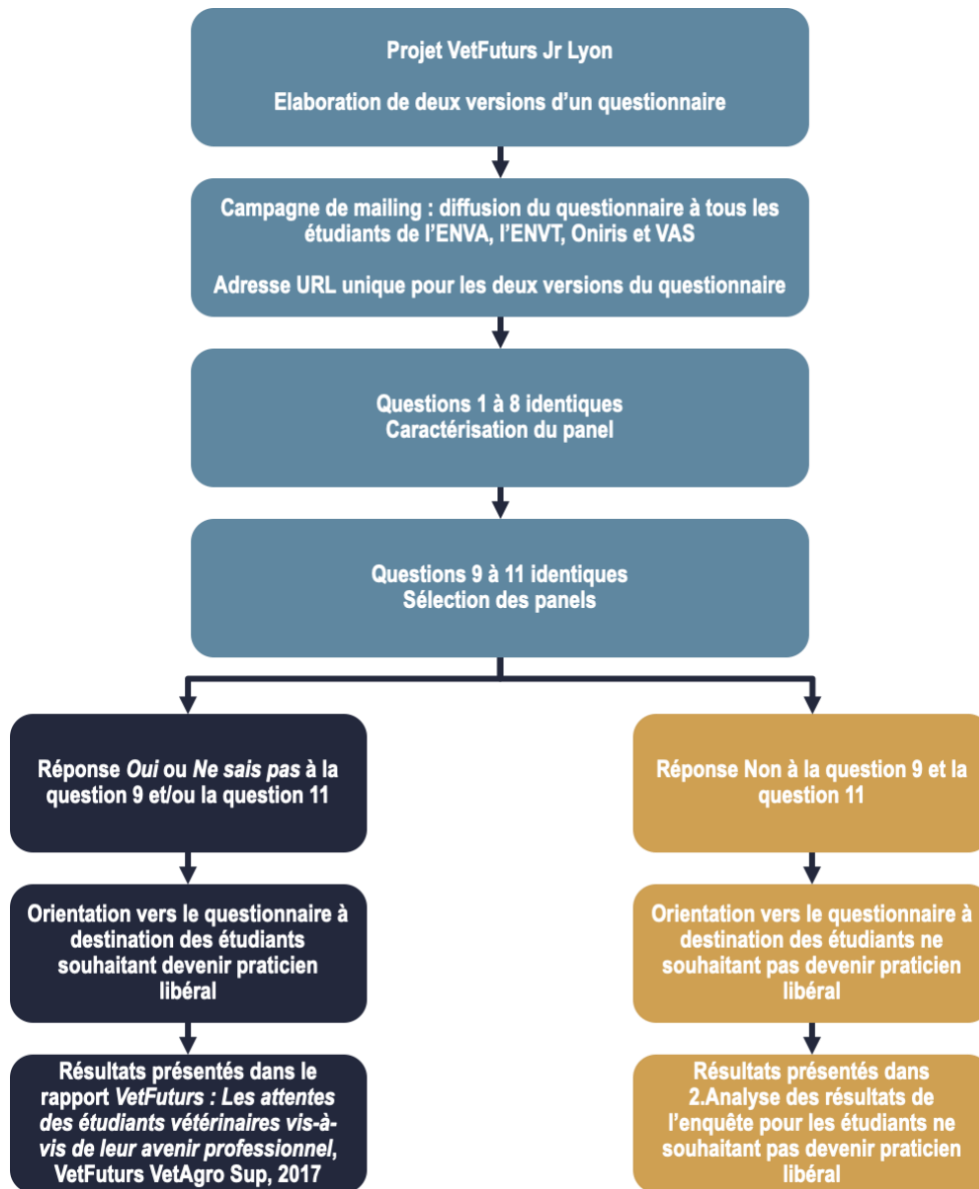


Figure 14 - Arbre décisionnel pour l'orientation des étudiant vers l'une ou l'autre des versions du questionnaire

L'enquête VetFuturs Jr Lyon était composée de deux questionnaires s'adressant à des populations étudiantes différentes : ceux souhaitant devenir praticien libéral et ceux ne le souhaitant pas. Les deux questionnaires étaient accessibles à la même adresse URL. En effet, les 11 premières questions étaient communes aux deux questionnaires (Annexe 1). Les questions 9 à 11 étaient les questions qui permettaient d'orienter le répondant vers les questions suivantes en fonction de son aspiration professionnelle. L'arbre décisionnel de la Figure 14 résume les modalités d'orientation des répondants vers l'un ou l'autre des questionnaires.

Dans les deux questionnaires, les réponses étaient obligatoires pour progresser dans le questionnaire et les retours en arrière étaient impossibles. La quasi-totalité des questions étaient fermées à choix multiples, les échelles à 4 points ont été privilégiées. Certaines questions étaient conditionnelles créant ainsi des sous-populations. Après avoir été rédigé sur Word (Annexe 1), les questionnaires ont été testés par deux étudiants de chaque année soit une dizaine du campus vétérinaire de VetAgro Sup pour ensuite être mis en ligne.

L'analyse présentée dans la partie 2 « *Analyse des résultats de l'enquête pour les étudiants ne souhaitant pas devenir praticien libéral* » ci-après traite les réponses du questionnaire à destination des non-praticiens. Il est composé de trente questions et aborde trois thèmes :

- Souhait d'orientation professionnelle et motivations
- Aspirations professionnelles et personnelles
- Confiance en l'avenir

### 1.2.3 Sélection du panel

Au total, 1 356 étudiants en France, Belgique et Roumanie ont répondu à cette enquête, 1 271 réponses ont été retenues dans le cadre du projet VetFuturs Jr Lyon.

Les huit premières questions des deux enquêtes étaient identiques. Elles permettaient de définir les grandes caractéristiques des répondants.

En revanche les trois questions suivantes permettaient de sélectionner le panel de répondant pour l'enquête dédiée aux étudiants qui ne se destinaient pas à la pratique libérale.

Ces trois questions étaient :

9. Souhaitez-vous vous dédier à la pratique vétérinaire en clientèle à la sortie de l'école (post-5A ou post-internat ou post-résidanat) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

10. Dans quel domaine souhaiteriez-vous travailler en sortant de l'école ?

Réponse courte libre

11. Pensez-vous vous tourner de nouveau vers la clinique un jour ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si l'étudiant répondait « Non » aux questions 9 et 11 ci-dessus, il était orienté vers l'enquête dédiée aux étudiants qui ne se destinent pas à la pratique libérale étudiée ici.

Si l'étudiant répondait « Oui » à la question 9 et/ou à la question 11 ci-dessus, il était orienté vers l'enquête dédiée aux étudiants qui se destinent à la pratique libérale étudiée ici.

Ainsi, 83 étudiants ont été sélectionnés par cette méthode. Néanmoins, il y a eu un taux d'abandons important du questionnaire juste après cette sélection.

Finalement, 39 étudiants sont allés au bout de l'enquête. Leurs réponses ont été analysées ci-après.

#### 1.2.4 Diffusion du questionnaire

Le questionnaire analysé ci-après a été diffusé par les mêmes moyens que celui du rapport (VETFUTURS JR LYON 2017). En tant que membre de l'équipe VetFuturs Junior VetAgro Sup, le questionnaire de mon étude a pu bénéficier des mêmes modalités de diffusion que le questionnaire qui s'intéressait à la vision des étudiants vétérinaires sur leur pratique en 2030.

*« Le questionnaire a été mis en ligne grâce au logiciel LimeSurvey.*

*Le lien permettant de répondre au questionnaire a été envoyé par courrier électronique à tous les étudiants des quatre écoles vétérinaire françaises le 10 mai 2017.*

*Le 29 mai 2017 le lien pour le questionnaire a été envoyé aux étudiants des universités de Liège (Belgique) et de Cluj (Roumanie).*

*Les étudiants ont été encouragés à répondre au questionnaire par des courriers électroniques de relance et des messages postés sur la page Facebook VetFuturs junior France.*

*Au vu du faible nombre de réponses obtenues trois semaines après la mise en ligne du questionnaire, un concours a été organisé entre les quatre écoles vétérinaires françaises à partir du 5 juin 2017. Les étudiants ont été encouragés à répondre au questionnaire par leur bureau des étudiants respectifs. À partir de 200 réponses dans son école, le bureau étudiants recevait une subvention de 1€ par réponse.*

*Le concours et le questionnaire ont été clôturés le 30 juin 2017. Notre campagne de communication nous a permis de recueillir 1 356 réponses au total. »*

Extrait du rapport *VetFuturs : Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur avenir professionnel*, VetFuturs VetAgro Sup, 2017

#### 1.2.5 Méthode d'analyse du questionnaire

Les logiciels *R* et *R studio* ont été utilisés pour l'analyse des réponses (RSTUDIO TEAM 2020). Les graphiques ont été réalisés avec le logiciel Excel.

L'enquête proposée ici, s'inscrit dans le cadre du projet VetFuturs Junior mené par un groupe d'étudiants de VetAgro Sup à l'initiative de l'Ordre National des Vétérinaires et du Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral.

C'est un projet inspiré de l'initiative britannique *Vet Futures* qui consistait à définir l'avenir de la profession vétérinaire à l'horizon 2030.

En mai et juin 2017, une vaste enquête a été proposée à tous les étudiants vétérinaires des quatre ENV ainsi qu'aux étudiants francophones de l'Université de Liège en Belgique et de l'Université de Cluj en Roumanie.

Le travail ci-après propose une version inédite de l'enquête VetFuturs et s'intéresse aux attentes et motivations des étudiants qui ne souhaitent pas devenir praticien libéral au cours de leur carrière.

## 2 Analyse des résultats de l'enquête

### 2.1 Nombre de répondants dans le panel

Seuls les questionnaires complets ont été retenus pour la présentation des résultats ci-après. Le questionnaire d'un étudiant de Cluj (Roumanie), bien que complet, a été écarté de l'analyse car les réponses aux questions ouvertes laissaient transparaître un manque de sérieux évident des réponses.

Sauf mention contraire, les graphiques représentent la synthèse des 39 réponses retenues pour le panel.

### 2.2 Caractéristiques du panel

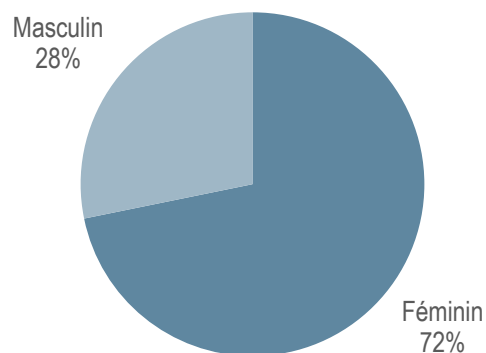


Figure 15 - Sexe des participants (effectif : 39 répondants)

La Figure 15 montre que sur 39 répondants, 28 sont des hommes, 11 des femmes, soit près de deux tiers de répondants féminins. Ces proportions sont similaires à la proportion de femmes présentes en école vétérinaire.

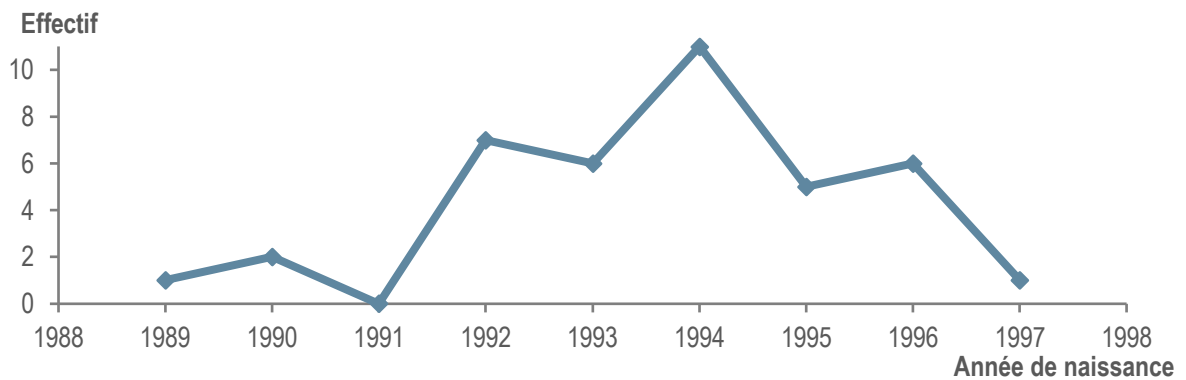


Figure 16 - Année de naissance des répondants (effectif : 39 répondants)

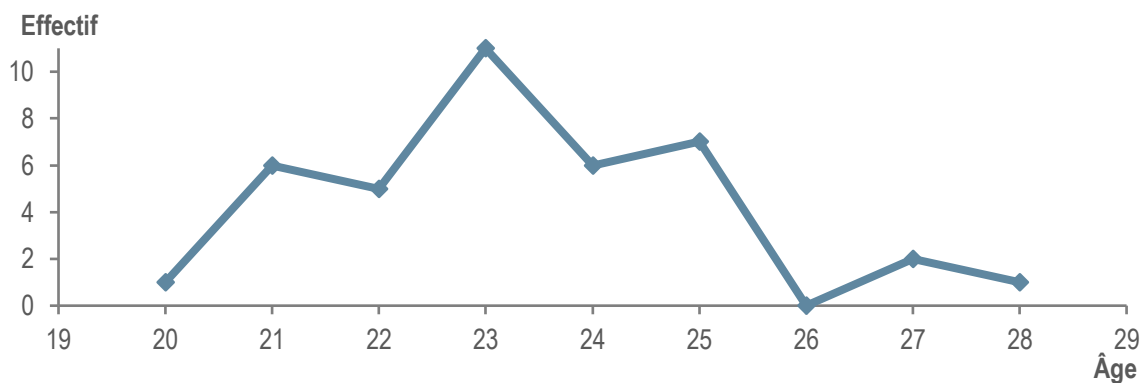


Figure 17 - Âge des répondants au moment de l'enquête (effectif : 39 répondants)

D'après la Figure 16, les répondants sont nés entre 1989 et 1997, donc leur âge variait entre 20 et 28 ans au moment de l'enquête (Figure 17).

Les répondants ont en moyenne 23,3 ans, 50% ont moins de 23 ans.

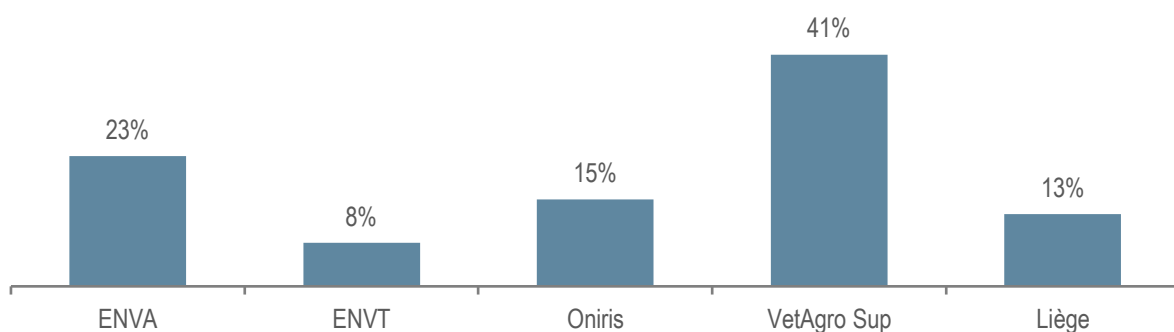


Figure 18 - Établissement d'origine des répondants (effectif : 39 répondants)

La Figure 18 présente les établissements où étudient des répondants. On remarque que la majorité des participants, 16/39, étudie à VetAgro Sup. Le questionnaire ayant été diffusé lors d'un projet relayé par des étudiants de VAS, la communication a été plus offensive dans cette école. L'école de Toulouse était deux fois moins représentée, trois participants, que l'université de Liège, cinq participants. A noter que le questionnaire a été soumis aux étudiants francophones de l'Université roumaine de Cluj mais aucun des répondants sélectionnés dans ce panel n'y étudiait.



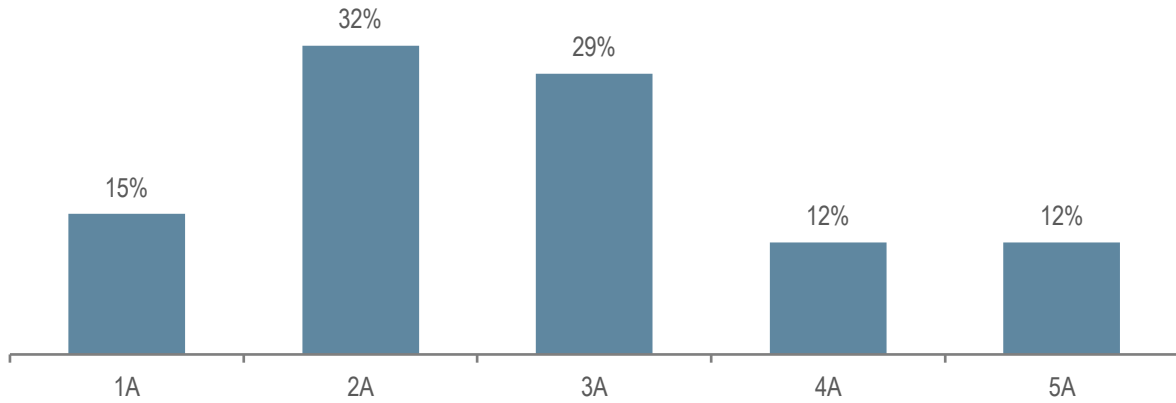


Figure 19 - Répartition des étudiants des ENV en fonction de l'année d'étude (effectif : 34 répondants)

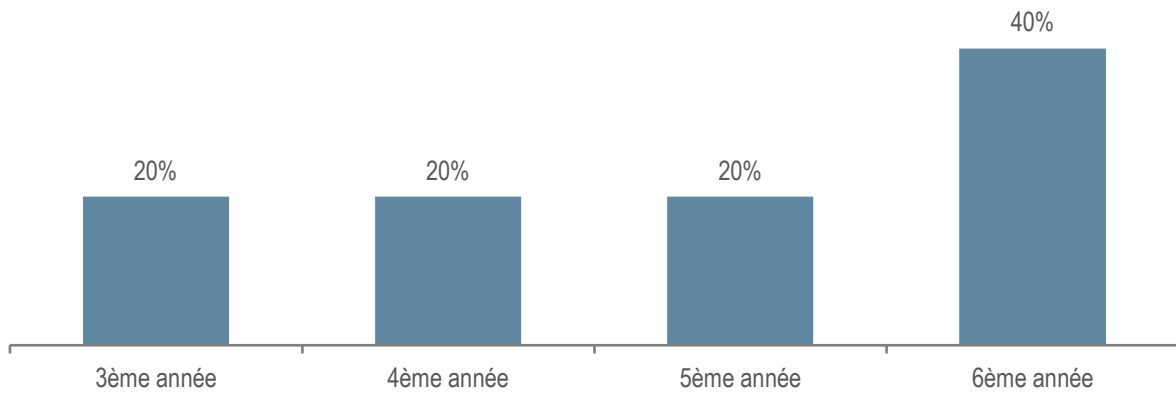


Figure 20 - Répartition des répondants provenant d'universités étrangères selon l'année d'étude (effectif : 6 répondants)

D'après la Figure 19, dans les écoles françaises, ce sont plutôt les jeunes étudiants qui ont répondu au questionnaire, 16 sur 34 étudiants de première ou deuxième année. A l'Université de Liège, comme présenté sur la Figure 20, ce sont plutôt les étudiants en fin de cursus qui ont répondu, trois sur six étudiants de cinquième ou sixième année.

## 2.3 Analyse des réponses

### 2.3.1 Une expérience professionnelle en clinique vétérinaire assez rare

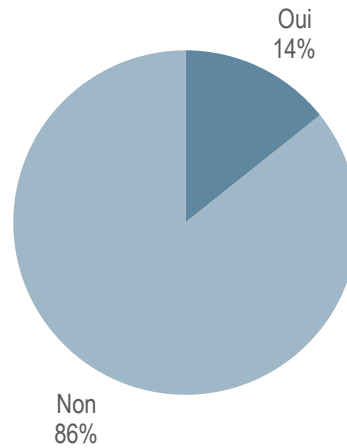


Figure 21 - Répondants de 5A et plus ayant une expérience de praticien libéral (effectif : 7 répondants)

Dans le panel, sept étudiants étaient assez avancés dans leurs études pour avoir potentiellement eu une expérience professionnelle en tant que praticien libéral en garde ou au cours d'un remplacement, la synthèse de leur réponse à la question « Avez-vous déjà travaillé en tant que vétérinaire (gardes, remplacement) ? » est présentée sur la Figure 21. Seul un étudiant de cinquième année à VetAgro Sup a eu une expérience en clinique vétérinaire en dehors des enseignements pratiques à l'école.

### 2.3.2 La réalisation d'un internat ne semble pas envisagée

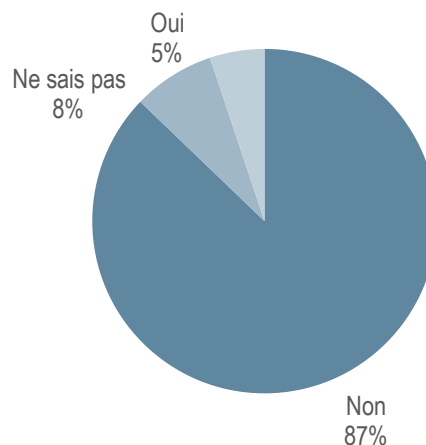


Figure 22 - Souhait de réaliser un internat (effectif : 39 répondants)

Sur l'ensemble du panel, deux étudiants souhaitaient réaliser un internat vétérinaire après leur formation initiale, trois n'étaient pas fixés sur la question (Figure 22).

A noter que seuls les étudiants français souhaitent réaliser un internat ou se posaient la question.

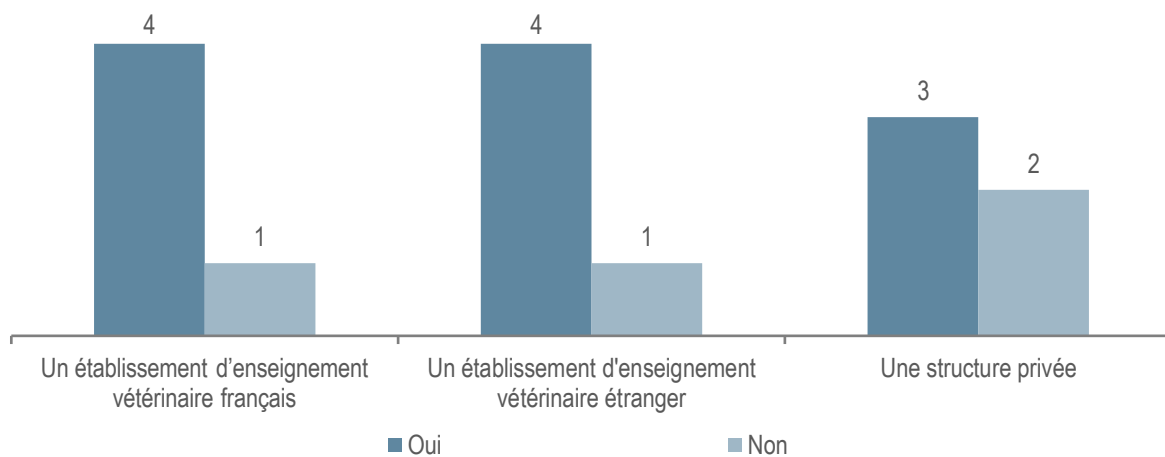


Figure 23 - Structure souhaitée pour l'internat (effectif : 5 répondants)

Le type de structure envisagée pour la réalisation d'un internat par les cinq étudiants ayant répondu « *Oui* » ou « *Ne sais pas* » à la question « *Souhaitez-vous réaliser un internat ?* » est présenté sur la Figure 23. Les deux étudiants qui souhaitent réaliser un internat vétérinaire seraient prêts à le faire dans n'importe quelle structure.

En revanche, deux des étudiants qui n'étaient pas fixés sur leur choix souhaiteraient réaliser leur internat dans un établissement public d'enseignement français ou à l'étranger. L'autre étudiant souhaiterait le réaliser dans une structure privée exclusivement.

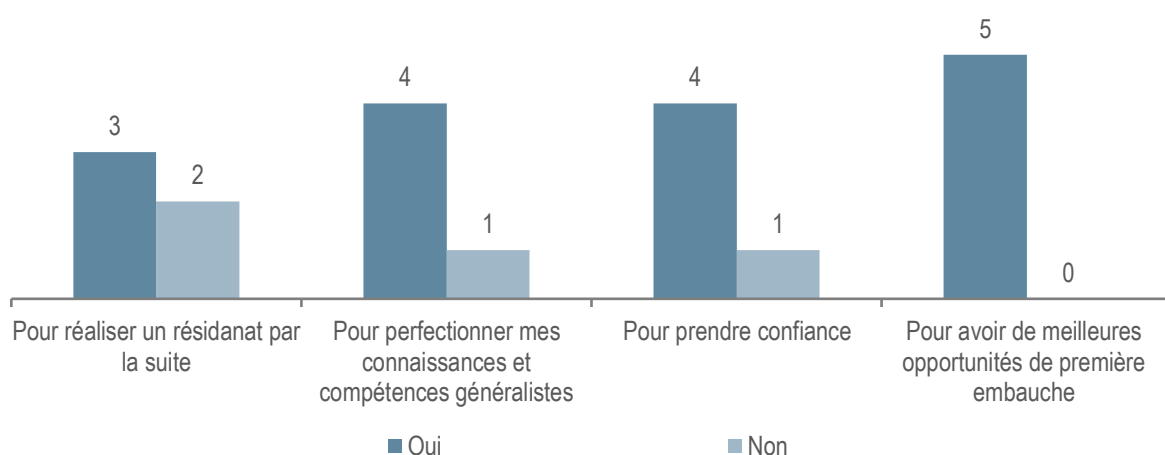


Figure 24 – Motivations pour la réalisation d'un internat (effectif : 5 répondants)

Les étudiants interrogés souhaitent réaliser un internat pour avoir de meilleures opportunités de première embauche, se perfectionner et prendre confiance (Figure 24).

Les deux étudiants qui souhaitent réaliser un internat vétérinaire citaient les quatre raisons ci-dessus comme étant motrices de leur choix.

### 2.3.3 Souhait d'orientation professionnelle et motivations

#### 2.3.3.1 Le secteur public est privilégié

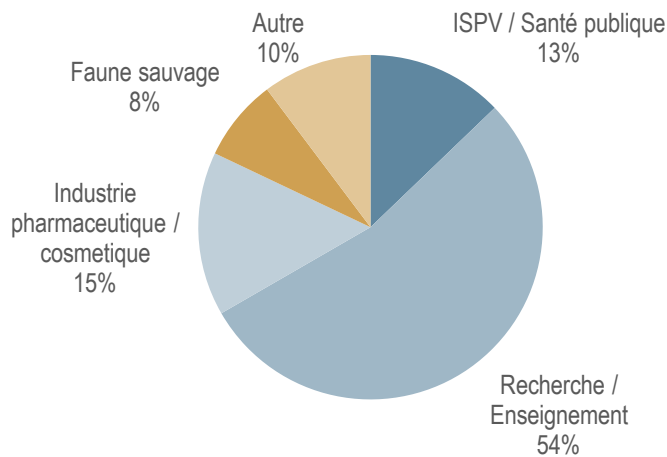


Figure 25 - Souhait d'orientation professionnelle à l'issue de la formation vétérinaire (effectif : 39 répondants)

La majorité des étudiants interrogés, 54%, souhaitaient travailler dans la recherche et / ou l'enseignement à sa sortie d'école (Figure 25).

Dans les réponses autres, ont été cités : la « politique », « je ne sais pas, mais probablement une réorientation », « arts » et « anatomo-pathologie ».

On constate que la bifurcation professionnelle précoce concerne donc au moins trois étudiants sur 39, soit 8% du panel.

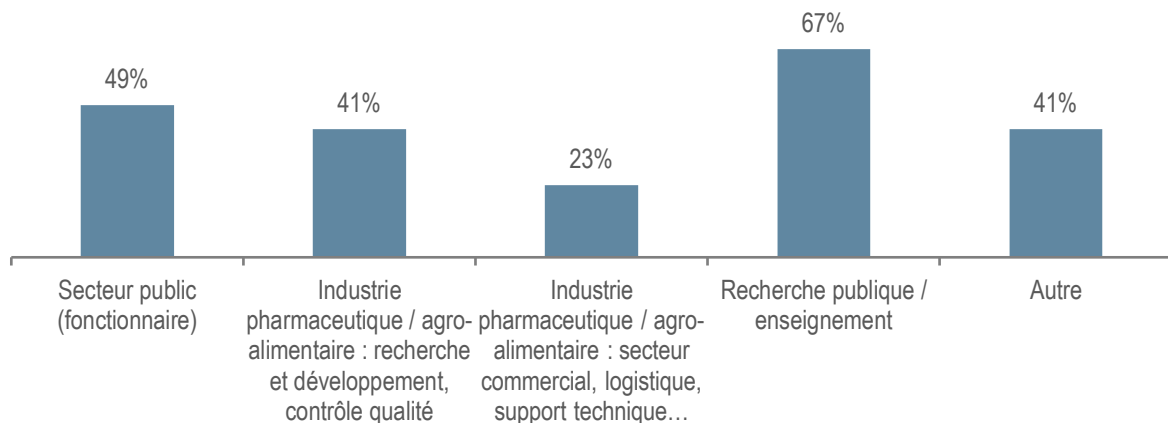


Figure 26 - Souhait d'orientation professionnelle à l'issue de la formation vétérinaire (effectif : 39 répondants)

La recherche publique est le domaine qui attire le plus les étudiants interrogés, 67% des étudiants souhaitaient y faire carrière. De même, le secteur public est globalement plus attractif que le secteur privé.

D'après la Figure 26, 18 étudiants, soit 46%, souhaitaient travailler exclusivement dans le secteur public ; sept étudiants, soit 18%, souhaitaient travailler exclusivement dans le secteur privé ; 36% du panel souhaitait travailler dans le secteur public ou le secteur privé dont la moitié en tant que fonctionnaire, dans la recherche ou l'enseignement uniquement.

Dans le secteur privé, les postes directement en lien avec la formation vétérinaire comme la R&D ou le contrôle qualité étaient presque deux fois plus cités que les postes moins liés à la production.

On remarque aussi que 15% du panel, soit six étudiants, exprimaient vouloir travailler pour une organisation non-gouvernementale (ONG) ou une grande institution type Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Office International des Épizooties - Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ou *Food and Agriculture Organization* - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Un étudiant citait « *la politique* » comme futur domaine d'exercice professionnel. Un autre souhaitait travailler dans le domaine de la « *Musique, [du] Management, [de] Art audiovisuel* ».

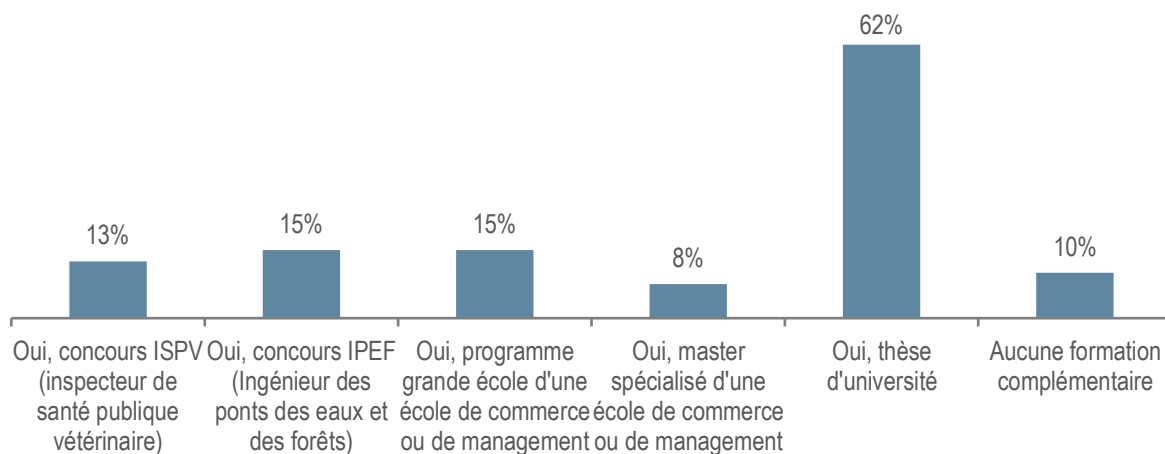


Figure 27 - Souhait de réaliser une formation complémentaire à l'issue de la formation vétérinaire (effectif : 39 répondants)

Neuf répondants sur dix souhaitaient compléter leur formation à l'issue de leur formation vétérinaire (Figure 27).

On observe que 62% du panel souhaitait poursuivre ses études à l'université pour réaliser une thèse.

Dans les 31% d'étudiants souhaitant réaliser une autre formation que celles proposées, les réponses du type *master dans un domaine scientifique* ont été citées par neuf étudiants.

### 2.3.3.2 Le choix de l'orientation post-école est assez précoce

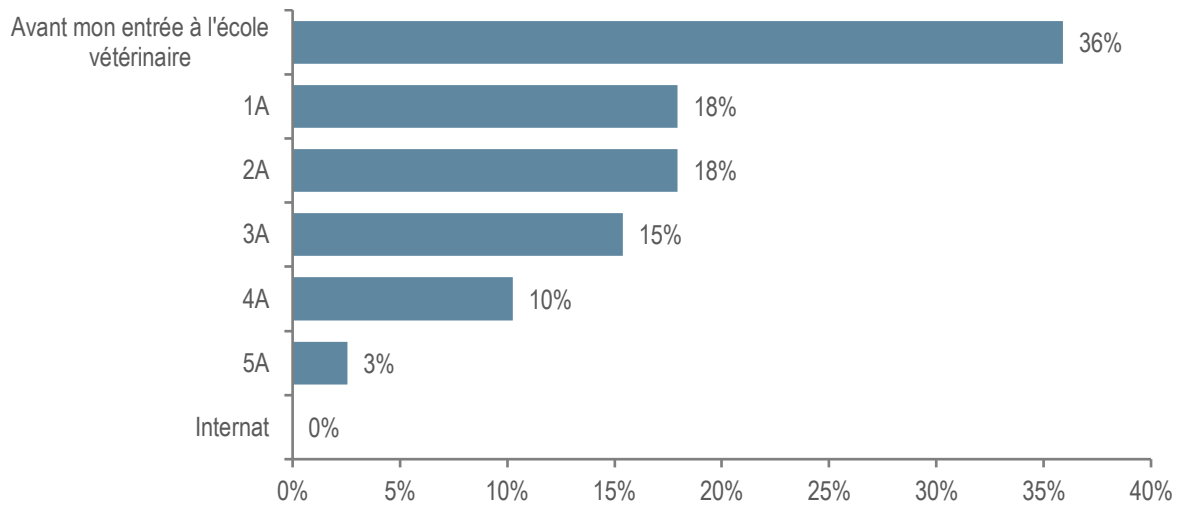


Figure 28 - Année d'étude lors du choix de l'orientation professionnelle (effectif : 39 répondants)

La Figure 28 montre que plus du tiers des étudiants interrogés avait déjà décidé de ne pas se consacrer à la pratique libérale avant même leur entrée en école, deux tiers avant le début des enseignements cliniques en CHUV.

### 2.3.3.3 Les motivations économiques ne sont pas motrices du choix d'orientation contrairement aux perspectives de carrière

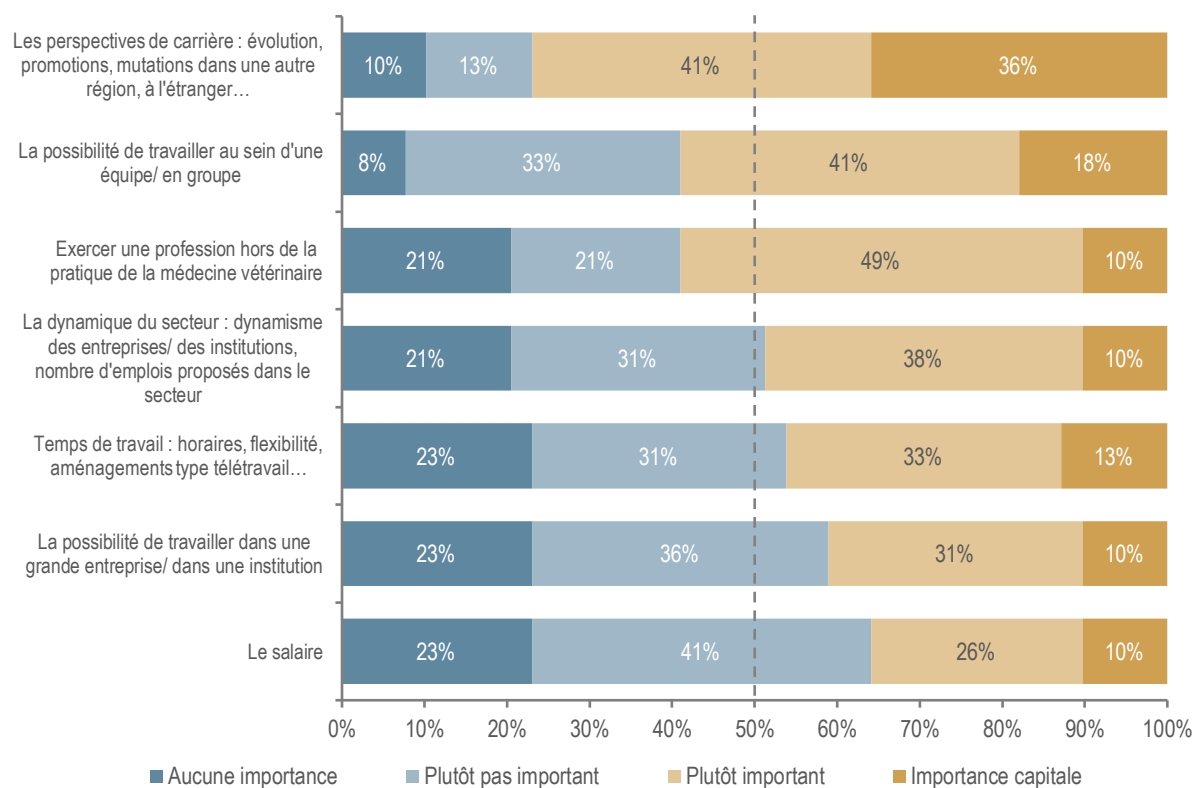


Figure 29 - Raisons du choix d'orientation professionnelle (effectif : 39 répondants)

Les principaux moteurs à l'origine du choix d'orientation des étudiants sont les perspectives de carrière (évolution dans le poste, mobilité géographique etc.). Ce critère était important pour 41% des répondants et très important pour 36% (Figure 29).

Viennent ensuite la possibilité de travailler au sein d'une équipe/ en groupe et le fait d'exercer une profession hors de la pratique de la médecine vétérinaire, critères importants ou très importants pour 59% du panel.

En revanche la dynamique du secteur choisi, le temps de travail ou le fait de travailler pour une grande entreprise ou institution ne semblaient pas être des critères de choix pour une majorité de répondants. Près d'un quart des répondants considérait même que ce n'est pas important du tout pour eux.

Le salaire est le critère le moins moteur, 41% des répondants pensaient qu'il est peu important, 23% qu'il n'a aucune importance.

### 2.3.3.4 Les différents aspects du métier de vétérinaire praticien sont globalement appréciés

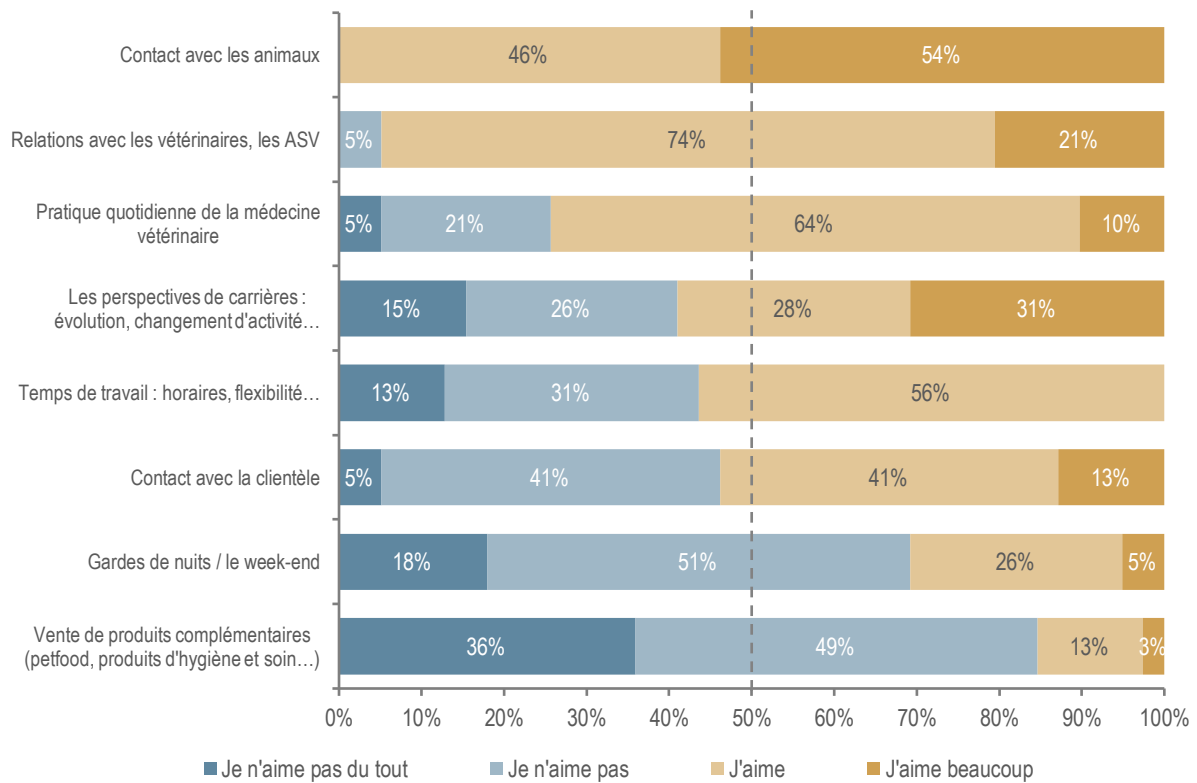


Figure 30 - Niveau d'appréciation des différents aspects du métier de vétérinaire praticien (effectif : 39 répondants)

Comme présenté dans la Figure 30, les répondants semblaient globalement apprécier la plupart des aspects inhérents au métier de vétérinaire praticien.

Les étudiants appréciaient particulièrement le contact avec les animaux (100% d'opinion favorable), les échanges avec leurs confrères ou les ASV (95% d'opinion favorable) et la pratique de la médecine vétérinaire (74% d'opinion favorable).

En revanche les aspects les moins appréciés étaient le fait de devoir travailler la nuit ou le weekend lors des gardes (69% d'opinion défavorable) et l'activité de ventes annexes. Ce dernier point a été rejeté par 84% des répondants.



### 2.3.3.5 Des motivations pour les études vétérinaires assez classiques

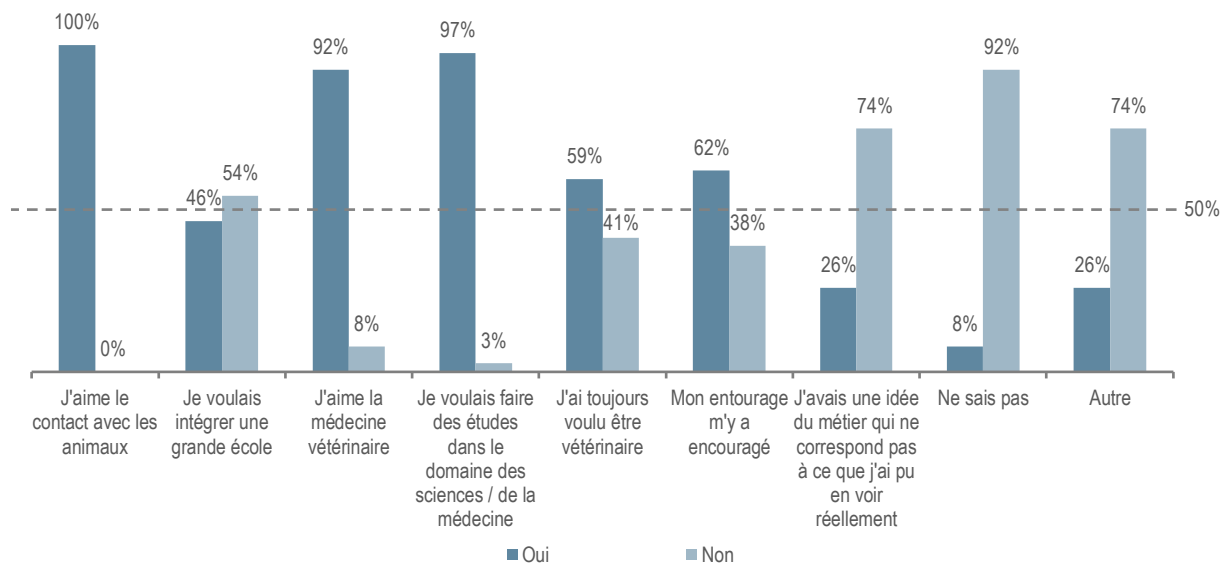


Figure 31 - Motivations pour la poursuite d'études en médecine vétérinaire (effectif : 39 répondants)

D'après la Figure 31, les trois moteurs principaux du choix de la poursuite d'études vétérinaires chez presque tous les répondants étaient : le contact avec les animaux, (100% d'opinion favorable) la volonté de poursuivre des études scientifiques (97% d'opinion favorable) et l'attrait de la médecine vétérinaire (92% d'opinion favorable).

L'influence de l'entourage et la vocation dès le plus jeune âge étaient des moteurs dans le choix de la poursuite d'études vétérinaires dans trois cas sur cinq.

Pour trois quarts des répondants ce n'était pas une fausse idée du métier de vétérinaire qui les a encouragés à poursuivre des études vétérinaires.

De plus, dans la dizaine de réponses libres recensées dans par la réponse « Autre », on comptait :

- Une moitié de réponses évoquant la recherche scientifique comme moteur du choix des études. La plupart de ces réponses étaient formulées par des étudiants en double cursus ENV/ENS dont la voie d'accès aux ENV a été créée spécialement pour recruter de futurs chercheurs de haut niveau.
- Une petite moitié de réponses évoquait les multiples possibilités qu'offre la formation vétérinaire, au-delà du seul soin aux animaux.
- Une réponse concernait le fait que la formation vétérinaire accorde le rôle d'expert dans le domaine de la protection animale.

### 2.3.3.6 Une maturation du projet professionnel plutôt lente et aidée par les stages

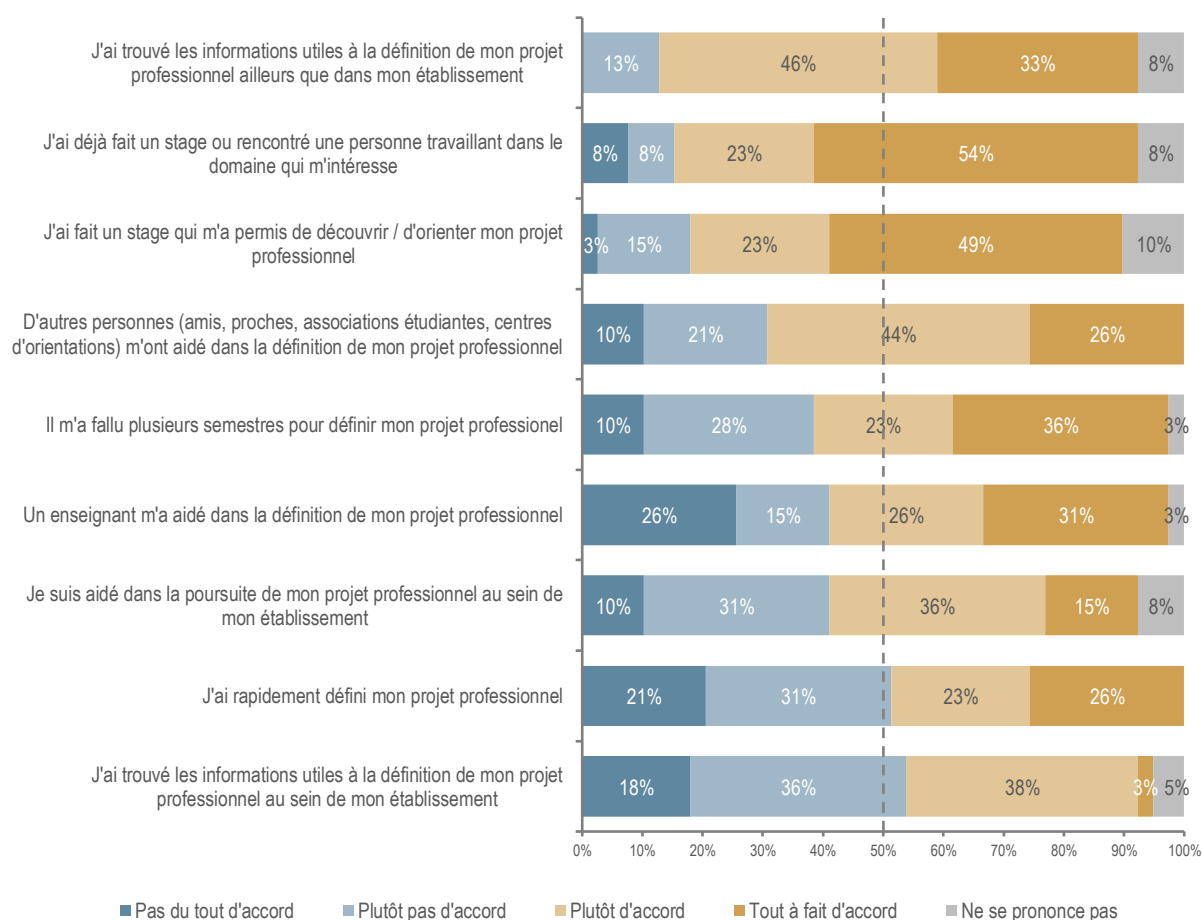


Figure 32 - Élaboration du projet professionnel (effectif : 39 répondants)

C'est majoritairement en dehors des écoles vétérinaires que les étudiants du panel ont trouvé les informations qui leurs ont permis de définir leur projet professionnel (Figure 32).

Les stages semblent être le facteur déterminant dans le choix de l'orientation. Dans trois quarts des cas, ils ont aidé l'étudiant à formuler et à confirmer leur choix. Cela prouve également que la majorité des étudiants a confronté son idée à la réalité avant d'arrêter sa décision.

Ce constat est confirmé par le fait que 59% des étudiants déclaraient avoir eu besoin de plusieurs semestres pour définir leur projet professionnel.

L'entourage hors établissement et dans l'établissement ont aussi eu une influence positive sur respectivement 71 et 57% des répondants.

## 2.3.4 Aspirations professionnelles et personnelles

### 2.3.4.1 L'expatriation est massivement désirée

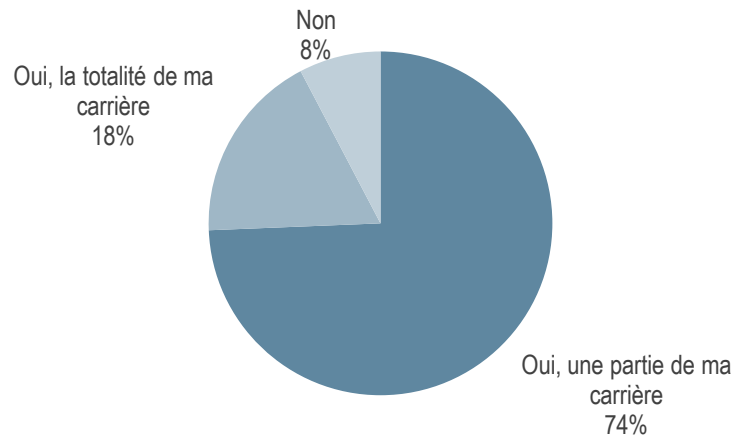


Figure 33 - Volonté d'expatriation au cours de la carrière (effectif : 39 répondants)

D'après la Figure 33, 92% des étudiants interrogés souhaitent réaliser une au moins partie de leur carrière à l'étranger, 18% souhaitent même s'expatrier de manière définitive.

### 2.3.4.2 Les prétentions salariales en sortie d'étude du panel sont en dessous de la barre des 3 000€ nets mensuels

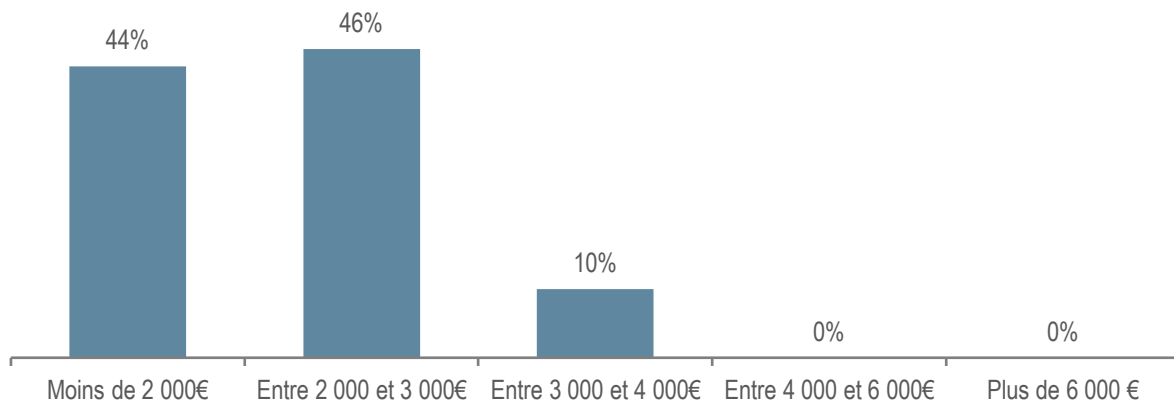


Figure 34 - Salaire de sortie espéré pour le premier poste, salaire net (effectif : 39 répondants)

D'après la Figure 34, 90% des étudiants interrogés pensaient gagner moins de 3 000€ nets mensuels, 44% pensaient gagner moins de 2 000€, 46% entre 2 et 3 000€.

### 2.3.4.3 Une hausse des prétentions salariales à l'horizon 2030

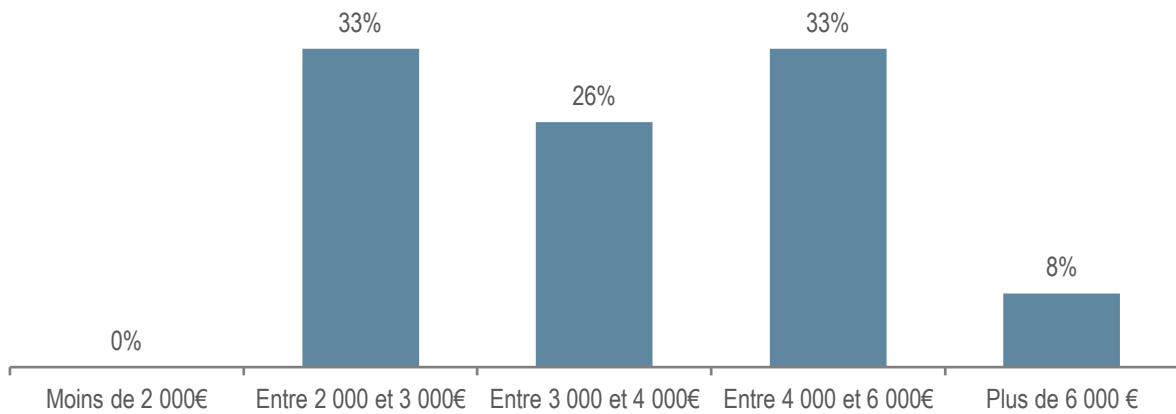


Figure 35 - Salaire souhaité en 2030, salaire net (effectif : 39 répondants)

A l'horizon 2030, 92% des étudiants interrogés souhaitaient gagner entre 2 000 et 6 000€ nets mensuels dont 59% entre 3 et 6 000€ (Figure 35).

### 2.3.4.4 Le salaire n'est pas un déterminant pour le choix de carrière

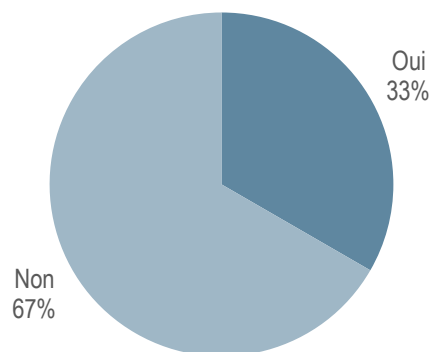


Figure 36 - Importance du salaire (effectif : 39 répondants)

Le salaire n'était pas un élément important pour les deux tiers des répondants (Figure 36). Les résultats obtenus à cette question sont en accord avec ceux de la Figure 29, p.69.

#### 2.3.4.5 Un statut souhaité plutôt élevé

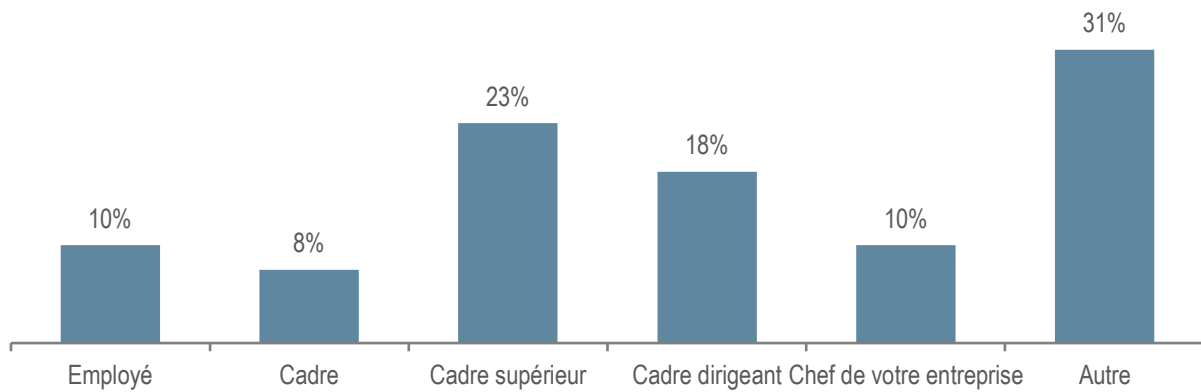


Figure 37 - Statut souhaité en 2030 (effectif : 39 répondants)

Les répondants visaient majoritairement un statut de cadre en 2030 (Figure 37).

#### 2.3.4.6 Un choix de lieu de vie plutôt urbain

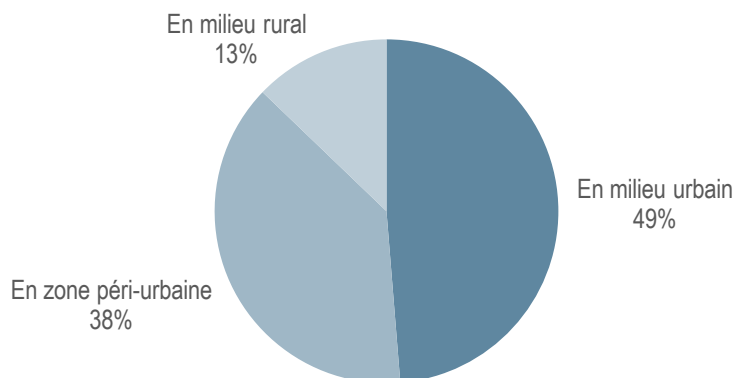


Figure 38 - Lieu de vie souhaité en 2030 (effectif : 39 répondants)

Les étudiants interrogés souhaitaient vivre en majorité dans un milieu urbain (49%) ou péri-urbain (38%). Le milieu rural n'était attractif que pour 13% des répondants (Figure 38). Sur les cinq étudiants souhaitant vivre en milieu rural, trois souhaitaient s'orienter vers la recherche, un, souhaitait travailler pour une institution publique ou une ONG.

### 2.3.4.7 Le souhait d'aménagement du temps de travail divise le panel

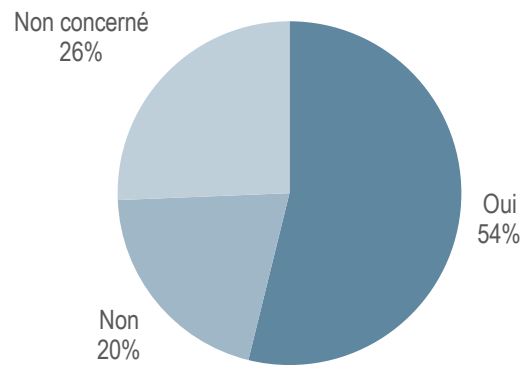


Figure 39 - Souhait d'aménagement du temps de travail en fonction de la vie de famille (effectif : 39 répondants)

D'après la Figure 39, 54% des étudiants interrogés souhaitaient aménager leur temps de travail en fonction de leur vie de famille, 20% ne le souhaitaient pas.

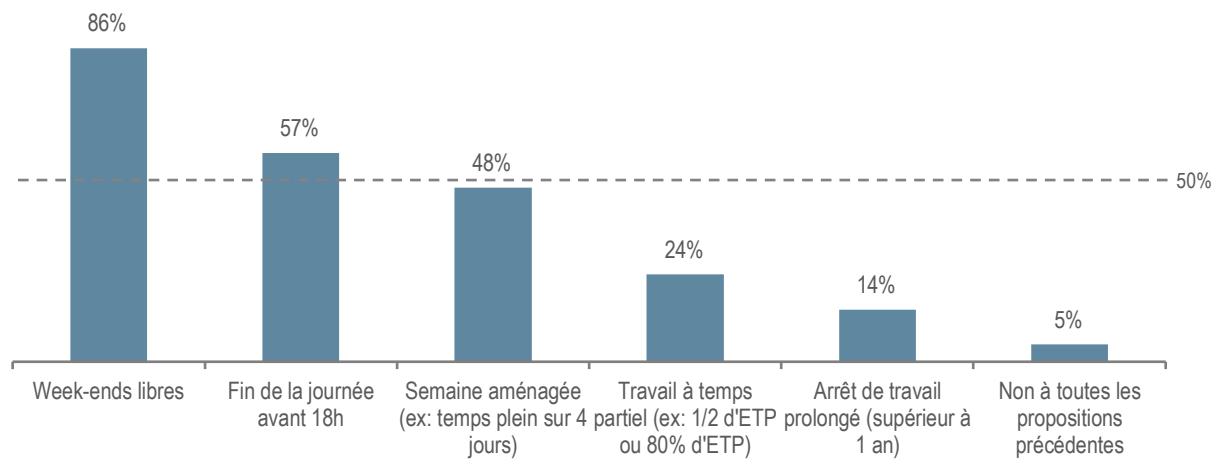


Figure 40 - Type d'aménagement envisagé en fonction de la vie de famille (effectif : 21 répondants)

Sur les 21 étudiants du panel qui souhaitaient aménager leur temps de travail en fonction de leur vie de famille, 86% souhaitaient avoir leurs week-ends libres (Figure 40). Une fin de journée avant 18h était souhaitée par 57% du panel et 48% souhaitaient une semaine aménagée. En revanche le travail à temps partiel ou un arrêt de travail prolongé n'était pas souhaité par le panel.

## 2.3.5 Confiance en l'avenir professionnel

### 2.3.5.1 Les sondés semblent plutôt confiants dans le choix de leur domaine professionnel

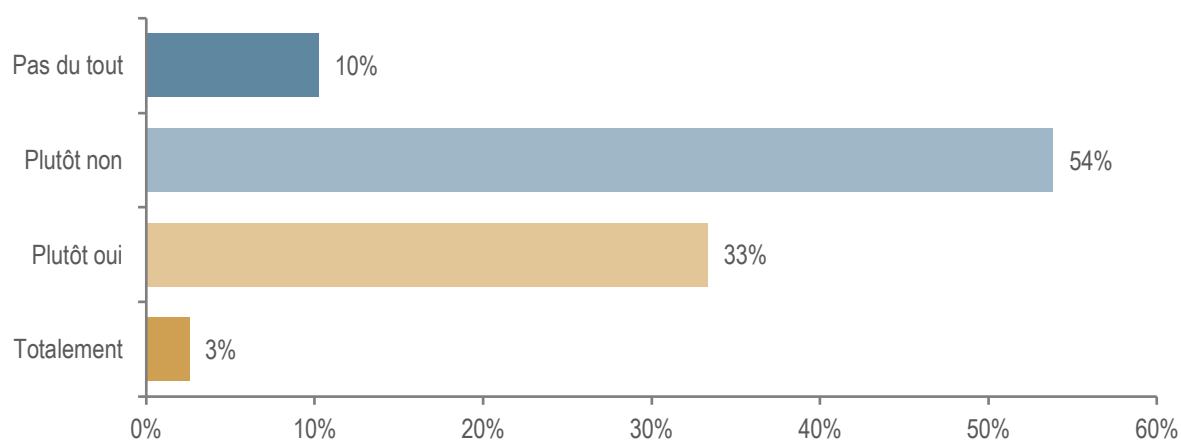


Figure 41 - Possibilité de changement de domaine professionnel à l'horizon 2030 (ex: passage du secteur publique à l'industrie, ...) (effectif : 39 répondants)

D'après la Figure 41, 64% des étudiants interrogés ne pensaient pas changer de domaine professionnel à l'horizon 2030 ; 10% étaient même assez certains que ce ne serait pas le cas.

### 2.3.5.2 Les sondés sont partagés quant à la modification de leur poste

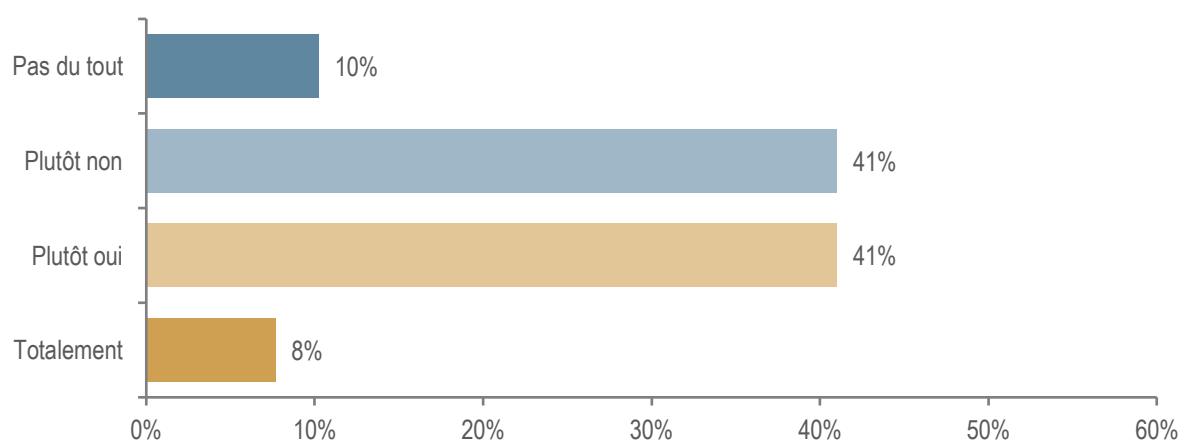


Figure 42 - Possibilité de changement de métier à l'horizon 2030 (ex: passage d'un poste technique à un poste de management; reconversion professionnelle, ...) (effectif : 39 répondants)

D'après la Figure 42, une moitié du panel pensait changer de métier à l'horizon 2030, l'autre non. Les étudiants interrogés n'étaient pas vraiment tranchés sur la question puisque huit étudiant sur dix ont sélectionné les réponses intermédiaires « *plutôt oui* » et « *plutôt non* ». Si les étudiants de l'enquête étaient assez sûrs des grandes orientations de leur carrière, ils étaient moins affirmatifs quant aux détails de leur poste.

### 2.3.5.3 Les sondés sont plutôt confiants en l'avenir du domaine professionnel qu'ils ont choisi

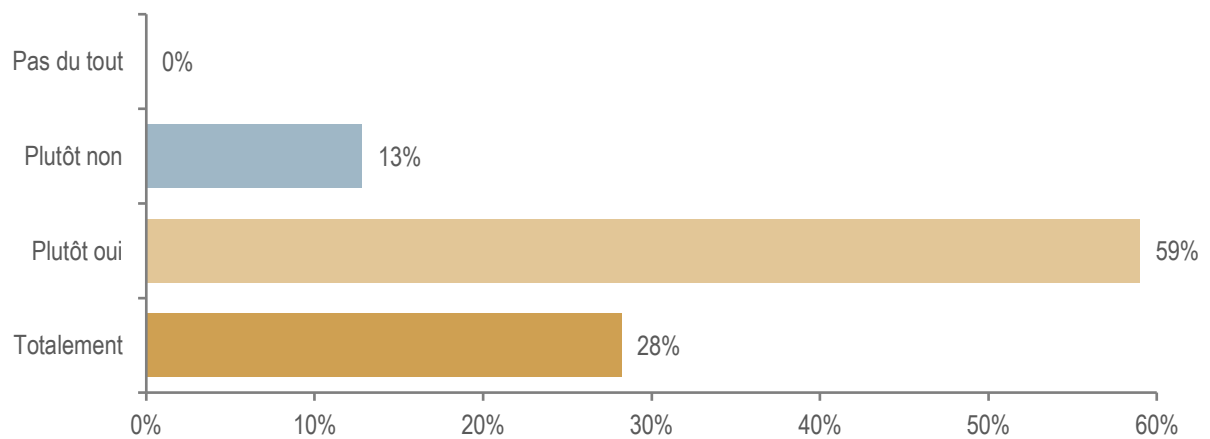


Figure 43 - Confiance en l'avenir du domaine professionnel choisi (effectif : 39 répondants)

Les étudiants interrogés avaient plutôt confiance en leur avenir professionnel (Figure 43). Près de trois étudiants sur dix étaient même très confiants. Seuls 13% des sondés étaient plus mitigés quant à leur avenir professionnel et aucun n'a exprimé de défiance.



## 3 Discussion

### 3.1 Au sujet de la méthode

L'étude présentée dans ce travail de thèse a été couplée au projet VetFuturs Jr Lyon. Ceci nous a permis de recruter des participants en s'appuyant sur la campagne de communication de ce projet d'envergure européenne.

En revanche, le projet VetFuturs Jr Lyon, bien qu'adressé à tous les étudiants, a été plus populaire auprès des étudiants souhaitant devenir praticien libéral à leur sortie d'école qu'auprès des autres. En effet, les références à l'ONV et au SNVEL dans les messages de la campagne de diffusion étaient nombreuses, en partie pour affirmer le sérieux de la démarche de l'équipe.

Ainsi, les étudiants qui ne souhaitaient pas s'orienter vers une carrière de praticien libéral ont peut-être choisi de ne pas répondre à l'enquête car il ne se sont pas sentis concernés. Le choix de la méthode de diffusion a donc peut-être écarté *ipso facto* le cœur de cible de cette enquête.

### 3.2 Au sujet de la sélection du panel

Pour le travail d'analyse, il a été fait le choix de retenir uniquement les réponses complètes des étudiants qui étaient plutôt certains de ne pas exercer en clientèle au cours de leur carrière.

Dans l'enquête VetFuturs Jr Lyon, 83 étudiants ont exprimé la volonté de ne pas exercer en clientèle à l'issue de leur formation, 184 n'étaient pas fixés sur la question.

Lorsqu'on demandait à ces étudiants « *dans quel domaine souhaiteriez-vous travailler en sortant de l'école ?* », ils avaient la possibilité d'explicitier leur choix dans un encart réponse libre. Certains étudiants ont exprimé qu'ils envisageaient l'idée de travailler en clientèle à l'issue de leur formation. Certains participants ont parfois tenté de rendre leur indécision plus explicite en proposant plusieurs domaines dans l'encart. D'autres, n'ont pas souhaité s'avancer et ont répondu « je ne sais pas ».

La Figure 44 illustre l'ensemble des réponses obtenues. Certaines des réponses étaient illogiques. En effet, 72/267 étudiants ont inscrit une réponse liée à l'exercice en clientèle à la sortie d'école alors qu'ils avaient indiqué à la question précédente être indécis ou ne pas souhaiter exercer en clientèle à l'issue de leur formation vétérinaire.

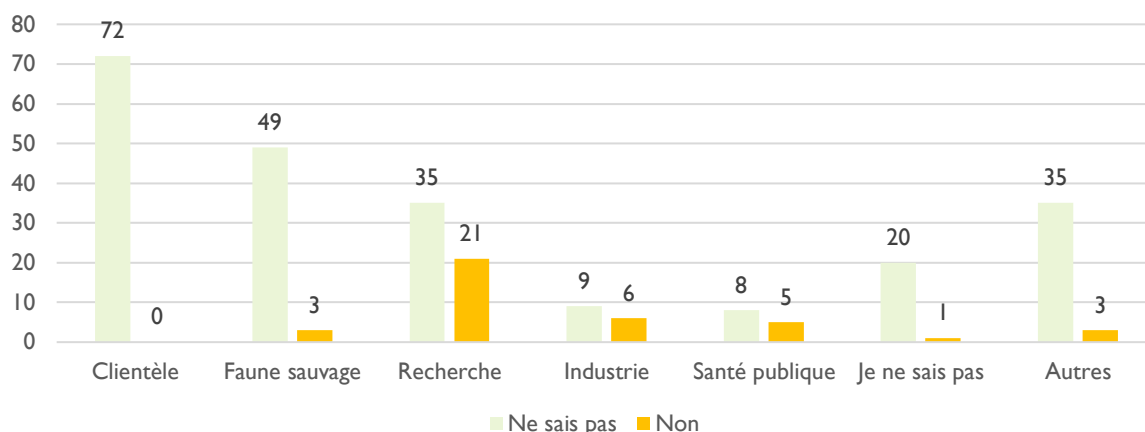


Figure 44 - Champs d'activités souhaités par les étudiants ayant répondu "non" ou "je ne sais pas" à la question "Souhaitez-vous vous dédier à la pratique vétérinaire en clientèle à la sortie de l'école (post-5A ou post-internat ou post-résidanat) ?" (effectif : 267 répondants) (VETFUTURS JR LYON 2017)

Il aurait été intéressant de proposer les deux versions du questionnaire aux étudiants indécis pour enrichir les profils des répondants. Mais deux éléments auraient rendu cela impossible. Premièrement, le questionnaire présenté ci-dessus a, en moyenne, été complété en 10 minutes. Le questionnaire de l'équipe VetFuturs Jr Lyon a nécessité en moyenne 16 minutes pour être complété. La probabilité qu'un étudiant, seul face à son ordinateur ou son smartphone, aille au bout d'un questionnaire d'une durée de 26 minutes est très faible. De plus, il était techniquement compliqué de proposer deux versions différentes du questionnaire à une même personne.

### 3.3 Commentaires et comparaison des résultats des enquêtes

L'enquête VetFuturs a été soumise à l'ensemble des étudiants vétérinaire français, liégeois et de francophones de Cluj.

Comme vu précédemment, certaines questions ont permis de séparer les étudiants ayant accepté de répondre à l'enquête en deux sous-ensembles : ceux souhaitant exercer en clientèle au cours de leur carrière et ceux qui ne le souhaitaient pas.

Dans la suite de ce travail, nous proposons, lorsque les questions posées sont identiques, de comparer les réponses de ces deux sous-ensembles.

### 3.3.1 Souhait d'orientation professionnelle et motivations

Une majorité des étudiants, 62% du panel, souhaite poursuivre ses études à l'université pour réaliser une thèse (Figure 27, p.67). Ceci est cohérent avec le fait que la majorité des étudiants interrogés souhaitent exercer dans le domaine de la recherche et / ou de l'enseignement.

Dans deux tiers des cas le choix de l'orientation professionnelle apparaît avant la troisième année (Figure 28, p.68). Les choix de bifurcation professionnelle apparaissent donc assez tôt dans la scolarité des étudiants vétérinaires.

Les différents aspects du métier de vétérinaire praticien sont globalement appréciés par les sondés (Figure 30, p.70). En revanche, l'activité de ventes annexes est très largement décriée. Si les ventes de produits complémentaires ne font pas partie de la mission première d'un vétérinaire, elles permettent néanmoins une prise en charge globale de l'animal et représentent souvent un moyen de dégager de la marge pour l'entreprise, en particulier en clientèle canine.

Pour trois quarts des répondants ce n'est pas une fausse idée du métier de vétérinaire qui les a encouragés à poursuivre des études vétérinaires (Figure 31, p.71). Dans la majorité des cas ce n'est donc pas une déception vis à vis du métier qui a poussé ces étudiants à choisir une autre voie que celle de praticien

Des diverses influences des étudiants interrogés lors de l'élaboration de leur projet professionnel, les stages semblent être le facteur déterminant dans le choix de l'orientation (Figure 32, p.72). On pourra noter que chez tous les étudiants vétérinaires, futurs praticiens ou non, les expériences professionnelles et en particulier les stages, ont une influence capitale quant au choix de l'orientation professionnelle. (DERNAT 2014)

### 3.3.2 Aspirations professionnelles et personnelles

La Figure 33, p.73 illustre la volonté de neuf répondants sur dix de vouloir s'expatrier au moins une partie de leur carrière. Ce n'est pas très surprenant sachant que l'internationalisation des carrières est presque devenue un passage obligatoire dans les domaines en recherche ou pour les cadres en général (GOASTELLEC 2016). Cette information semble avoir été largement acceptée par les répondants.

3.3.2.1 Les prétentions salariales en sortie d'étude du panel sont un peu plus élevées que celles de leurs camarades futurs praticiens

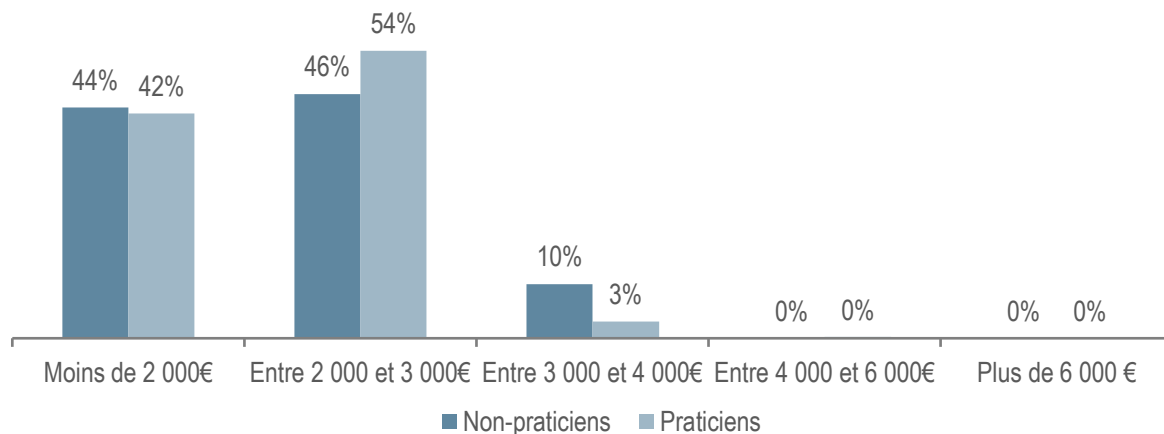


Figure 45 - Salaire mensuel net espéré en sortie d'école par les étudiants se destinant à la pratique libérale (effectif = 1233 répondants)

D'après (VETFUTURS JR LYON 2017)

Si on compare les exigences salariales des étudiants ne souhaitant pas exercer en clientèle, synthétisées sur la Figure 45, à celles des étudiants souhaitant exercer en clientèle, 42% des futurs praticiens libéraux penseraient gagner moins de 2 000€ nets mensuels. Les proportions sont comparables.

En revanche, si 54% des futurs praticiens penseraient gagner entre 2 et 3 000€ et seulement 3% plus de 3 000€, leurs camarades ne se destinant pas à la pratique étaient 10% à souhaiter gagner plus de 3 000€ à leur sortie d'école.

Le salaire attendu à leur sortie par les étudiants de Grandes Écoles est de 49 204€ brut par an soit environ 3 200€ nets mensuels (Source : étude Observatoire des Grandes Écoles / Gallileo). Sachant que 90% du panel souhaitait compléter sa formation vétérinaire par une autre formation, ces résultats sont concordants avec les attentes des autres diplômés de Grandes Écoles.

### 3.3.2.2 Les prétentions salariales à l'horizon 2030 sont moins élevées chez les étudiants ne se destinant pas à la pratique

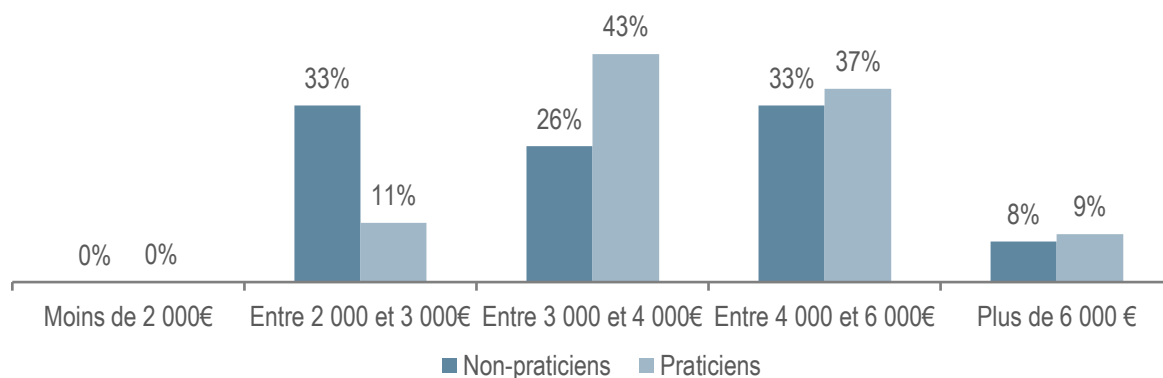


Figure 46 - Salaire mensuel net souhaité en 2030 par les étudiants se destinant à la pratique libérale (effectif = 1233 répondants)

D'après (VETFUTURS JR LYON 2017)

Si on compare les exigences salariales à l'horizon 2030 des deux groupes d'étudiants, synthétisées Figure 46, près de 80% des étudiants se destinant à la pratique libérale souhaiteraient gagner entre 3 et 6 000€. De plus seuls 11% penseraient gagner entre 2 et 3 000€ nets mensuels contre 33% pour ceux ne souhaitant pas faire de pratique à leur sortie d'école.

Une des explications pourrait être la proportion importante d'étudiants du panel qui souhaiterait s'orienter vers la recherche publique et les grandes institutions publiques où la progression des salaires est généralement plus lente que dans le secteur privé.

De plus, il est généralement admis que si les revenus des salariés vétérinaires sont contenus par la convention collective, ils sont plus importants lorsque les vétérinaires sont associés dans une structure. A l'horizon 2030, 87% des étudiants souhaitant exercer la médecine vétérinaire souhaiteraient « être associé dans une clinique pour être son propre patron » d'où peut-être des revenus attendus plus élevés.

### 3.3.2.3 Un statut professionnel visé en 2030 plutôt élevé

La Figure 37, p.75, synthétise les réponses des sondés à la question du statut souhaité à l'horizon 2030. La question semble avoir été mal comprise ou mal formulée. En effet, sur les 12 réponses « Autre », six évoquaient le statut de fonctionnaire ou des postes en lien avec le statut de fonctionnaire. A noter que cinq étudiants ne savaient pas quel statut ils aimeraient avoir en 2030 et un étudiant a simplement indiqué vouloir être en CDI.

Les étudiants interrogés étaient peut-être peu ou pas familiers avec la nomenclature des professions telle que définies par l'Insee.

#### 3.3.2.4 Un choix de lieu de vie plutôt urbain

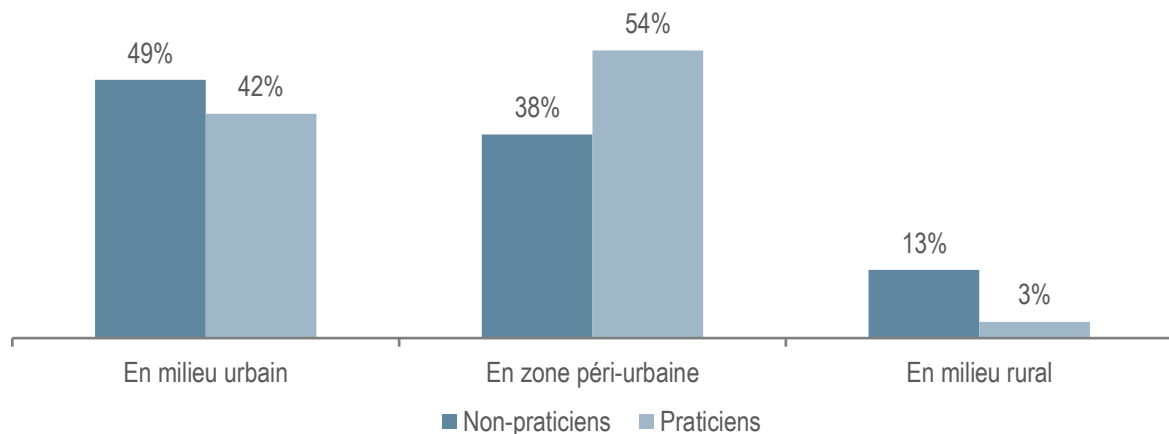


Figure 47 - Lieu de vie souhaité en 2030 par les étudiants se destinant à la pratique libérale (effectif = 1233 répondants)  
D'après (VETFUTURS JR LYON 2017)

On compare le lieu de vie souhaité par les étudiants ne se destinant pas à la pratique libérale à celui souhaité par les étudiants se destinant à la pratique libérale, Figure 47. Ces derniers préféreraient majoritairement (58%) vivre en zone péri-urbaine ; 33% souhaiteraient vivre en zone rurale. En revanche, seuls 9% des répondants souhaiteraient vivre en milieu urbain.

Les étudiants ne se destinant pas à la pratique libérale souhaiteraient vivre en dans un milieu urbain (49%) ou péri-urbain (38%). En revanche, les étudiants se destinant à la pratique libérale préféreraient majoritairement (58%) vivre en zone péri-urbaine ; 33% souhaiteraient vivre en zone rurale. En revanche, seuls 9% des répondants souhaiteraient vivre en milieu urbain.

Ces différences peuvent s'expliquer par une différence de localisation des emplois choisis. En effet, les emplois choisis par les étudiants ne souhaitant pas devenir praticien libéral, tels que la recherche, l'enseignement ou l'industrie pharmaceutique s'exercent généralement dans les grands centres urbains ou en périphérie des métropoles.

En revanche l'activité vétérinaire peut s'exercer n'importe où sur le territoire. L'activité de soins aux animaux de production s'exerce plutôt en zone rurale.

Il apparaîtrait donc que les étudiants ont intégré ces contraintes dans le choix de leur futur lieu de vie.

### 3.3.2.5 Les aménagements du temps de travail sont moins recherchés chez les étudiants ne se destinant pas à la pratique

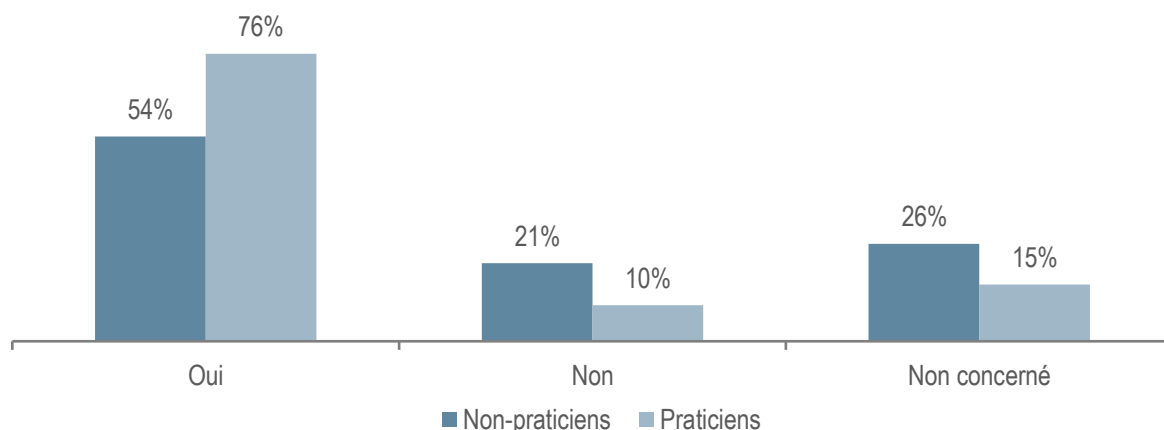


Figure 48 - Souhait d'aménagement du temps de travail en fonction de la vie de famille des étudiants se destinant à la pratique libérale (effectif = 1233 répondants)  
D'après (VETFUTURS JR LYON 2017)

D'après la Figure 48, la moitié du panel souhaiterait aménager son temps de travail en fonction de sa vie de famille.

En revanche, trois quarts des étudiants qui se destineraient à la pratique libérale souhaiteraient aménager leur temps de travail en fonction de leur vie de famille ; 10% ne le souhaiteraient pas, moitié moins que chez ceux ne destinant pas à la pratique.

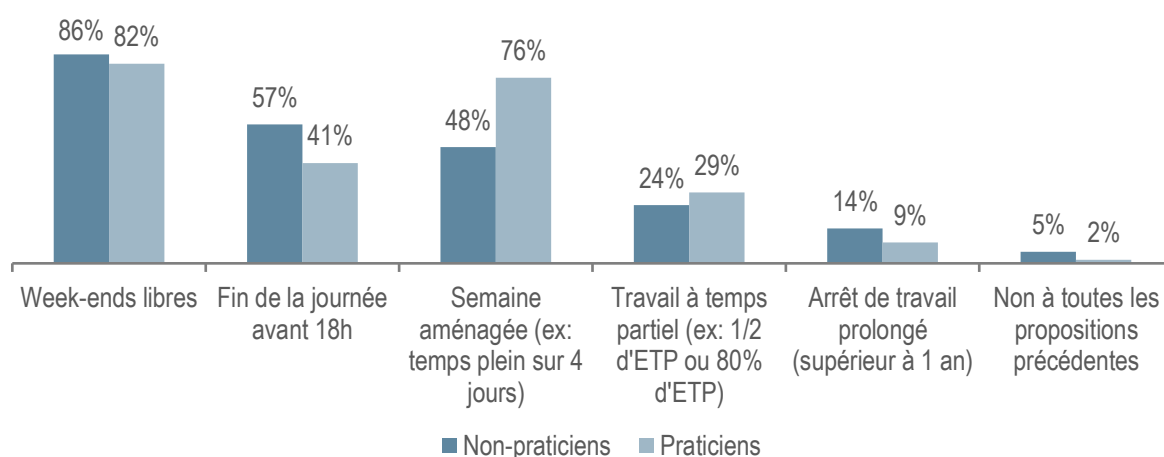


Figure 49 - Type d'aménagement envisagé en fonction de la vie de famille par les étudiants se destinant à la pratique libérale (effectif = 932 répondants)  
D'après (VETFUTURS JR LYON 2017)

Les types aménagements d'aménagements souhaités par les étudiants ne se destinant pas à la pratique étaient les week-ends libres, une fin de journée avant 18h et une semaine aménagée.

D'après la Figure 49, on constate que les week-ends libres étaient également massivement souhaités par les étudiants se destinant à la pratique libérale. En revanche, trois quarts des sondés souhaiteraient une semaine aménagée contre moins de la moitié du panel des non libéraux. De même, les fins de journée de travail avant 18h étaient envisagées par seulement 41% des futurs libéraux.

Les week-ends libres et les semaines aménagées sont des souhaits partagés par une grande partie de la génération Y. Cela correspond à leur désir d'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. En revanche, si la fin de la journée de travail avant 18h est assez facile à mettre en place dans un emploi dit « de bureau », il est plus difficile de le mettre en pratique dans les structures vétérinaires où les horaires de fermetures sont en général plus tardifs et où l'obligation de continuité des soins entraîne souvent des gardes ou des astreintes durant la nuit. Ceci pourrait expliquer la différence entre les deux panels.

### 3.3.2.6 Confiance en l'avenir professionnel

Les étudiants ne se destinant pas à la pratique libérale avaient plutôt confiance en leur avenir professionnel (Figure 43, p.78). Près de trois étudiants sur dix étaient même très confiants.

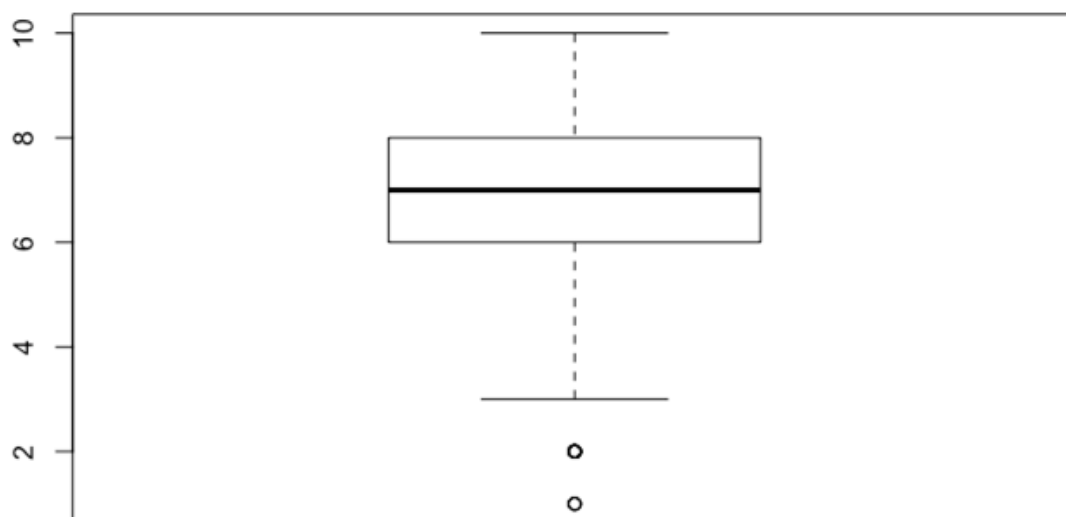


Figure 50 - Moyenne de la confiance en l'avenir professionnel des étudiants se destinant à la pratique libérale (effectif = 1233 répondants)

Source : (VETFUTURS JR LYON 2017)

Comme l'illustre la Figure 50, l'enquête VetFuturs Jr Lyon proposait aux étudiants de noter de zéro à dix (dix étant un niveau de confiance total) leur confiance en l'avenir de la profession vétérinaire. Les étudiants se destinant à la pratique libérale ont attribué une note moyenne



de 7,2/10 et 50% ont attribué une note supérieure à 7/10. Malgré quelques inquiétudes les étudiants semblaient être plutôt sereins vis-à-vis de leur futur professionnel.

Néanmoins, presque 200 étudiants (environ 16%) ont choisi d'attribuer une note strictement inférieure à 5/10.

Les étudiants vétérinaires, quel que soit l'avenir professionnel qu'ils envisagent, sont plutôt sereins face à leur avenir professionnel.

### 3.4 Perspectives

La génération Y se différencie fortement des générations précédentes, ceci créant des tensions notamment dans le monde professionnel.

Les commentaires formulés par les recruteurs à propos des jeunes diplômés pointent souvent les caractéristiques de la génération Y et en font des défauts (DALESSANDRO 2018) :

- Le besoin accru de liberté aurait pour conséquence l'absence de fidélité envers l'employeur.
- L'agilité et la capacité à effectuer plusieurs tâches en simultané entraîneraient une lassitude rapide et donc un phénomène de papillonnage.
- La recherche d'un équilibre vie privée-vie professionnelle ferait des *millennials* une génération fainéante.
- La recherche de reconnaissance dans leur travail et d'une rémunération suffisante en feraient une génération capricieuse.

Ces critiques témoignent d'une divergence de point de vue et d'ordre des priorités entre les jeunes *millennials* et leurs aînés. Néanmoins ces caractéristiques sont l'essence même de la génération Y et sont plus exacerbées encore au sein de la génération Z.

La féminisation très importante de la population en école vétérinaire au début des années 2000 est souvent évoquée comme raison de la baisse du volume horaire moyen par praticien (PAULET 2011). Néanmoins, le phénomène générationnel semble plus important que la féminisation. En effet, une des aspirations principales de la génération Y est l'équilibre entre les vies personnelle et professionnelle. Ceci passe entre autres par la baisse du volume horaire moyen travaillé, le droit à la déconnexion, la mise en place d'aménagements comme le télétravail etc. La profession vétérinaire est donc loin d'être la seule à devoir faire face à ces nouveaux paramètres.

Le phénomène de bifurcation professionnelle précoce chez les jeunes actifs de la génération Y est une réalité avec laquelle les employeurs doivent apprendre à composer (SCHEMOUL 2018). L'idée que leur carrière ne sera pas linéaire et qu'ils changeront d'entreprise, de métier et même de secteur est pleinement intégrée par les *millennials*. L'épanouissement et l'intérêt personnels sont les priorités de ces jeunes actifs. Plutôt que de lutter contre, ces faits doivent être intégrés dans les politiques de recrutement des entreprises.

Ceci est tout autant vrai pour les jeunes vétérinaires. La profession commence à constater ce phénomène et son ampleur depuis quelques années. A tort elle croit que c'est un phénomène passager lié à une politique de sélection à l'entrée en école qui serait inadaptée aux objectifs de la profession. Or c'est un phénomène profondément ancré dans la génération Y et qui va probablement s'amplifier avec l'arrivée sur le marché du travail des générations à venir. Un changement de politique de recrutement pourrait peut-être temporairement le ralentir mais il ne parviendra pas à gommer les spécificités intrinsèques des nouvelles générations.

Au lieu de chercher à aller contre le courant, il serait profitable à l'ensemble de la profession d'accepter le fait qu'une proportion significative de jeunes vétérinaires formés en France n'exercera pas la médecine vétérinaire toute sa vie professionnelle. Certains sont même susceptibles de faire des allers retours entre pratique libérale et une autre activité professionnelle au cours de leur carrière.

La profession vétérinaire, comme tous les autres secteurs, doit s'adapter et se transformer pour répondre à ces changements internes, mais aussi aux changements de la population qu'elle sert. Un travail de dialogue intergénérationnel au sein des instances dirigeantes est nécessaire pour produire les propositions adéquates.

Ces changements de trajectoires professionnelles des jeunes vétérinaires sont aussi rendus possibles grâce à la bonne réputation dont jouissent les études vétérinaires en France. Il est généralement admis dans l'opinion public que la formation vétérinaire est exigeante, sélective et complète. En effet, le passage par la classe préparatoire puis un concours sélectif suivi de cinq années de formation mêlant connaissances théoriques variées et expérience pratiques en CHUV font des vétérinaires d'excellents candidats pour de nombreux postes.

La formation vétérinaire ne se focalise par uniquement sur la médecine et la chirurgie des animaux, de par sa construction même, elle prépare efficacement à un panel d'emplois et non au seul métier de praticien libéral. Les enseignements permettent aux étudiants d'acquérir de solides bases dans de nombreux domaines des sciences du vivant : microbiologie, virologie, génétique, santé publique etc. De plus la formation pratique dispensée en CHUV permet de développer de nombreuses compétences comme la communication, la capacité d'analyse de situations par l'interprétation de signes extérieurs (ou diagnostic), la capacité de synthèse et d'élaboration proposition de solutions (ou traitement), l'endurance, la rigueur, la maîtrise de

soi... Les recruteurs sont à la recherche de profils complets et de hauts niveaux, les Grandes Écoles, dont les écoles vétérinaires, forment ce type de candidats.

De récents évènements autour de la réforme de l'enseignement vétérinaire et en particulier la possibilité législative d'ouverture d'écoles vétérinaires privées sur le territoire national ont secoué l'ensemble de la profession (MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 2020; HALFON 2020). Une grande majorité de vétérinaires souhaite conserver un enseignement public avec un système de sélection à l'entrée exigeant. Les acteurs de la profession et en particulier les enseignants considèrent qu'ils n'ont pas été consultés et que cette décision va à l'encontre de l'intérêt général. Ils considèrent qu'ils n'ont pas été défendus par les rares vétérinaires élus au Sénat (SNETAP-FSU 2020).

Ce genre d'évènement met en avant l'importance de la bonne représentation d'une corporation dans diverses sphères d'influence, institutions ou grandes entreprises. Or les instances dirigeantes et souvent les vétérinaires eux-mêmes ont tendance à pointer du doigt ceux qui choisissent une autre voie que la pratique. Un travail d'éducation et d'acceptation de la diversité des parcours des vétérinaires permettrait de réconcilier l'ensemble de la corporation et de tirer parti des forces et des influences de chacun pour les mettre au service de tous les vétérinaires.

Le mot vétérinaire renvoie plusieurs images : corporation, titre, formation, métier. Il est dommageable d'en prioriser une part rapport aux autres, au risque d'en perdre une partie des facettes.



## CONCLUSION

La profession vétérinaire jouit d'une très bonne réputation auprès du grand public et n'a aucun mal à recruter des étudiants dans les écoles vétérinaires, qui choisissent souvent de poursuivre cette voie à un âge très jeune. Néanmoins, les difficultés de recrutements de collaborateurs sont un sujet de préoccupation récurrent chez de nombreux praticiens.

Les modalités de recrutement des vétérinaires en France n'ont peu ou pas évolué depuis le début des années 2000. Un concours d'entrée comportant six voies d'accès permet de sélectionner les candidats qui pourront suivre une formation dans l'une des quatre Écoles Nationales Vétérinaires.

Les difficultés de recrutement seraient liées, entre autres, à un nombre croissant de jeunes vétérinaires formés dans les écoles françaises qui choisissent de ne pas exercer en clientèle ou bien qui cessent d'exercer dans les quelques années suivant l'obtention de leur diplôme. De récentes réformes de la formation et des modalités de recrutement des étudiants en école tentent de pallier ces difficultés, en particulier en milieu rural pour le soin aux animaux de production.

Les travaux sur les causes des difficultés de recrutement dans la profession sont de plus en plus nombreux, bien que le sujet soit étudié depuis récemment. Ces difficultés que rencontre la profession créent un fossé générationnel entre les recruteurs, membres de la génération des baby-boomers et de la génération X et les futurs collaborateurs appartenant à la génération Y ou la génération Z.

Or, le phénomène de bifurcation professionnelle précoce est un phénomène de plus en plus fréquent chez les diplômés de Grandes Écoles. Il est expliqué par des facteurs générationnels et contextuels et les jeunes vétérinaires n'y font pas exception.

L'objectif de ce travail était de comprendre les motivations et les attentes des étudiants en école vétérinaire qui choisissent, au cours de leurs études, de ne pas exercer en tant que praticien libéral.

L'initiative britannique *Vet Futures*, qui consistait à définir l'avenir de la profession vétérinaire à l'horizon 2030 est précurseur d'un mouvement plus large en Europe. L'étude présentée ici repose sur une enquête qui s'est inscrite dans le cadre du projet VetFuturs Junior France, mené par un groupe d'étudiants de VetAgro Sup. L'enquête proposée est une version inédite du questionnaire VetFuturs et s'intéresse spécifiquement aux étudiants ne souhaitant pas s'orienter vers une carrière de praticien libéral.

L'analyse de cette enquête montre que les étudiants vétérinaires qui choisissent de ne pas devenir praticien libéral à l'issue de leur formation sont finalement moins nombreux que ce que les rumeurs qui circulent dans la profession ne le laisseraient entendre. Plus précisément, ces derniers ne représenteraient qu'entre 6 et 7% d'une promotion soit 3 fois moins que les 20% régulièrement évoqués.

Ces étudiants ont choisi de poursuivre des études vétérinaires pour les mêmes raisons que leurs camarades. Ils apprécient globalement le métier de vétérinaire praticien. Ils ont des attentes similaires à leurs camarades vis-à-vis de leur rémunération et de l'organisation de

leur temps de travail. Une bonne partie de ces étudiants savaient qu'ils n'exerceraient pas en clientèle avant même d'intégrer une ENV. Contrairement aux préjugés, ce n'est pas une fausse image du vétérinaire qui les a poussés à choisir une voie moins classique. Une partie importante des étudiants interrogés souhaite s'orienter vers la recherche scientifique et en particulier la recherche et l'enseignement publics. Une autre partie souhaite travailler dans de grandes institutions publiques comme l'OMS, la FAO ou l'OIE. Ces rôles, bien que relativement atypiques font partie intégrante de la mission des vétérinaires. Finalement, seulement trois étudiants sur les 39 interrogés expriment clairement vouloir opérer une bifurcation professionnelle précoce.

Dans le cadre de la poursuite de ce travail, il serait intéressant d'étudier plusieurs promotions récentes dans les trois ans qui suivent l'obtention du diplôme de Docteur Vétérinaire. En effet cette période correspond à la fenêtre des bifurcations professionnelles précoces. Ceci permettrait de quantifier ce phénomène qui touche toute la génération Y et ainsi mieux anticiper les évolutions de la profession qui seront encore amplifiées avec l'arrivée de la génération Z sur le marché du travail.

La formation vétérinaire n'est pas une formation qui débouche sur un métier unique. C'est une formation d'excellence, riche et complète qui mène à une multitude de métiers et de perspectives. Le fait de retrouver des vétérinaires dans diverses organisations ou entreprises est une force, pas une erreur.

La transformation de la profession et de la formation vétérinaire pour répondre aux changements de la société est un projet de long terme qui ne devrait pas faire l'objet de mesures précipitées. Un travail d'acceptation de la pluralité des carrières possibles à l'issue de la formation vétérinaire, notamment auprès des instances dirigeantes de la profession, permettrait de mieux faire face aux défis de la société moderne. Vétérinaire c'est avant tout un titre, une formation et une corporation dans toute sa diversité.

**Thèse de Mme Bouissy Mathilde**

**Le Professeur responsable**  
**VetAgro Sup campus vétérinaire**  
Véronique Lambert



**Le Directeur général**  
**VetAgro Sup**

Par Déléguée  
Hélène AGUESSE  
Directrice de l'enseignement  
et de la recherche  
VetAgro Sup campus vétérinaire

**Le Président de la thèse**



Lyon, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

**L'Administrateur Provisoire de Lyon 1**  
**Monsieur Frédéric FLEURY**



## BIBLIOGRAPHIE

BERGER, Corinne, 2004. Rapport au travail et renoncement de soi. *Sociétés*. 2004. Vol. 86, n° 4, pp. 57-68. DOI 10.3917/soc.086.0057.

BEULLENS, Kathleen et BULCK, Jan Van den, 2010. Relations entre feuillets documentaires et choix de métier chez les adolescents. *L'orientation scolaire et professionnelle* [en ligne]. 15 septembre 2010. N° 39/3. [Consulté le 24 juillet 2018]. DOI 10.4000/osp.2864. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/osp/2864>

BUISSON, Pierre, 2017. La vie politique de 2017 sera riche. *La Dépêche Vétérinaire*. 7 janvier 2017. N° 1375-1376.

BVA et RCVS, 2018. About - VetFutures. *VetFutures* [en ligne]. 9 juillet 2018. [Consulté le 24 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.vetfutures.org.uk/about/>

CODE DE COMMERCE, 2012. Article 29 - LOI n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives [en ligne]. 24 mars 2012. [Consulté le 19 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000025555060/2012-03-24/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000025555060/2012-03-24/)

CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME, 2001. Loi 2001-6 du 4 janvier 2001 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire en matière de santé des animaux et de qualité sanitaire des denrées d'origine animale et modifiant le code rural [en ligne]. 4 janvier 2001. AGRX0000020L. [Consulté le 14 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000587517/2020-11-20/>

CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME, 2015. Code rural et de la pêche maritime - Article R242-33 [en ligne]. 16 mars 2015. [Consulté le 13 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000030361197/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030361197/)

DALESSANDRO, Cristen, 2018. Recruitment Tools for Reaching Millennials: The Digital Difference, Recruitment Tools for Reaching Millennials: The Digital Difference. *International Journal of Qualitative Methods* [en ligne]. 1 décembre 2018. Vol. 17, n° 1. [Consulté le 30 novembre 2020]. DOI 10.1177/1609406918774446. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/1609406918774446>

DERNAT, Sylvain et SIMEONE, Arnaud, 2014. Représentations socio-professionnelles et choix de la spécialisation : le cas de la filière vétérinaire rurale. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [en ligne]. 10 mai 2014. Vol. 30, n° 30-2. [Consulté le 24 juillet 2018]. DOI 10.4000/ripes.832. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/ripes/832>

DERNAT, Sylvain, 2014. Dossier : Regard sur les choix de parcours des étudiants vétérinaires français. *Semaine Vétérinaire*. 19 septembre 2014. N° 1597, pp. 29-35.

DIRECT MATIN/CSA, 2015. *Le métier idéal des Français* [en ligne]. 2015. Disponible à l'adresse : [https://www.csa.eu/media/1117/opi20150429-csa-direct\\_matin-le\\_metier\\_ideal\\_des\\_francais.pdf](https://www.csa.eu/media/1117/opi20150429-csa-direct_matin-le_metier_ideal_des_francais.pdf)

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE et AGROSUP DIJON - EDUTER, 2017. *Une insertion rapide et satisfaisante pour les diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage* [en ligne]. 1 avril 2017. Disponible à l'adresse : [https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/stats/statea/statea-2017-04-esavp.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/stats/statea/statea-2017-04-esavp.pdf)

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE, 2017. *Référentiel d'activité professionnelle et de compétences à l'issue des études vétérinaires - Annexe de l'arrêté ministériel du 20 avril 2007 relatif aux études vétérinaires* [en ligne]. Paris : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Disponible à l'adresse : [https://www.agreenium.fr/sites/default/files/referentiel\\_veto\\_-\\_decembre\\_2017-bd-vdef.pdf](https://www.agreenium.fr/sites/default/files/referentiel_veto_-_decembre_2017-bd-vdef.pdf)

EAEVE et FVE, 2016. *European System of Evaluation of Veterinary Training (ESEVT) - Manual of Standard Operating Procedure* [en ligne]. Uppsala. Disponible à l'adresse : [https://www.eave.org/fileadmin/downloads/SOP/ESEVT\\_Uppsala\\_SOP\\_May\\_2016\\_amended\\_Annex\\_8\\_Rubrics\\_approved\\_by\\_ExCom\\_on\\_25Jan2017.pdf](https://www.eave.org/fileadmin/downloads/SOP/ESEVT_Uppsala_SOP_May_2016_amended_Annex_8_Rubrics_approved_by_ExCom_on_25Jan2017.pdf)

- EISNER, Susan P., 2005. Managing Generation Y. *SAM Advanced Management Journal*. 22 septembre 2005. Vol. 70, n° 4, pp. 4. DOI 10.1109/EMR.2011.5876168.
- FONTANINI, Christine, 2010. What are the motivations that steer women and men towards a career in veterinary medicine? In : *Unesco Chair in Gender Equality and Women's Empowerment, Université de Chypre, Nicosie* [en ligne]. Nicosie, Cyprus : Koutselini. 23 octobre 2010. pp. 117-127. Mapping the gender equality: research and practices – the national and international perspective. Disponible à l'adresse : [https://www.ucy.ac.cy/unesco/documents/unesco/Articles\\_2010-2010\\_conference/Fontanini\\_paper.pdf](https://www.ucy.ac.cy/unesco/documents/unesco/Articles_2010-2010_conference/Fontanini_paper.pdf)
- FONTANINI, Christine, 2011. Qu'est-ce qui fait courir les filles vers la classe préparatoire scientifique Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre (BCPST) ? *Questions Vives. Recherches en éducation* [en ligne]. 10 octobre 2011. N° Vol.8 n°15. [Consulté le 24 juillet 2018]. DOI 10.4000/questionsvives.805. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/questionsvives/805>
- GARDNER, Dianne et CENNAMO, Lucy, 2008. Generational differences in work values, outcomes and person-organisation values fit. *Journal of Managerial Psychology*. 7 novembre 2008. Vol. 23, n° 8, pp. 891-906. DOI 10.1108/02683940810904385.
- GOASTELLE, Gaële, 2016. La mobilité internationale: une qualité des carrières et des marchés académiques en Europe? *Journal of international Mobility*. 2016. Vol. N° 4, n° 1, pp. 171-188. DOI 10.3917/jim.004.0171.
- GUÉRIN, Jacques, MORIN, David et LABOULAIS, Anne, 2015. *Repères* [en ligne]. 1 août 2015. [Consulté le 22 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : [https://static.veterinaire.fr/fileadmin/user\\_upload/Ressources\\_documentaires/Communication/publications/ROV\\_56.pdf](https://static.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/Ressources_documentaires/Communication/publications/ROV_56.pdf)
- HALFON, Tanit, 2018. Le budget des écoles vétérinaires en crise. *Le Point Vétérinaire* [en ligne]. 22 juin 2018. N° 1769. [Consulté le 27 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.lepointveterinaire.fr/actualites/actualites-professionnelles/le-budget-des-ecoles-veterinaires-en-crise.html>
- HALFON, Tanit, 2020. *École vétérinaire privée: c'est acté* [en ligne]. 20 novembre 2020. [Consulté le 30 novembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.lepointveterinaire.fr/actualites/actualites-professionnelles/ecole-veterinaire-privée-c-est-acte.html>
- INSEE, 2019. En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables. *Insee Première* [en ligne]. 19 septembre 2019. N° 1772. [Consulté le 28 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4208956>
- INSEE, 2020. *Emploi et revenus des indépendants* [en ligne]. Montrouge : Institut national de la statistique et des études économiques. ISBN 978-2-11-151255-9. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4470782?sommaire=4470890>
- KONSTANTOPELOS, Pénélope, 2017. *Analyse des causes de non-inscription au Tableau de l'Ordre des vétérinaires ayant obtenu leur DEFV entre 2008 et 2016 dans les quatre ENV françaises : identification des trajectoires professionnelles et des motivations à l'origine de ces trajectoires*. [en ligne]. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul Sabatier. Disponible à l'adresse : [https://oatao.univ-toulouse.fr/25807/1/Konstantopelos\\_25807.pdf](https://oatao.univ-toulouse.fr/25807/1/Konstantopelos_25807.pdf)
- KUPPERSCHMIDT, Betty R., 2000. Multigeneration Employees: Strategies for Effective Management. *The Health Care Manager*. 1 septembre 2000. Vol. 19, n° 1, pp. 65-76. DOI 10.3917/jim.004.0171.
- LA DEPECHE VETERINAIRE, 2020. Cinquième école : un projet précis a été déposé, confirme la DGER. *La Dépêche Vétérinaire* [en ligne]. 21 octobre 2020. N° 1545. [Consulté le 27 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : [https://www.depecheveterinaire.com/cinquieme-ecole-un-projet-precis-a-ete-depose-confirme-la-dger\\_679A4A7FB774B5.html?fbclid=IwAR0j2eKBRfbz6rI8ngU189Jbx-aZUu9skcJxelRPEzyl1SoptMK-UzByKKE](https://www.depecheveterinaire.com/cinquieme-ecole-un-projet-precis-a-ete-depose-confirme-la-dger_679A4A7FB774B5.html?fbclid=IwAR0j2eKBRfbz6rI8ngU189Jbx-aZUu9skcJxelRPEzyl1SoptMK-UzByKKE)
- LANGFORD, Charlotte, 2009. *Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires* [en ligne]. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul Sabatier. Disponible à l'adresse : [https://oatao.univ-toulouse.fr/4228/1/hartmann\\_4228.pdf](https://oatao.univ-toulouse.fr/4228/1/hartmann_4228.pdf)
- LEES, Joanna, 2014. *Cursus vétérinaire : et après ? Étude d'une population de vétérinaires atypiques et*



*description des formations complémentaires disponibles avec notre diplôme.* [en ligne]. Thèse de doctorat vétérinaire. Créteil : Faculté de Médecine. [Consulté le 1 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bibliotheque.vet-alfort.fr/Record.htm?idlist=8&record=19415065124912332479>

MARTIN, Carolyn, 2005. From high maintenance to high productivity: What managers need to know about Generation Y. *Industrial and Commercial Training*. 1 janvier 2005. Vol. 37, pp. 39-44. DOI 10.1108/00197850510699965.

MINISTERE DE LA DEFENSE, 2017. Vétérinaires militaires. [en ligne]. 2017. [Consulté le 13 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.defense.gouv.fr/sante/recrutement/professions-medicales/veterinaires-militaires>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2007. *Arrêté du 20 avril 2007 relatif aux études vétérinaires.* [en ligne]. 7 mai 2007. NOR: AGRE0752673A. [Consulté le 4 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2007/4/20/AGRE0752673A/jo/texte>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2014. *Arrêté du 25 juillet 2014 relatif au concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires* [en ligne]. 8 août 2014. [Consulté le 3 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2014/7/25/AGRE1415187A/jo/texte>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2018. *Arrêté du 9 novembre 2018 portant ouverture du concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires à la session 2019* [en ligne]. 16 novembre 2018. NOR: AGRE1828918A. [Consulté le 7 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037615311>

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, 2020. *Projet de loi Programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 Commission Mixte Paritaire* [en ligne]. 20 novembre 2020. [Consulté le 20 novembre 2020]. Disponible à l'adresse : [https://videos.senat.fr/video.1833248\\_5fb7804c003d7.seance-publique-du-20-novembre-2020-matin?timecode=4288000](https://videos.senat.fr/video.1833248_5fb7804c003d7.seance-publique-du-20-novembre-2020-matin?timecode=4288000)

NEGRONI, Catherine, 2005. La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique. *Cahiers internationaux de sociologie*. 2005. Vol. n° 119, n° 2, pp. 311-331. DOI 10.3917/cis.119.0311.

OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE, 2018. 2 : *Atlas démographique de la profession vétérinaire 2018* [en ligne]. Paris : Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires. Disponible à l'adresse : [https://www.veterinaire.fr/fileadmin/cru-1553860474/user\\_upload/Ressources\\_documentaires/Communication/publications/ATLAS-natio-2018.pdf](https://www.veterinaire.fr/fileadmin/cru-1553860474/user_upload/Ressources_documentaires/Communication/publications/ATLAS-natio-2018.pdf)

OBSERVATOIRE NATIONAL DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE, 2020. 5 : *Atlas démographique de la profession vétérinaire 2020* [en ligne]. Paris : Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires. Disponible à l'adresse : [https://static.veterinaire.fr/fileadmin/user\\_upload/Ressources\\_documentaires/Communication/publications/ATLAS-NATIONAL-2020\\_BDEF\\_FINAL.pdf](https://static.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/Ressources_documentaires/Communication/publications/ATLAS-NATIONAL-2020_BDEF_FINAL.pdf)

ONISEP, 2019. Les écoles nationales vétérinaires (ENV). *Onisep* [en ligne]. 2019. [Consulté le 7 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-nationales-veterinaires-ENV>

ONV, 2016. Obligations du praticien en matière de formation continue. [en ligne]. 2016. [Consulté le 13 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.veterinaire.fr/la-profession/le-metier-veterinaire/la-formation-veterinaire-continue/obligations-du-praticien-en-matiere-de-formation-continue.html>

ONV, 2019. Déroulement des études. [en ligne]. 2019. [Consulté le 7 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.veterinaire.fr/la-profession/devenir-veterinaire/deroulement-des-etudes.html>

ORIENTATIONS, 2014. *Classement des métiers préférés des Français* [en ligne]. 2014. Disponible à l'adresse : <https://www.orientation-education.com/article/exclusif-classement-des-metiers-preferes-des-francais>

PARLEMENT EUROPEEN et CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, 2005. *Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)* [en ligne]. 30 septembre 2005.

- [Consulté le 11 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000703171>
- PAULET, Valentine, 2011. *La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès des praticiens libéraux* [en ligne]. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul Sabatier. Disponible à l'adresse : [https://oatao.univ-toulouse.fr/5106/1/paulet\\_5106\\_1.pdf](https://oatao.univ-toulouse.fr/5106/1/paulet_5106_1.pdf)
- PRZYBYLSKI, Andrew K., MURAYAMA, Kou, DEHAAN, Cody R. et GLADWELL, Valerie, 2013. Motivational, emotional, and behavioral correlates of fear of missing out. *Computers in Human Behavior*. 1 juillet 2013. Vol. 29, n° 4, pp. 1841-1848. DOI 10.1016/j.chb.2013.02.014.
- RSTUDIO TEAM, 2020. *RStudio: Integrated Development for R* [en ligne]. R. Boston : RStudio, PBC. Disponible à l'adresse : <http://www.rstudio.com/>
- SANTÉVET/IPSOS, 2020. *Observatoire des propriétaires français* [en ligne]. 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.santevet.com/articles/comment-les-francais-vivent-avec-leurs-animaux-en-2020>
- SCAV, 2018. Bilans et statistiques. [en ligne]. 2018. [Consulté le 7 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.concours-agro-veto.net/spip.php?rubrique351>
- SCAV, 2020. Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires. [en ligne]. 10 septembre 2020. [Consulté le 27 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.concours-agro-veto.net/>
- SCHEMOUL, Chloé, 2018. "Et tu avais besoin de faire HEC pour faire ça ?" *Chloé Schemoul* [en ligne]. 20 juillet 2018. [Consulté le 3 juin 2019]. Disponible à l'adresse : <https://medium.com/@chloeschemoul/et-tu-avais-besoin-de-faire-hec-pour-faire-%C3%A7a-2cfb2cec4e78>
- SEGUY, Pauline, 2010. *La bifurcation dans les parcours HEC* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude. Paris : HEC. [Consulté le 30 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.youscribe.com/catalogue/documents/education/la-bifurcation-dans-les-parcours-hec-1440315>
- SLOVE, Marine, 2017. Moi, Marine, renégat de la profession vétérinaire. *le-vetoblog* [en ligne]. 14 juin 2017. [Consulté le 22 octobre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.vetjobblog.com/single-post/2017/06/13/moi-marine-ren%C3%A9gat-de-la-profession-v%C3%A9t%C3%A9rinaire>
- SNETAP-FSU, 2020. *Une 5ème école vétérinaire privée ? ... c'est non !* [en ligne]. 9 octobre 2020. [Consulté le 30 novembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://snetap-fsu.fr/Une-5eme-ecole-veterinaire-privee-c-est-non.html>
- TREES, Lord, 2016. Disillusionment among young vets: causes and potential solutions. *Veterinary Record*. 15 octobre 2016. Vol. 179, n° 15, pp. 375-376. DOI 10.1136/vr.i5449.
- VETFUTURS FRANCE, 2017. *Synthèse des groupes thématiques* [en ligne]. 2017. Disponible à l'adresse : [http://vetfutursfrance.fr/wp-content/uploads/2017/03/Synthese\\_groupe\\_Vdef.pdf](http://vetfutursfrance.fr/wp-content/uploads/2017/03/Synthese_groupe_Vdef.pdf)
- VETFUTURS JR LYON, 2017. *VetFuturs : Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur avenir professionnel* [en ligne]. Lyon : VetFuturs France. Disponible à l'adresse : <http://vetfutursfrance.fr/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-VetFuturs-Jr-Lyon.pdf>
- VICTORION, Louis, 2018. *Analyse des sorties volontaires du tableau de l'Ordre des vétérinaires âgés de moins de 40 ans : caractérisation des sortants et identification des causes de retrait* [en ligne]. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul Sabatier. Disponible à l'adresse : [https://oatao.univ-toulouse.fr/21384/1/Victorion\\_21384.pdf](https://oatao.univ-toulouse.fr/21384/1/Victorion_21384.pdf)
- XERFI, 2019. 9SME09 : *Les services vétérinaires | étude de marché Xerfi* [en ligne]. [Consulté le 26 septembre 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.xerfiknowledge.com/presentationetude7000/Les-services-veterinaires\\_9SME09](https://www.xerfiknowledge.com/presentationetude7000/Les-services-veterinaires_9SME09)

## ANNEXE

*Annexe 1 - Questionnaire proposé aux étudiants ne se destinant pas à la pratique libérale*

---

### PAGE 1

---

#### Introduction

**Le questionnaire que vous vous apprêtez à remplir s'inscrit dans le projet d'étude VetFuturs. VetFuturs est un groupe de réflexion formé de praticiens vétérinaires, d'étudiants et de membres du SNVEL dont le but est de préparer le futur de la profession de vétérinaire à la lumière des changements humains, sociaux, économiques, techniques et scientifiques. Ce questionnaire est partie intégrante du projet porté par les étudiants de l'école de Lyon.**

**Les informations que vous allez nous donner vont nous être très précieuses mais elles le seront aussi pour l'ensemble de la profession. Merci d'avance pour votre implication !**

*[Note de l'auteur (NDA) : sauf mention contraire toutes les questions sont obligatoires et une seule réponse peut être sélectionnée par question.]*

**1. Vous êtes ...**

- Un homme
- Une femme

**2. Quelle est votre année de naissance ?**

*Réponse courte libre*

**3. Dans quelle école étudiez-vous actuellement ?**

- ENVA
- ENVT
- Oniris
- VetAgro Sup

**4. Quelle est votre année d'études actuelle ?**

- 1A
- 2A
- 3A
- 4A
- 5A
- Internat

*[NDA : si réponse « 5A » ou « Interne » à la question 4, le répondant pouvait répondre à la question 5]*

**5. Avez-vous déjà travaillé en tant que vétérinaire (gardes, remplacement) ?**

- Oui
- Non

**6. Souhaitez-vous réaliser un internat ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

*[NDA : si réponse « Oui » ou « Je ne sais pas » à la question 6, le répondant pouvait répondre à la question 5]*

**7. Dans quel type de structure souhaitez-vous réaliser votre internat ?**

7.1. Une école nationale vétérinaire française

- Oui
- Non

7.2. Une école ou une université à l'étranger

- Oui
- Non

7.3. Une structure privée

- Oui
- Non

*[NDA : si réponse « Oui » ou « Je ne sais pas » à la question 6, le répondant pouvait répondre à la question 8]*

**8. Pour quelle(s) raison(s) envisagez-vous un internat ?**

8.1. Pour réaliser un résidanat par la suite

- Oui
- Non

8.2. Pour perfectionner mes connaissances et compétences généralistes

- Oui
- Non

8.3. Pour prendre confiance

- Oui
- Non

**9. Souhaitez-vous vous dédier à la pratique vétérinaire en clientèle à la sortie de l'école (post-5A ou post-internat ou post-résidanat) ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

*[NDA : si réponse « Non » ou « Je ne sais pas » à la question 9, le répondant pouvait répondre à la question 10]*

**10. Dans quel domaine souhaiteriez-vous travailler en sortant de l'école ?**

**Réponse courte libre**

*[NDA : si réponse « Non » à la question 9, le répondant pouvait répondre à la question 11]*

**11. Pensez-vous vous tourner de nouveau vers la clinique un jour ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

*[NDA : si réponse « Non » à la question 9 et réponse « Non » à la question 11, poursuite de cette version du questionnaire]*

**12. Dans quel domaine souhaitez-vous travailler ?**

- Secteur public (fonctionnaire)
- Industrie pharmaceutique / agro-alimentaire : recherche et développement, contrôle qualité
- Industrie pharmaceutique / agro-alimentaire : secteur commercial, logistique, support technique...
- Recherche publique / enseignement
- Autre (précisez)

**13. Prévoyez-vous de suivre une formation en plus de votre formation initiale vétérinaire ?**

- Non
- Oui concours ISPV (inspecteur de santé publique vétérinaire)
- Oui concours IPEF (ingénieur des ponts des eaux et des forêts)
- Oui programme Grande École d'une école de commerce ou de management
- Oui master spécialisé d'une école de commerce ou de management
- Oui thèse d'université
- Oui autre (précisez)

**14. Quel était votre niveau d'étude lors du choix de ce projet professionnel ?**

- Avant mon entrée à l'école vétérinaire
- 1A
- 2A
- 3A
- 4A
- 5A
- Internat

**15. Quels sont les éléments qui ont guidé votre choix vers ce domaine professionnel ?**

15.1. La possibilité de travailler au sein d'une équipe / en groupe

- Aucune importance
- Plutôt pas important
- Plutôt important
- Importance capitale

15.2. La possibilité de travailler dans une grande entreprise / dans une institution

- Aucune importance
- Plutôt pas important
- Plutôt important
- Importance capitale

15.3. Les perspectives de carrière : évolution, promotions, mutations dans une autre région, à l'étranger...

- Aucune importance
- Plutôt pas important
- Plutôt important
- Importance capitale

15.4. Exercer une profession hors de la pratique de la médecine vétérinaire

- Aucune importance
- Plutôt pas important
- Plutôt important
- Importance capitale

15.5. Le salaire

- Aucune importance
- Plutôt pas important
- Plutôt important
- Importance capitale

15.6. La dynamique du secteur : dynamisme des entreprises / des institutions, nombre d'emplois proposés dans le secteur...

- Aucune importance
- Plutôt pas important
- Plutôt important
- Importance capitale



15.7. Temps de travail : horaires, flexibilité, aménagements type télétravail...

- Aucune importance
- Plutôt pas important
- Plutôt important
- Importance capitale
- Autre : Réponse courte libre

**16. Pour chacune des affirmations suivantes précisez si vous êtes pas du tout d'accord, plutôt pas d'accord, plutôt d'accord ou tout à fait d'accord.**

16.1. Il m'a fallu plusieurs semestres pour définir mon projet professionnel.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.2. J'ai rapidement défini mon projet professionnel.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.3. Un enseignant m'a aidé dans la définition de mon projet professionnel.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.4. D'autres personnes (amis, proches, associations étudiantes, centres d'orientations) m'ont aidé dans la définition de mon projet professionnel.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.5. J'ai trouvé les informations utiles à la définition de mon projet professionnel au sein de mon établissement.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.6. J'ai trouvé les informations utiles à la définition de mon projet professionnel ailleurs que dans mon établissement.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.7. Je suis aidé dans la poursuite de mon projet professionnel au sein de mon établissement.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.8. J'ai fait un stage qui m'a permis de découvrir / d'orienter mon projet professionnel.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

16.9. J'ai déjà fait un stage ou rencontré une personne travaillant dans le domaine qui m'intéresse.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne se prononce pas

**17. Envisagez-vous de travailler à l'étranger au cours de votre carrière ?**

- Oui une partie de ma carrière
- Oui la totalité de ma carrière
- Non

**18. A la sortie de l'école combien pensez-vous gagner par mois (salaire net) ?**

- Moins de 2000€
- Entre 2000 et 3000€
- Entre 3000 et 4000€
- Entre 4000 et 6000€
- Plus de 6000€

**19. En 2030, combien pensez-vous gagner par mois (salaire net) ?**

- Moins de 2000€
- Entre 2000 et 3000€
- Entre 3000 et 4000€
- Entre 4000 et 6000€
- Plus de 6000€

**20. Le salaire est-il un élément déterminant pour vous ?**

- Oui
- Non

**21. Quel statut souhaiteriez-vous avoir en 2030 ?**

- Employé
- Cadre
- Cadre supérieur
- Cadre dirigeant
- Chef de votre entreprise
- Autre :

**22. En 2030, où souhaiteriez-vous vivre ?**

- En milieu urbain
- En zone péri-urbaine
- En milieu rural

**23. Pensez-vous aménager votre temps de travail en fonction de votre vie de famille ?**

- Oui
- Non
- Non concerné

**24. Dans quelle(s) mesure(s) pensez-vous aménager votre temps de travail en fonction de votre vie de famille ?**

- Semaine aménagée (ex: temps plein sur 4 jours)
- Travail à temps partiel (ex: 1/2 d'ETP ou 80% d'ETP)
- Arrêt de travail prolongé (supérieur à 1 an)
- Fin de la journée avant 18h
- Week-ends libres

**25. Pensez-vous que vous aurez changé de domaine professionnel en 2030 ?**

- Pas du tout
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Totalement

**26. Pensez-vous que vous aurez changé de métier en 2030 ?**

- Pas du tout
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Totalement

**27. Êtes-vous confiant en l'avenir du domaine dans lequel vous souhaitez travailler ?**

- Pas du tout
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Totalement

*[NDA : question 28 facultative]*

**28. Pourquoi ?**

*Réponse courte libre*

**29. Accepteriez-vous d'être recontacté à propos de ce questionnaire (interview, entretien court...) ?**

- Oui
- Non

*[NDA : question 29 facultative]*

**30. Si oui merci d'indiquer une adresse mail où vous pouvez être contacté.**

*Réponse courte libre*

**BOUISSY Mathilde**

**MOTIVATIONS ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES DES  
ETUDIANTS VETERINAIRES NE SOUHAITANT PAS DEVENIR  
PRATICIEN LIBERAL**

**Thèse d'État de Doctorat Vétérinaire : Lyon, 11 décembre 2020**

**RESUME :**

La profession vétérinaire n'a aucun mal à recruter des étudiants dans les écoles vétérinaires (ENV). Néanmoins, les difficultés de recrutement de collaborateurs sont un sujet de préoccupation récurrent chez de nombreux praticiens. Elles seraient liées, entre autres, à un nombre croissant de jeunes vétérinaires qui choisissent de ne pas ou plus exercer en clientèle dans les premières années de leur carrière. Or, le phénomène de bifurcation professionnelle précoce est un phénomène de plus en plus fréquent chez les diplômés de Grandes Écoles. Il est expliqué par des facteurs générationnels et contextuels et les jeunes vétérinaires n'y font pas exception.

L'objectif de ce travail était de comprendre les motivations et les attentes des étudiants en école vétérinaire qui choisissent, au cours de leurs études, de ne pas exercer en tant que praticien libéral. Ce travail a reposé sur l'analyse d'une enquête proposée en 2017 aux étudiants des ENV françaises et aux étudiants francophones des universités de Liège (Belgique) et Cluj (Roumanie).

L'analyse de cette enquête a montré que les étudiants vétérinaires qui choisissent de ne pas devenir praticien libéral à l'issue de leur formation représenteraient entre 6 et 7% d'une promotion. Ces étudiants ont choisi de poursuivre des études vétérinaires pour les mêmes raisons que leurs camarades. Ils apprécient globalement le métier de vétérinaire praticien. Ils ont des attentes similaires à leurs camarades vis-à-vis de leur rémunération et de l'organisation de leur temps de travail. Une bonne partie de ces étudiants savaient qu'ils n'exerceraient pas en clientèle avant même d'intégrer une ENV : orientation vers la recherche et l'enseignement publics ou de grandes institutions publiques. Ces rôles, bien que relativement atypiques font partie intégrante de la mission de la formation des vétérinaires.

**MOTS CLES :**

- Écoles vétérinaires
- Enseignement supérieur
- Étudiants
- Orientation professionnelle
- Enquêtes de terrain
- Étude et enseignement -- France
- Médecine vétérinaire -- Pratique

**JURY :**

Président : Monsieur le Professeur Stéphane TRINGALI

1er Assesseur : Madame le Docteur Véronique LAMBERT

2ème Assesseur : Monsieur le Professeur Luc MOUNIER

**DATE DE SOUTENANCE : 11 décembre 2020**